

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-10° - Tél. : NOR. 49-25

UN MOT AVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DANS un mois, le 26 mars, les anciens combattants juifs se rencontreront à l'Assemblée générale de leur Union, qui se déroulera dans la grande salle de l'Hôtel Moderne. La tradition veut qu'à la veille de cette rencontre, où est présenté le bilan d'une année d'activités et où sont tracées les grandes lignes des tâches futures, un bref résumé reflète les problèmes essentiels dans notre journal.

Mais l'activité de notre organisation est tellement vaste et variée qu'il serait vraiment impossible, même sous une forme condensée, de faire ressortir ses aspects essentiels. Cela est particulièrement valable pour l'année qui vient de s'écouler. C'est pourquoi nous laisserons pour le compte rendu qui sera fait à l'Assemblée générale, le soin de traiter en détail des questions dont l'Union a eu à s'occuper au cours de l'année 1967.

Nous ne ferons qu'énumérer les têtes de chapitres des problèmes qui seront traités par le rapporteur.

Il parlera du travail social qui prend des proportions de plus en plus grandes ; du fonctionnement de notre magnifique Maison de Repos à Levens ; il soulignera l'importance de nos cérémonies du souvenir et de la participation de notre organisation à toutes les manifestations qui ont pour but de rappeler et d'honorer nos héros et martyrs qui donnèrent leur vie dans la lutte contre le nazisme, pour l'honneur du peuple juif.

Le rapporteur s'arrêtera sur les résultats obtenus dans la défense des droits des anciens combattants et victimes du nazisme concernant les pensions d'invalidité, les indemnités en faveur des prisonniers de guerre, l'exemption du service militaire pour les jeunes gens ayant eu un proche parent mort en déportation, les décorations, etc...

Il fera ressortir les relations amicales existantes entre l'Union et la grande famille d'anciens combattants du pays et plus particulièrement avec l'U.F.A.C.

Le rapporteur parlera de la « guerre des six jours », qui a dominé la vie publique juive au cours de la dernière période, de ses répercussions sur notre organisation, de l'attitude que nous avons prise et des diverses initiatives se rapportant à ces événements.

Il était bien naturel que les journées cruciales de mai-juin 1967, qui mirent en danger l'existence même de l'Etat d'Israël (certains chefs arabes n'ont pas cessé de répéter les menaces dans ce sens) provoquent l'inquiétude et l'angoisse parmi les anciens combattants juifs sans distinctions de convictions idéologiques et politiques.

Notre Union n'a pas cessé d'exprimer à chaque occasion son désir ardent, et elle ne manque pas de le faire encore à ce jour, de voir régler les questions litigieuses entre Israël et les pays arabes par voie de négocia-

tions dans l'intérêt des peuples intéressés. Mais quand la guerre se déclencha, notre Organisation s'est solidarisée avec Israël dans sa lutte pour son existence, son indépendance et sa pleine souveraineté.

Toutes les initiatives prises par le Comité Directeur ont certainement exprimé à ce moment les aspirations les plus profondes de l'écrasante majorité de nos adhérents.

Le rapporteur dira combien la montée néo-nazie en Allemagne Fédérale préoccupe notre Union et combien les anciens combattants juifs sont inquiets devant l'agression américaine au Vietnam, qui met en danger la paix du monde.

Il s'arrêtera plus largement sur la signification de la réalisation du Prix Maurice-Vanikoff, dont le jury s'est réuni le 20 février dernier.

La réussite de notre bal an-

nuel, le renouvellement plus que satisfaisant des cartes pour 1968 commencé depuis le mois de janvier, les multiples lettres de remerciements que nous recevons en reconnaissance de notre action, le fait que nous avons enregistré dernièrement 35 nouvelles adhésions, tout cela exprime l'attachement des anciens combattants juifs et leur fidélité inébranlable à notre Union.

Nous sommes convaincus que nos adhérents apprécieront, par leur présence massive, l'importance de leur organisation et leur confiance au Comité sortant. Ils éliront une nouvelle direction et traceront le programme d'activité pour l'année en cours avec l'espoir que ce sera l'année de la paix au Moyen-Orient, dans le Sud-Est asiatique et dans le monde entier.

QUE CESSENT ENFIN LES BOMBARDEMENTS Américains au Vietnam!

Le 1^{er} octobre dernier, l'Assemblée générale de l'U.F.A.C. a voté une résolution demandant l'arrêt des bombardements américains sur le Nord-Vietnam. Depuis, la situation s'est sensiblement aggravée dans le sud-est asiatique. Tous les jours et toutes les nuits les bombes tuent aveuglément hommes, femmes et enfants, incendient des foyers et sèment le malheur.

Plus que jamais, il faut arrêter le massacre.

Plus que jamais, il faut exiger que les Américains arrêtent leurs raids meurtriers avant que l'incendie n'embrase la terre entière.

La résolution de l'U.F.A.C. étant plus que jamais d'actualité, nous la reproduisons in extenso :

« L'U.F.A.C.,
« Renouvelle sa profonde inquiétude devant l'aggravation de la guerre au Vietnam qui a pris des proportions risquant de généraliser le conflit ;

« Déploie les échecs successifs des tentatives faites pour arrêter cette guerre ;

« Demande la cessation des bombardements contraires au droit international, condition sine qua non de l'ouverture des négociations auxquelles seraient associés tous ceux qui se battent

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

aura lieu

le **MARDI 26 MARS à 20 h 30**

SALLE DE L'HOTEL MODERNE
(Place de la République)

sous la présidence de B. PONS

A l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité, par Isi BLUM.
2. Compte rendu financier, par L. SALAMON.
3. Discussion générale.
4. Election du nouveau Comité.
5. Vote des résolutions.

AVIS IMPORTANT

L'Assemblée générale étant strictement réservée aux membres de l'Union en règle avec les cotisations pour l'année 1967, nos camarades sont priés de venir avec leur carte. Ceux qui sont en retard auront la possibilité de payer leur cotisation à l'entrée. Les retardataires n'ayant pas cotisés les deux dernières années recevront d'ailleurs une convocation en temps utile.

LE COMITE NATIONAL DE LIAISON POUR UNE ACTION SOUTENUE

Reuni le 28 décembre 1967, le Comité National de Liaison (groupant toutes les organisations des A.C. et victimes du nazisme), tirant les enseignements d'une session budgétaire terminée par l'adoption d'un budget plus que décevant, a tenu le profond mécontentement qui était suivi, avait souligné la nécessité de poursuivre l'action attendue. Une telle action d'autant plus nécessaire nous paraît pour exiger la réunion d'une commission sur le rapport confectionner qu'un débat ait lieu en session parlementaire de printemps mais aussi parce que c'est dès les premiers mois de l'année que se définissent les grandes lignes du budget.

Dans cet esprit, le Comité National de Liaison avait notamment re-

commandé pour le début de 1968 les démarches auprès des parlementaires et la tenue de réunions d'informations départementales et locales.

Conformément à ces directives, l'U.F.A.C., dans une circulaire du 28 décembre, indiquait après avoir souligné la responsabilité des parlementaires ayant voté le budget : «... il serait excellent de mettre à profit la période des actuelles « vacances parlementaires » pour harceler également ces élus par l'envoi de délégations, de démarches individuelles, etc.

«... dans le même temps, il convenait encore d'alerter au maximum l'opinion publique par tous moyens appropriés pouvant, selon les lieux et les circonstances, être le plus efficacement employés : conférences d'information, articles dans la presse, apposition d'affiches, distribution des tracts, etc. »

Le Comité National de Liaison s'est réuni à nouveau le 24 janvier. Dans une situation où du côté gouvernemental se font jour des tentatives de division, il a pris des dispositions pour mieux souder son union et mieux coordonner son action avec le souci de donner à cette dernière un caractère de continuité et de progression.

C'est ainsi qu'il a décidé de demander une entrevue au Ministre des Anciens Combattants, d'intervenir auprès des parlementaires et de demander à être reçu par les partis politiques. Il a également retenu le principe d'user du droit de pétition tel qu'il est reconnu par le règlement de l'Assemblée Nationale.

Enfin si malgré cette activité le projet de budget 1969 ne devait apporter les satisfactions souhaitées, le Comité National de Liaison a été unanime pour envisager une action de grande envergure.

ainsi que les signataires des accords de Genève de 1954 ;

« Insiste à nouveau pour la stricte application de ces accords, ce qui implique la cessation des hostilités, le retrait des troupes étrangères et, pour le peuple vietnamien, le droit à disposer de lui-même sous garantie et contrôle internationaux. »

Réagissons avant qu'il ne soit trop tard exigeons l'interdiction des organisations néo-nazies



Le triumvirat du N.P.D. : Adolf von Thadden (debout) et ses vices-présidents : Guttman (à gauche) et Pohlman (à droite).

(VOIR 2^e PAGE.)

Notre CEREMONIE ANNUELLE DU SOUVENIR

en hommage aux Combattants
juifs morts pour la France
aura lieu le

DIMANCHE
26 MAI 1968

à 10 h 30
devant notre Monument
au Cimetière de Bagneux.

Nos camarades sont invités à réserver, dès à présent, cette date afin que notre cérémonie se déroule en présence d'une foule nombreuse.

Les organisations juives, qui seront toutes invitées à notre manifestation du souvenir, sont priées de ne pas organiser le même jour d'autres réunions.

Devant l'ascension dangereuse du N.P.D. exigeons l'interdiction des organisations néo-nazies

Avec les années qui passent, avec la disparition, hélas ! de plus en plus précipitée des victimes de la barbarie nazie, les périls du néo-nazisme montent dangereusement.

L'ascension spectaculaire du N.P.D. en Allemagne Fédérale constitue un témoignage dans ce sens. Malheureusement, la réaction n'est pas suffisamment vigoureuse pour obliger le gouvernement de Bonn à mettre un terme à ce parti et barrer la route à la progression du nazisme.

Programme hitlérien

Son programme a été énoncé clairement lors du Congrès N.P.D. de Hanovre en novembre dernier, et il ressemble comme deux gouttes d'eau à celui de Hitler.

Il refuse totalement, en effet, de reconnaître les frontières européennes établies après la seconde guerre mondiale. Il formule nettement ses revendications territoriales à l'égard de l'Union Soviétique, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie et il projette d'intégrer au grand Reich allemand l'Autriche et le Tyrol du Sud, situé en Italie, et tous les autres territoires où l'on parle tant soit peu l'allemand et, par conséquent, l'Alsace et la Lorraine.

Ces revendications essentielles ont été clairement et concrètement précisées dans une interview à la télévision ouest-allemande, le 11 octobre 1965, par le néo-nazi Pleyer, un des théoriciens du N.P.D.

« Le centre du Reich, a-t-il dit, notamment, était Eger — il s'agit de la ville tchécoslovaque de Chleb — que l'on prenne la carte

Il est vrai qu'aussi bien en Allemagne qu'en France il se trouve des gens pour minimiser la menace en avançant l'argument que le N.P.D. n'a recueilli qu'un million de voix. Or, les mêmes arguments étaient déjà employés avant l'arrivée de Hitler au pouvoir. Il n'avait recueilli, en effet, en 1928, que 800.000 voix. Cinq ans après, il devenait le Führer du III^e Reich. Si nous ne prenons garde, un autre Führer pourrait advenir : Adolf von Thadden est là, qui nous le rappelle.

de l'Europe Centrale et que l'on trace une circonférence ayant Eger pour centre, on verra que cette ville se trouve exactement à mi-chemin entre Trèves et Ratibor — la ville polonaise de Raciborz — entre Stettin — la ville polonaise de Szczecin — et Bozen — il s'agit de Bolzano en Italie — entre Cuxhaven et Marburg sur la Drave — Maribor en Yougoslavie — entre Mulhausen — Mulhouse en Alsace — et Schneidemühl en Prusse occidentale — Pila en Pologne — au-delà de laquelle le pays n'est plus allemand. De la même façon le cercle passe par Bruck et Oppeln — Quedlinburg en Pologne — Hambourg — Vienne en Carinthie (Yougoslavie) — Zurich (Suisse) et Posen (Pologne).

Or, dans ce cercle se trouvent aussi Prague et Strasbourg. Ainsi, les revendications du N.P.D. visent les territoires français, suisses, allemands, yougoslaves, hongrois, tchécoslovaques ainsi que toute l'Autriche. C'est la grande partie de la Tchécoslovaquie.

Ils glorifient les criminels de guerre

Le N.P.D. ne se contente pas de présenter et de défendre publiquement et cyniquement les pires thèses de Hitler, de Goering et de Goebbels, il glorifie les criminels de guerre nazis et il s'efforce de justifier leurs actes et de les réhabiliter.

Il nie l'existence des abominables forfaits commis par les bandits hitlériens.

Josef Truxa, président de district du N.P.D., déclare, le 18 juin 1965, à Munich :

« Il n'y a jamais eu de crimes dans l'Allemagne national-socialiste. Ces calomnies ne sont que propagande de la juiverie internationale. »

Le 29 août 1965, les chefs N.P.D. allaient se recueillir au cimetière de Landsberg sur les tombes des

fascistes condamnés, en 1946, par le tribunal militaire international de Nuremberg pour leurs crimes contre le droit international et exécutés.

Qui étaient donc ces criminels de guerre ?

Voici leurs noms : Ribbentrop, Keitel, Kaltenbrunner, Rosenberg, Frank, Frick, Streicher, Sauckel, Jodl et Seyss-Inkarti. C'est-à-dire, les monstres les plus enragés de la barbarie hitlérienne.

Les chefs du N.P.D. y déposent des couronnes, puis l'un d'eux, Winter, fit à la télévision la déclaration suivante :

« Nous venons d'honorer la mémoire de tous ceux que la violence a sacrifiés, innocents, à l'arbitraire et à la soif du pouvoir. »

L'ascension dangereuse

Avec son programme néo-nazi, en glorifiant les criminels de guerre, en jouant sur la corde hypertonale, le N.P.D. a remporté, en 1966 et 1967, des succès importants.

En 1965, il n'avait recueilli, aux élections générales de toute l'Allemagne, que 2% des voix.

En 1967, il en a obtenu, rien qu'au cours des élections partielles

dans seulement 6 länder (provinces) jusqu'à 10%.

En 1965, il n'avait nulle part aucun député.

En 1968, il en a 48 dans les parlements de ces six « länder » où les élections ont eu lieu (Hesse, Bavière, Brême, Rhénanie-Palatinat, Schleswig-Holstein, Basse-Saxe).

Son président, Adolf von Thadden, se montre extrêmement satisfait de ses importants résultats.

Il déclare : « Nous avons, en douze mois, conduit victorieusement six élections dans les « länder » et gagné 48 sièges de députés. »

Et il ajoute : « Ce n'est là qu'un début. Aux prochaines élections législatives, le N.P.D. aura 50 députés au parlement du Reich (Bundestag). »

Devant de telles perspectives, il n'est pas étonnant que les organisations d'anciens combattants et surtout les victimes du nazisme s'émouvant protestent.

Nous devons que faire nôtre la résolution d'une déclaration que le N.D.I.R.P. a publiée le 31 janvier 1968 à l'occasion de l'arrivée en France du président de la République Fédérale d'Allemagne :

« En ce 35^e anniversaire de l'accession de Hitler au pouvoir, tous les hommes épris de liberté et de paix s'alarment. Ils constatent que le N.P.D. est déjà plus influent que ne l'était le parti de Hitler quelques années avant la prise du pouvoir. Ils s'interrogent quant à l'avenir d'une construction européenne qui est menacée de voir des néo-nazis accéder à sa direction.

« Une telle situation va à l'encontre d'une véritable amitié franco-allemande et des aspirations des peuples d'Europe à une vie indépendante et libre, dans le progrès, l'amitié et la paix. Parce qu'ils sont passionnément attachés à cet idéal, parce qu'ils veulent fonder l'avenir non sur la haine, la vengeance ou l'esprit de revanche, mais sur la fraternité entre tous les peuples et la collaboration pacifique entre tous les Etats européens, les rescapés des prisons et des camps nazis estiment que la R.F.A. doit enfin admettre les conséquences de la défaite de l'agression hitlérienne, renoncer à toute forme d'accès aux armes atomiques, châtier sans faiblesse les criminels de guerre, édicter l'imprescriptibilité de ces crimes, écarter de la vie publique tous ceux qui se sont compromis au service d'Hitler, prononcer la dissolution du N.P.D. et de toutes autres organisations néo-nazies et associations d'anciens S.S. »



L'U. F. A. C. EXAMINERA

LE PROBLEME DE LA RECRUDESCENCE DU NEO-NAZISME EN R.F.A.

Comme l'on sait, nous sommes adressés à l'U.F.A.C. en novembre dernier, à la suite du congrès du N.P.D., pour que la grande Fédération qui groupe la majorité d'anciens combattants et victimes du nazisme, prenne position ou plutôt fasse entendre une fois de plus son hostilité à la renaissance du nazisme en Allemagne Fédérale.

Le Président, notre camarade Paul Manet, nous a fait parvenir, le 11 janvier, une lettre où il est dit notamment :

« Comme suite à votre lettre du 9 janvier, je m'empresse de vous faire savoir que les questions dont vous m'entretenez seront effectivement examinées

par la Commission des Affaires Internationales de l'U. F. A. C. lors de sa prochaine séance.

« Les propositions qu'elle fera seront, ensuite, soumises au Bureau puis présentées à notre Conseil d'Administration lors de sa réunion des 2 et 3 mars. »

Réparation

pour les nazis

en Autriche !

Une loi récemment promulguée en Autriche accorde une « réparation complète à tous les fonctionnaires qui ont servi sous Hitler, de 1938 à 1945, mais qui, en 1945, ont été épurés en vertu de leurs activités nazies. Les victimes du nazisme en Autriche attendent toujours une mesure semblable en leur faveur ; jusqu'ici elles n'ont eu droit qu'un simulacre de réparation matérielle.

LE C. R. I. F. EXPRIME SON INQUIETUDE DEVANT LA MONTEE DU NEO-NAZISME EN ALLEMAGNE FEDERALE

Le Conseil Représentatif des Juifs de France (C.R.I.F.) exprime son inquiétude devant la montée du néo-nazisme en République fédérale Allemande.

Il constate, en particulier, que la tendance du N.P.D., telle qu'elle ressort du programme exposé à son récent Congrès de Hanovre, où fréquemment revenaient des leit-motifs du nazisme et du pangermanisme, ainsi que des déclarations faites par son « Führer », Adolf von Thadden, représentent un danger pour la paix.

Il fait appel aux organisations d'anciens combattants, résistants et déportés ainsi qu'à l'opinion publique de ce pays, pour que se développe l'action de vigilance dans le combat à mener contre le néo-nazisme.

Françoise DIOR

veut « voir brûler

les synagogues »

Françoise Jordan-Dior, nièce de feu Christian Dior, le couturier parisien, a comparu le 15 janvier devant le tribunal britannique d'Old Bailey sous l'inculpation d'avoir comploté l'incendie de synagogues londoniennes. Elle a reconnu avoir déclaré au cours d'une réunion du parti nazi britannique : « Ne vous en faites pas, un jour les synagogues seront brûlées. Mais ce sera fait régulièrement en application d'une loi du Parlement... Quand tous les Juifs auront été déportés par suite d'un accord international vers leur propre pays, les synagogues seront brûlées et je me réjouirai de les voir brûler. »

POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION D'AUSCHWITZ

Plusieurs associations de Déportés et Résistants ont manifesté contre le N.P.D.

Le 28 janvier dernier, à l'appel de nombreuses organisations de la Résistance et de la Déportation, des anciens combattants et victimes du nazisme se sont réunis à Paris et en province à l'occasion du 23^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz par l'armée soviétique.

A Paris, une cérémonie s'est déroulée devant le Mémorial du Martyr juif inconnu, où notre ami Bulawko prit la parole en présence de nombreuses personnalités (MM. Paul Manet, président de l'UFAC ; le professeur Jankelevitch, président du Comité de vigilance et d'action contre le nazisme, etc.).

La foule, drapeaux des associations en tête, s'est ensuite rendue à la crypte des déportés, sur l'île Notre-Dame.

Nos camarades étaient nombreux, avec notre drapeau, à ces deux émouvantes manifestations.

Dans l'appel lancé par les organisations pour cette journée, on y lit notamment :

« En janvier 1928, le parti national socialiste comptait moins d'adhérents que le N.P.D. actuel. Cinq ans plus tard, en janvier 1933, Hitler accédait au pouvoir.

En janvier 1945, le premier camp de concentration, celui d'Auschwitz, était délivré par les armées alliées.

Entre ces deux dates, 1933 et 1945, le nazisme a bafoué la liberté, la dignité humaine, le droit des peuples, il a déclenché la guerre ; le nazisme a torturé, fusillé, massacré des millions de femmes, d'enfants et d'hommes de toutes nationalités. Il a accumulé les ruines.

En 1968, le N.P.D. reprend les thèses d'Hitler exaltant la domination d'une race dite supérieure, d'une nation dite élue.

Les mêmes causes produiraient les mêmes effets.

C'est pourquoi les survivants du génocide et des crimes de guerre, les familles des martyrs invitent :

les Résistants, les Anciens Combattants, la Jeunesse, les hommes et les femmes de cœur à se rassembler, le 28 janvier, à l'appel des organisations locales (soit devant les stèles de la Résistance, soit devant les monuments aux morts).

Pour qu'il n'y ait plus jamais d'Auschwitz,

Pour réclamer la dissolution du N.P.D. et de toutes les autres organisations à caractère néo-nazi. »

Les Associations et Amicales : Anciens Déportés Juifs de France, Aurigny, Auschwitz, Bergen-Belsen, Buchenwald, Buna-Monowitz, Châteaubriant-Voves, Dachau, Dora-Elrich, Drancy, Eysses, Familles de Fusillés, Kempen-Kottern, Kobjercyn, Mauthausen, Montluc, Natzei-Struthof, Neuengamme, Oranienbourg-Sachsenhausen, Ravensbrück, Rawa-Ruska.

UN ALBUM EMOUVANT

« LA DEPORTATION »

La F.N.D.I.R.P. vient d'éditer un magnifique album, « La Déportation », qui évoque d'une façon émouvante la période la plus noire que l'humanité ait connue dans sa longue histoire.

Toute la presse en a parlé et l'éloge est unanime.

Le « Journal des Combattants », pour ne citer qu'un seul, dit notamment :

« Ce livre est un réquisitoire poignant sur le système concentrationnaire nazi, en même temps qu'un terrible et bouleversant document.

« Le livre qu'il faut avoir auprès de soi. » (23 décembre 1967)

Nous ne saurions trop recommander cet album à tous nos camarades.

Les 23 héros du Groupe Manouchian-Boczow-Rayman sont honorés par toute la résistance

CHACQUE année, fin février, l'U.G.E.V.R.E. et l'A.N.A.C.R. commémorent le martyr des 23 combattants du groupe Manouchian-Boczow-Rayman, symbole de la lutte héroïque des milliers de volontaires d'origine étrangère qui sont morts pour la liberté et l'indépendance de la France en combattant l'envahisseur hitlérien.

Ils étaient 23 de différentes nationalités : Arméniens, Italiens, Polonais, Hongrois (11 parmi eux étaient des Juifs), à l'image de tant d'immigrés qui ont généreusement versé leur sang sur le douloureux et glorieux chemin qui mena vers la libération de la France.

Leurs actes : 125 attentats à main armée contre la soldatesque allemande, des dizaines de déraillements de trains de munitions. C'est la main vengeresse de Marcel Rayman qui a abattu le commandant du « Grand Paris », von Chambois, et le pourvoyeur de la main-d'œuvre française pour l'Allemagne, von Ritter.

Est-ce l'importance de leur action contre l'occupant qui leur a valu ce procès retentissant ? Alors que la France, occupée depuis plus de trois années, mutilée, meurtrie, a connu tant de crimes : des otages fusillés par centaines, des milliers de patriotes assassinés, des centaines de milliers de Juifs et Résistants déportés vers les camps d'extermination, ce procès de propagande avait un autre but.

Nous sommes au début de l'année 1944. La fin du régime hitlérien approche. A l'extérieur, les armées soviétiques remportent des victoires décisives sur le front de l'Est. Les armées alliées, débarquées en Italie, bousculent les défenses allemandes. A l'intérieur, les résistants, les maquisards, les F.T.P. et F.F.I. infligent des coups mortels aux envahisseurs hitlériens.

Notre camarade A. KON a 60 ans



La réunion du Comité directeur, tenue le 6 février, s'est transformée en une belle fête de famille, avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, pour célébrer le 60^e anniversaire de notre camarade A. KON, un des premiers membres du bureau de notre Union.

Cet anniversaire a été « arrosé » après que le président, B. Pons, eut rendu un hommage bien mérité au nouveau sexagénaire de notre direction.

AGENCEMENT DE MAGASIN ET D'APPARTEMENT
BONNES REFERENCES
Michel RAGUIS - Décorateur
10, cité Riverin
PARIS-X^e NOR. 56-89

Il fallait donc aux occupants allemands et à leurs collaborateurs français, discréditer la Résistance, lui enlever son caractère national, la détacher de la sympathie générale du peuple français.

C'est dans ce but que les Allemands ont déclenché une campagne xénophobe en essayant de démontrer que les résistants étaient des étrangers, des Juifs, des agents à la solde de puissances étrangères, des terroristes et des vulgaires tueurs à gage. D'où la propagande monstre avec « l'affiche rouge » placardée dans toute la France occupée, et comme légende : « Vos Libérateurs, par l'Armée du Crime ». Mais le peuple de France avait une admiration et une reconnaissance envers ces patriotes étrangers qui luttèrent côte à côte, avec les Français pour la libération du pays.

Telle était la signification du martyre des 23.

Dans la lettre d'adieu, qu'avant

de mourir il a adressé à sa femme, le poète et le combattant arménien Manouchian écrit : « Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire digne-ment. »

Honorer leur mémoire digne-ment aujourd'hui, c'est rester unis et vigilants face à la renaissance dangereuse du néo-nazisme en Allemagne sous l'étiquette du nouveau parti hitlérien, le N.P.D., face à l'esprit de revanche, à la remise en question des frontières actuelles et au réarmement de l'Allemagne.

Honorer leur mémoire digne-ment c'est soutenir la résistance héroïque du peuple vietnamien qui, contre l'agression américaine, lutte pour sa liberté et son indépendance, c'est-à-dire pour les mêmes idéaux pour lesquels sont morts les 23 du Groupe Manouchian-Boczow-Rayman.

Joseph MINC.

SEPT DANS UN BUNKER

par Charles GOLDSTEIN

(traduit du yiddish par I. POUATCH)

Charles Goldstein n'est pas un écrivain. Seules des circonstances exceptionnelles l'ont fait sortir d'un anonymat auquel il était destiné. Il est né en 1900, près de Varsovie. Il vient à Paris en 1929 et se révèle pendant la guerre. Résistant, il est arrêté par les nazis ; déporté, il continue son action et par un hasard étrange, il se retrouve à la fin du conflit dans le ghetto de Varsovie pour débayer les ruines. C'est alors que se déclenche l'insurrection de Varsovie, que dirige le général Bor-Komorowski. Il se joint à l'insurrection qui est écrasée ; il retrouve alors un groupe de six autres Juifs dont une femme. Ils se réfugient tous dans une case,

et installent une sorte de « bunker » qui communique avec les égouts. Commence alors la plus hallucinante des aventures ; pendant quatre mois et demi, jusqu'à ce que les Russes les délivrent, ils vont vivre dans la nuit. Il s'agit de s'organiser à sept — dont une jeune fille — puis à huit avec un prêtre polonais malade qu'ils recueillent, dans une sorte de boyau de six mètres de long, où l'on ne peut que s'asseoir ou se coucher.

C'est très simplement raconté comme un reportage sec et impartial. Charles Goldstein n'a pas trahi ses compagnons. Il a su, avec une grande simplicité, une totale humilité nous les rendre tous proches et chers. Nous souffrons avec eux, apprécions leur qualité humaine, nous partageons la tendresse qu'ils éprouvent les uns pour les autres, nous sentons la sagesse et la bonté qu'ils ont su trouver dans leur malheur commun.

C'est un récit poignant qui nous bouleverse profondément, mais nous laisse riches d'espoir. On ne peut jamais désespérer d'une humanité où de tels êtres ont su se surpasser, faisant fi de toute mesquinerie, pour ne laisser apparaître que l'homme véritable dans ce qu'il a de plus authentique et va-leureux.

Gallimard, « L'Air du temps ».
(« Le Patriote Résistant ».)

Nos vœux

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade HERSZKOWICZ Sam et son épouse à l'occasion de la naissance de leur cinquième petite-fille Carole-Pascale BENGUIGUI.

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade HAIMOWICZ et Madame, qui viennent de marier leur fille Evelynne avec M. John BERRIDGE.

Après la dernière Conférence de Presse du Général de Gaulle Deux déclarations

de M. Jacob KAPLAN
GRAND RABBIN DE FRANCE

Le 24 novembre 1967

« Le grand rabbin de France, parlant au nom du judaïsme français, se doit d'exprimer la profonde émotion ressentie par le judaïsme tout entier en présence des thèses exposées par le président de la République dans sa conférence de presse.

« En imputant au peuple juif des prédispositions séculaires à la domination pour mieux étayer sa dénonciation d'Israël comme l'agresseur, le général de Gaulle ne prend-il pas le risque d'ouvrir dangereusement la voie et de donner la plus haute des cautions à des campagnes de discrimination ? Le judaïsme français, face aux épreuves d'Israël dans sa lutte pour son existence et sa sécurité, se déclare solidaire avec lui et le soutient dans ses efforts pour une paix juste et durable. »

Le grand rabbin de France, Joseph Kaplan, à un représentant de l'agence « France-Presse » qui l'interrogeait sur l'entretien privé de quinze minutes qu'il avait eu avec le général de Gaulle à l'Elysée, à l'occasion du Nouvel An et au cours duquel la conférence de presse de novembre dernier avait été évoquée.

Le grand rabbin a poursuivi :

« J'ai eu à cœur de préciser au général que notre prise de position en faveur d'Israël ne devait pas être interprétée comme un acte de double allégeance. Les Juifs français en s'intéressant à Israël n'en sont pas moins absolument Français. Je suis heureux de dire que le président de la République en a convenu et qu'il n'y a pas pour lui de problème sur cette question. »

ARMAND KOHN
Président
de la Fédération



Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs que notre camarade Armand Kohn, président des Volontaires juifs de la guerre 1914-18, vient d'être désigné à la présidence de la Fédération des associations d'A.C. juifs des deux guerres, en remplacement du regretté Dr Kaganoff.

Armand Kohn est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre. Nos félicitations.

Le 1^{er} janvier 1968

après l'entretien avec le Président de la République

« Le président de la République s'est montré surpris de l'émotion provoquée par sa déclaration sur le peuple juif. Selon lui, elle a été mal interprétée. Dans son esprit, c'était un éloge justifié de la valeur des Juifs », a déclaré le grand

ENCORE KITCHKO !

Nous avons pensé qu'après le retrait de la circulation de la fameuse brochure « Le Judaïsme sans fard » et le blâme infligé à son auteur par les autorités, on n'entendrait plus parler de Kitchko.

Or, nous apprenons avec stupefaction que cet individu vient de se faire attribuer une récompense par l'Académie des Sciences d'Ukraine.

Notre Union, qui avait déjà protesté lors de la parution de ce « document », exprime à nouveau son indignation devant ce fait scandaleux.

LES AGRESSIONS d'« Occident » APPLIQUER la LOI !

Le 4 décembre 1967, dans le neuvième arrondissement de Paris, des nervis du groupe « Occident » attaquaient des lycéens : casques et matraques, un véritable commando renouvelé des S.A. de naguère. Une femme qui passait interpella le jeune voyou qui venait de blesser un jeune, sérieusement à la tête. Lui disant sa réprobation, elle s'entendit répondre, à sa vive stupefaction : « Vous êtes donc pour les communistes ? » Telle est la subtilité des jeunes fascistes. Nous avons connu cela sous l'occupation.

Le 14 décembre, à l'appel d'un grand nombre d'associations et sociétés locales, la population de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) se réunissait au stade Léo-Lagrange pour protester contre les appels au crime antisémite qui avaient été barbouillés sur les murs de leur ville et qu'accompagnaient des croix gammées et, bien sûr, la signature « Occident ». La résolution finale, approuvée par les personnalités locales d'opinions diverses, « exige que l'appel au meurtre, d'où qu'il vienne, soit puni comme le veut la loi ».

Le 20 décembre, un grand cinéma parisien, projetant le film « Loin du Vietnam », fut atta-

qué par une trentaine de voyous qui brisèrent les vitrines du hall, arrachèrent les photographies, barbouillèrent les murs de goudron, et lancèrent dans la salle une grenade fumigène. Un gardien de la paix et un employé du cinéma furent matraqués et durent être soignés à l'hôpital. Deux « manifestants » ont pu être arrêtés. Le lendemain, le groupe « Occident » publiait froidement un communiqué dans lequel « il se félicite de l'action des militants qui ont su une fois de plus s'opposer au travail d'intoxication des valets du Vietcong » (ces « valets » doivent être nombreux, dans un pays où l'opposition à la guerre au Vietnam est si largement exprimée, jusqu'à « l'échelon le plus élevé »).

Ce qui reste, c'est qu'une organisation tend à imposer la violence, à la substituer à la discussion démocratique, à terroriser, à matraquer en attendant de tuer. Activités marquées du sceau indélébile du fascisme.

D'ailleurs, « Occident » fut créé en 1964 par l'un des frères Sidos, ancien dirigeant du mouvement interdit « Jeune Nation » et dont on connaît le passé.

Alors une question se pose.

Les lois — et pas seulement celle du 5 janvier 1951 — interdisent le regroupement d'anciens condamnés pour collaboration (bien qu'il y en ait peu dans « Occident », mouvement « jeune »), l'apologie du nazisme et des crimes de guerre (et il y a les croix gammées), la reconstitution de ligues dissoutes, et l'association de malfaiteurs (or, les agressions ne se comptent plus).

Alors, il faut faire respecter la loi.

Cela est le devoir du ministre de l'Intérieur et du garde des Sceaux. Le premier est chargé de faire respecter l'ordre public. Le second a le pouvoir de donner ordre aux parquets de poursuivre toute violation de la loi.

Développer notre action vigilante dans la plus grande union est nécessaire, mais à qui appartient-il de faire respecter et appliquer les lois, sinon à ceux qui en sont chargés au sein du gouvernement ?

janvier-février 1968.)

(« France d'Abord »)

Faut-il ajouter que nous sommes pleinement d'accord avec l'A.N.A.C.R. pour exiger l'interdiction d'« Occident » ?

La fête du Nouvel An aux «Lauriers Roses»

Une belle tradition s'est établie dans notre Maison de Convalescence.

Tous les ans, une fête est organisée le 31 décembre pour célébrer l'arrivée de la nouvelle année.

Les convalescents s'affairent pendant plusieurs semaines pour préparer cette soirée, afin de lui donner un éclat particulier.

Les allocutions que nous publions dans cette page traduisent l'atmosphère de joie et l'ambiance fraternelle qui y régnaient durant toute la soirée.

Nous ne pouvons que féliciter notre directeur N. Sapir, et sa femme, ainsi que tous les convalescents qui ont contribué au succès de cette magnifique fête.

Notre ami P. BLANCHET Président de l'Amicale des Anciens des «Lauriers Roses» A ETE A LA FETE

Pour la fête de fin d'année, le président de l'Amicale des Anciens des «Lauriers Roses», notre ami P. Blanchet, s'est rendu à Levens pour participer à la fête des convalescents.

A son retour, il a fait un compte rendu de sa visite à notre Comité réuni le 4 janvier 1968.

Nous reproduisons ici quelques extraits de son compte rendu :

« Arrivé le matin, je suis très chaleureusement accueilli par nos amis Sapir et par les convalescents parmi lesquels se trouvent des «Anciens de Levens».

« Une atmosphère fiévreuse (si l'on peut employer ce mot dans une maison de convalescence) règne dans toute la Maison. (Les convalescents ont organisé seuls, travaillant pendant près d'un mois, le réveillon de fin d'année. Tout a été pensé, préparé, réalisé, offert par eux. Le champagne seul a été offert par la Maison.)

« Il faut savoir cela pour apprécier pleinement la réussite de cette soirée et la somme d'ingéniosité, de talent, de gentillesse, d'enthousiasme qui s'est déployée en cette circonstance :

« — Programmes tirés d'après un dessin du peintre Simonnot, ancien convalescent, qui avait également prêté plusieurs de ses tableaux pour la décoration.

« — Un panneau lumineux dont le millésime 1967 devait laisser place, à minuit, à 1968. Ce panneau extérieur, dont les chiffres rouges d'un mètre de haut étaient bien visibles du village, est encore l'œuvre des convalescents.

« — La magnifique décoration intérieure, également. Et là, il faut souligner l'habileté et le goût du principal artisan, notre ami Siano : le plafond de la grande salle disparaissait sous les guirlandes et les lampes multicolores. Des fresques de personnages se donnant la main et dansant formaient une farandole ininterrompue autour de la pièce. Habiles découpages collés sur fond azur.

« — Estrade dressée au fond, non moins décorée.

« — Sonorisation de la salle.

« — Réception, vestiaire, service du buffet froid.

« — Organisation des jeux divers.

« Il faut dire un mot du buffet : la confection de véritables montagnes de sandwiches les plus variés avait nécessité pratiquement toute la journée du 31 décembre.

« Pas de repas du soir pour les convalescents, mais il y avait là de quoi se rattraper.

« Tous ces minutieux préparatifs devaient faire de cette soirée, une parfaite réussite, et cela fut.

« Dès la fin de l'après-midi, les premiers invités arrivent, mais ce

espérer voir à la prochaine Assemblée générale de l'Amicale, une délégation de cette section. »

En terminant, P. Blanchet félicite notre Union qui a fait, en créant cette Maison, plus « que concourir à rétablir les santés compromises, elle a magnifiquement œuvré, ainsi que la Direction, à faire de cet établissement une Maison de repos modèle, mais ce n'est certainement pas le moins important, un lieu de rencontre où sont battus en brèche les préjugés de toutes sortes : un havre de paix où règne cette chaleur humaine dont le monde insensé actuel n'est guère prodigue.

« En son nom, je vous remercie. »



Le Jour de l'An avec les convalescents

par le Dr DANOWSKI

Rarement on assiste à une fête si bien réussie. Plusieurs facteurs y ont contribué : le cadre, la gaieté, la jeunesse et l'ambiance. Grâce aussi, évidemment, à la direction et aux convalescents des «Lauriers Roses» !

De loin en montant, on aperçoit les multiples lumières qui jaillissent des fenêtres de la belle maison. La légère couche de neige qui recouvre la montagne environnante dénote éloquentement la saison à laquelle cette fête a lieu.

La cour et les jardins environnants sont pleins de voitures venues de différents points de la Côte d'Azur. Les échos de la musique nous parviennent dehors.

Les salles, artistiquement décorées, sont pleines à craquer ; sur l'air de danses anciennes et modernes, des couples de tout âge évoluent sur la piste. L'ambiance est gaie, parfois surchauffée par les jeux et les chants. Un buffet dressé dans la salle à manger est généreusement garni. Des « garçons » bénévoles offrent des rafraîchissements et des gâteaux de « chez nous ».

Cependant, l'heure de fin d'année approche. Le directeur expil-

que en quelques mots l'origine et le fonctionnement des «Lauriers Roses». Il passe ensuite la parole au président des convalescents, le professeur Vacher, de la Faculté des Sciences de Rennes.

Dans un exposé d'une haute portée littéraire, M. Vacher remercie notre Union de cette belle réalisation où, comme il dit, « des convalescents de toutes religions, de toutes tendances politiques ou philosophiques, vivent côte à côte dans une atmosphère de parfaite camaraderie ». « Quel exemple, conclut-il, à donner à l'humanité tout entière ! »

Cette allocution, riche en pensées philosophiques et scientifiques, dépourvue de toute recherche, n'a fait qu'accroître la profonde reconnaissance qui se lisait sur tous les visages des convalescents et amis présents envers notre Organisation et envers le directeur. Ce dernier reçoit ensuite pour la Maison un superbe cadeau de la part des pensionnaires.

Minuit arrive, le moment des vœux mutuels approche, l'année 1967 s'achève, une nouvelle année commence !



Sur notre photo (de gauche à droite) : Dr Danowski, P. Blanchet, N. Sapir, Dr Flavien et Ch. Golgevit.

NOUVELLE LISTE DES DONS

depuis la liste publiée dans le dernier numéro de « Notre Volonté ». Merci à tous nos généreux camarades et amis.

ACHENBAUM	100,00
ASENKAT	100,00
BRANDWAJN	100,00
BROKMAN	100,00
CHOJNACKI	100,00
COHEN Maurice	10,00
David L.	10,00
FOUKS	50,00
FUCHS	50,00
GOLDBERG Romain	50,00
KAMIENICKI	100,00
KITZIS	2.000,00
KOWARSKI	250,00
KRAUS	40,00
MANDELBLIT	60,00
OURMAN	100,00
SMOTLAK	100,00
SOSEWICZ Gimpel	500,00
SULEVIC	200,00
TCHURZ	1.000,00
ZYLBERBERG	40,00
ZYLBERCAN	20,00

Lettres de remerciements

Notre ami ASENKAT, de Clermont-Ferrand, nous adressant un don de 100 francs, nous dit : « Voici ma participation à votre action pour la justice et la paix. »

— : —

« Veuillez trouver ci-joint un chèque de 200 francs pour vos œuvres en remerciement au Comité qui défend si bien la cause des Anciens combattants et Prisonniers de guerre. »

SULEVIC.

— : —

« Je vous adresse 100 francs à titre de reconnaissance pour avoir bien défendu mes droits. »

KAMIENIECKI.

— : —

... « Je vous remercie de m'avoir permis un séjour dans votre magnifique maison « Les Lauriers Roses » dont je garde un souvenir inoubliable. Merci également pour le geste de solidarité que vous avez manifesté à mon égard. »

GERSZONOWICZ.

Le discours de M. VACHER

Nous reproduisons ici quelques extraits du discours prononcé par le Président du Comité des Loirs, Vacher.

Après avoir exprimé la gratitude des convalescents pour une gestion qui, excluant le profit, assure le continu progrès du bien-être matériel, M. Vacher apporte l'adhésion unanime des convalescents à la doctrine de la Maison, « fondée sur les données de la psychophysiologie et de la pédagogie modernes, sur la technique thérapeutique de rééducation par la joie, pratiquée par Rabelais et prônée par Chalom Aleikem : « guérir à force de rire » et de rééducation par le travail collectif, mise en œuvre par Makarenko, dont l'ensemble constitue cette ergothérapie qui est l'essentiel de l'apport original des « Lauriers Roses » et dont les convalescents connaissent les bienfaits.

« En ouvrant généreusement ses portes à tous, dit-il, l'Union a certes fait un geste généreux que chacun apprécie, mais elle a aussi créé une communauté humaine du plus haut intérêt, par la variété des origines, des expériences, des points de vue, des convictions philosophiques et politiques, mais encore elle démontre, chaque jour, que des hommes différents peuvent vivre dans un climat où naissent et s'épanouissent des amitiés. »

Il la remercie encore « d'avoir choisi M. et Mme Sapir pour appliquer sa doctrine et accomplir une tâche belle et noble s'il en fut, qui exige à la fois intelligence, fermeté, patience et générosité ».

Et, pour conclure, il dit notamment :

« En ce jour et dans cette Maison, comment pourrions-nous être tout à fait heureux, sachant que, quelque part dans le monde, des hommes, des femmes, des vieillards et des enfants innocents meurent de la main des hommes ? »

« Comment pourrions-nous aujourd'hui et demain, ne pas aspirer de toutes nos forces au jour radieux où tous les hommes auront enfin, une fois pour toutes, renoncé à recourir aux armes pour régler les différends entre nations ? »

Dans une lettre adressée au Directeur des «Lauriers Roses», un convalescent de Besançon, le Colonel FUCHS écrit entre autres :

« J'espère bien faire face à mes obligations grâce à la remise parfaite de mon état physique que j'ai effectué dans votre maison « Les Lauriers Roses ». Je tiens à vous remercier, par ce mot, du bénéfice que j'ai retiré de mon séjour dans votre Maison.

« Je me permets de vous féliciter et de vous souhaiter encore de nouveaux succès. »

Colonel FUCHS.

— : —

« J'étais très ému des marques de gentillesse que vous avez eues pour nous au moment de la perte de mon mari. J'ai été plus touchée que je n'ai pu l'exprimer. Dire se sentir moins seule n'a pas été un vain mot pour moi.

« Je voudrais que tous vos camarades sachent combien est grande ma reconnaissance pour eux. »

Mme WALDBAUM.

Les convalescents des «Lauriers Roses», réunis en assemblée générale, le 10 janvier dernier, ont voté à l'unanimité une motion à l'adresse de l'Union où ils expriment leur reconnaissance d'avoir créé une si belle œuvre.

« Ils apportent leur adhésion unanime à la doctrine de la Maison, basée sur les données de la psycho-physiologie et de la pédagogie modernes de rééducation par les loisirs, la joie et le travail collectif librement consenti. »

Les Résolutions adoptées par la Fédération Internationale de la Résistance

Le Bureau et le Conseil général de la F.I.R. (Fédération Internationale de la Résistance), réunis du 1^{er} au 4 décembre 1967 à Berlin-Est, ont adopté une série de résolutions dont nous reproduisons ici quelques extraits :

CONTRE LE NEO-NAZISME

... Devant la gravité de la situation, la F.I.R. « invite les résistants et victimes du nazisme, leurs associations, à renforcer leur unité pour :

- Réclamer la dissolution du N.P.D., ainsi que des organisations d'anciens S.S. et autres groupements animés par le racisme et l'esprit de revanche, conformément à la Constitution de la R.F.A. et aux obligations nées des accords internationaux ;

- Obtenir le châtiment réel des criminels de guerre ;
- Imposer l'imprescriptibilité des crimes de guerre ;

- Empêcher l'accès de la Bundeswehr à l'armement atomique

Nos peines

Nous adressons nos condoléances les plus attristées aux familles de nos camarades disparus et les assurons de toute notre sympathie :

- Joseph ABRAMOVICI,
- Zoltan GROSS,
- Henri GRYNCAJGIER
- Hans KRAMER,
- Rubin LIPSKI,
- Jacques RYTERBAND,
- Avram SIMON,
- Chaim TENENBAUM,
- Ichjel WALDBAUM,
- Moïse WUNDER.

Nous nous joignons à nos camarades de Lyon pour présenter nos sincères condoléances à la famille de notre camarade COHEN Albert, membre fondateur de notre section lyonnaise, qui vient de disparaître.

Que notre camarade SZPIRO David soit assuré de notre soutien dans le deuil qui le frappe en la mort de son épouse Mme Golda SZPIRO.

Nous présentons à notre camarade KAC Szlama, cruellement frappé par la mort de son épouse, Mme KAC Régine, nos sincères condoléances.

Notre camarade Joseph GOLDHECHT n'est plus



C'est le 23 décembre dernier que notre dévoué camarade Joseph Goldhecht, membre du Comité depuis de longues années, est décédé.

Nos camarades G. Szulc, vice-président de l'Union, et Sosewicz, au nom de la « Mutuelle », évoquèrent, en termes très touchants, ce que fut la vie de cet ouvrier honnête, de cet homme toujours prêt à rendre service aux autres.

Tous deux, ils exprimèrent les condoléances attristées à sa fille, à ses amis.

Honneur à sa mémoire.

sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit ;

— Soutenir l'idée d'une conférence de tous les Etats de l'Europe pour l'organisation de la sécurité et la sauvegarde de la paix dans cette région du monde. »

LE VIETNAM

... Le droit du peuple vietnamien de décider de son sort, le droit de chaque être humain à une vie digne et pacifique, la sauvegarde de la paix internationale, nécessitent impérieusement le rétablissement rapide de la paix dans cette partie du monde. Les U.S.A. doivent arrêter immédiatement et inconditionnellement leurs bombardements aériens sur le Nord-Vietnam, ce qui permettrait l'ouverture de négociations auxquelles devraient être associées toutes les parties en cause, notamment les représentants du Front national de libération du Sud-Vietnam. Un règlement négocié dans l'esprit des accords de Genève de 1954, mettant fin aux interventions militaires et à l'occupation étrangère, permettrait enfin aux populations du Vietnam de décider librement de leur sort et de reconstruire leur patrie si cruellement meurtrie par de longues années de guerre...

SUR LA SITUATION EN GRECE

... La F.I.R. en appelle à l'intervention de tous les pays démocratiques, pour qu'ils dénoncent par tous les moyens la situation politique actuelle de la Grèce qui constitue une grave menace pour le maintien de la paix dans les Balkans et met en danger la sécurité européenne...

PRISONNIERS DE GUERRE A LUBECK ET GOLDITZ

Nous avons fait état dans notre numéro d'octobre de la décision prise de reconnaître les camps de Lubeck et de Colditz dans les mêmes conditions que ceux de Koblencyn et Rawa-Ruska.

Les P.G. qui ont été transférés à Lubeck (Oflag X C) et à Colditz (Oflag IV C) pour acte de résistance à l'ennemi peuvent obtenir le titre d'Interné Résistant si la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance leur est reconnue.

Les demandes doivent être déposées aux Directions interdépartementales des Anciens Combattants sous peine de forclusion, AU PLUS TARD LE 1^{er} JUIN 1968. En outre, les personnes intéressées par cette mesure qui auraient déjà sollicité la carte d'Interné Résistant, et à quelque stade que se trouve leur demande (rejet simple ou rejet par une juridiction), peuvent adresser une requête au Ministère des Anciens Combattants, 37, rue de Bellechasse, Paris, en vue d'un nouvel examen de leur dossier.

160 nouvelles demandes déposées par notre Union

Notre Union avait obtenu pour des centaines de nos camarades la Croix de Combattant volontaire. Avec la levée de forclusion qui était valable jusqu'au 31 décembre dernier, nous avons pu déposer 160 nouvelles demandes pour des camarades retardataires.

Ajoutons qu'un certain nombre de demandes de la Médaille des Evadés a été également déposé par notre intermédiaire.

SUR LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

« ... Le Conseil général de la F.I.R. estime que l'organisation d'une paix durable dans cette partie du monde est rendue possible par la résolution du Conseil de sécurité... »

La F.I.R. a également adopté des résolutions en « faveur de la mise en liberté des résistants espagnols emprisonnés », sur les « droits et à la prescriptions », un texte se rapportant à l'activité de sa « commission sociale » et a adressé une lettre au secrétaire général de l'O.N.U. sur « l'imprescriptibilité des crimes contre la paix et l'humanité et les crimes de guerre. »

Grâce aux démarches de notre Union

L'EXEMPTION DU SERVICE

accordée aux jeunes gens

dont un proche parent est mort en déportation

(même s'il était de nationalité étrangère)

Comme nous l'avons indiqué dans « Notre Volonté », il y a plusieurs mois déjà, notre Union était intervenue auprès du Ministre des Armées, pour obtenir le droit au bénéfice de l'exemption du service militaire pour les jeunes gens dont un proche parent est mort en déportation.

En effet, la loi n° 65.550 du 9 juillet 1965 prévoit en son article 17 une dispense d'obligation d'activité aux jeunes gens dont le père, la mère, un frère ou une sœur est mort pour la France.

La mention « Mort pour la France » n'étant pas accordée aux déportés n'ayant pas eu la nationalité française à l'époque, beaucoup de jeunes gens se trouvaient frustrés du bénéfice de cette loi.

Par lettre du 10 juin 1966, le Ministre a bien voulu prendre en considération notre requête.

C'est ainsi que, grâce à notre intervention, sont dispensés du service militaire les fils et frères des victimes civiles de nationalité étrangère qui auraient eu droit à la mention « Mort pour la France » si elles avaient été françaises.

Les intéressés peuvent s'adresser à notre Union où ils trouveront les renseignements nécessaires pour les démarches à faire.

Belle réussite de notre 23^e BAL ANNUEL



Notre 23^e bal annuel, le 24 décembre dernier, au Palais d'Orsay, a connu un vif succès, aussi bien moral que matériel.

Tous les salons étaient remplis et l'ambiance n'a cessé, tout au long de la nuit, d'être chaleureuse et fraternelle.

Utilisez votre carnet de soins GRATUITS

Le carnet dit de « Soins gratuits » est délivré par la Direction interdépartementale du domicile de l'intéressé.

Une feuille intercalaire (jaune), placée en fin de carnet, permet de solliciter le renouvellement dudit carnet lorsqu'il est presque épuisé.

Si le mutilé a, du fait de son état, besoin fréquemment de médicaments, il peut demander que le carnet qui lui sera adressé, à la suite de sa demande, comporte le double de feuillets de celui ordinairement délivré, c'est-à-dire 20 feuillets au lieu de 10.

Sur chaque feuille d'ordonnance figure le diagnostic du pensionné et son taux d'invalidité. Seules les séquelles et les conséquences des infirmités portées sur ce feuillet donnent droit aux soins gratuits.

Pour les grands invalides, les maladies ou affections autres que celles portées au carnet de soins, sont tributaires de la Sécurité sociale.

Le médecin à qui est présenté le carnet établit, sur l'un des feuillets, son ordonnance médicale, laquelle

remise au pharmacien, donne lieu à la délivrance gratuite des médicaments prescrits.

Il est rare qu'un docteur en médecine refuse d'utiliser le carnet de soins gratuits, mais il faut savoir qu'il n'y est nullement obligé.

C'est ainsi que nombre de médecins spécialistes et de professeurs dont les consultations sont chères, ne tiennent pas compte du carnet et exigent le paiement de leurs honoraires habituels.

En principe, le mutilé doit se rendre auprès du médecin qui le soigne habituellement. Ce n'est qu'en cas d'impossibilité de se déplacer qu'il peut le faire appeler en consultation.

Si le médecin estime qu'il y a lieu d'ordonner un examen radiologique ou de laboratoire, une opération chirurgicale, des actes médicaux suivis (massages, piqûres, etc.), une prise en charge est à demander au Service départemental des Soins gratuits.

Cette autorisation reçue est remise au spécialiste qui effectuera les soins prescrits.

S'il s'agit d'une hospitalisation urgente, le médecin soignant doit également signaler, dans les quarante-huit heures, le cas à la Commission départementale des Soins gratuits.

L'intéressé remet son carnet, dès son entrée, à la direction de l'établissement.

S'il s'agit d'une hospitalisation d'une maison privée, il est nécessaire de s'assurer que cet établissement est agréé au titre des soins gratuits. Dans le cas contraire, on pourrait vous réclamer intégralement les frais d'hospitalisation et de soins.

En ce qui concerne les médicaments prescrits par les médecins sur les ordonnances du carnet, ils doivent être les mêmes que ceux qui figurent sur la liste des produits remboursés par la Sécurité sociale.

Rappelons qu'auparavant la demande de renouvellement du carnet de soins gratuits devait être présentée aux mairies ; mais, afin d'éviter que des tiers puissent connaître la nature des invalidités portées sur les feuillets, la Direction interdépartementale (Service des Soins gratuits) délivre désormais, par correspondance, et sous pli cacheté, le carnet réclamé par le bénéficiaire.

Lorsque l'invalidé est contraint de s'adresser à la Sécurité sociale parce qu'il est atteint d'affection n'ayant pas de rapport avec ses infirmités, il ne doit jamais omettre de signaler à la Caisse qu'il est pensionné de guerre. En effet, les pensionnés sont exonérés, pour eux-mêmes (non pour les membres de la famille), de la retenue de 20 % dite du « ticket modérateur », donc remboursés à 100 % du tarif de la Sécurité sociale au lieu de 80 % seulement.

Le Jury du prix littéraire « MAURICE-VANIKOFF » s'est réuni le 20 février 1968, sous la présidence de M. Jacques MADAULE.

Dans le prochain numéro de NOTRE VOLONTE nous publierons les noms des auteurs ayant obtenu ce prix.

Imprimerie A. Schipper, Paris.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

אונזער ווילן

ארגאן פון באדנאנד פון די געוויינטלעכע פראג-קעמפער

א ווארט ערב דער פארזאמלונג

ריכטונג, זאל האבן ארויסגערויפן טיפער זארג און אומרו צווישן די געוועזענע יידישע פראג-קעמפער, און אונזער-שיד פון זייערע אידעאלאגישע אדער פאליטישע איבערצייגונגען.

דער פארבאנד האט נישט אויפגע-הערט צו פראקלאמירן, ביי יעדער גע-לעגנהייט, און ער טוט עס נאך עד היום, זיין הייסן באגער, אז די שטרייט פראגן צווישן ישראל און די אראבישע לענדער זאלן דערליידיקט ווערן דורך אונטערהאנדלונגען אין די אינטערעסן פון ביידע צדדים.

אבער ווען די מלחמה איז אויסגע-בראכן האט דער פארבאנד זיך סאלדיר-דאריזירט מיט ישראל און זיין קאמף פאר עקזיסטענץ, אומאפהענגיקייט און פולסטער סווערעניטעט.

אלע איניציאטיווען, וועלכע זענען אנגענומען געווארן דורך אונזער צע-טראל-קאמיטעט האבן דאן זיכער אויס-געדריקט די טיפסטע אספיראציעס פון דער איבערווייגנדיקער מערהייט פון אונזערע מיטגלידער.

דער באריכט - אפגעבער וועט זיך אפשטעלן אויף דער פראגע פון וואס פון נעץ-נאציזם אין מערב-דייטשלאנד וועלכע באאומרואיקט אזוי שטארק אלע געוועזענע פראגן - קעמפער און נאצי-קרבנות.

אויף דער אמעריקאנער אגרעסיע אין וויעטנאם, וואס שטעלט אין אן ערנסטער געפאר דעם שלום אויף דער וועלט.

ער וועט ברייטער באריכטן וועגן דער באדייטונג פון רעאליזירן דעם מאריס-וואניקאווי-פרייז, וועמענס זון-רי איז זיך צוגעפונען דעם 20-טן פעברואר 1968.

דער דערפאלג פון אונזער יערלעכן נאכט-באל, די שטארק צופרידנסטעלנ-דיקע איבערעגיסטראציע פון אונזערע מיטגלידער פארן יאר 1968, וואס האט זיך אנגעהויבן אין יאנואר, די צאל-רייכע דאנק-בריוו, וואס מיר באקומען אלס אנערקענונג פאר דער פרוכטבאר-רער טעטיקייט פון פארבאנד, דער פאקט, וואס עס זענען צוגעקומען פארן לעצטן פעריאד, פרישע 35 מיטגלי-דער, דאס אלץ ברענגט צום אויסדרוק די צוגעבונדנקייט פון די געוועזענע יידישע פראג-קעמפער און זייער אומצורייכסארע טרישטאפט צו אונזער פארבאנד.

מיר זענען איבערצייגט, אז אונזערע מיטגלידער וועלן, מיט זייער מאס-האפטער אנווענדנהייט אויף דער אלגע-מיינער פארזאמלונג, ברענגען צום אויסדרוק זייער צושיימונג פאר דער אפגעטוועגער ארבעט און זייער צוטרוי צום אפטרעטנדיקן קאמיטעט. זיי וועלן אויסוויילן א נייע אנפירונג און וועלן אנצייכענען דעם טעטיקייט-פראגראם פארן קומענדיקן יאר מיט דער האפט-נונג אז עס וועט זיין דאס יאר פון שלום אויפן נאענטן מזרח, אין מזרח-דרום-אזיע און אויף דער גאנצער וועלט.

צויגן דער סך הכל פון א יאר טעטי-קייט און ווי עס ווערן אנגעצייכנט די קאנטורן פון די ווייטערדיקע אויפגאבן וואס א קורצע רעזומע אפשפילגען די הויפט-פראבלעמען אין אונזער ציי-טונג.

די טעטיקייט פון אונזער ארגאניזא-ציע איז אבער אזא ברייטע און אזא פארשידנארטיקע, אז עס איז באמת אוממעגלעך, אפילו אין א קאנדעסיר-טער פארם, ארויסצוברענגען כאטש די עיקרדיקע אספעקטן פון דער דאזיקער אקטיוויטעט. עס איז גאר באזונדערס זיל נוגע דעם אפגעשלאסענעם יאר.

אט פארוואס מיר וועלן איבערלאזן פארן באריכט, וואס וועט אפגעגעבן ווערן אויף דער אלגעמיינער פארזאמ-לונג, צו באהאנדלען גענוי די פראגן מיט וועלכע דער פארבאנד האט זיך באשעפטיקט אין יאר 1967.

מיר וועלן דא בלויז אויסרעכענען די פראבלעמען, וועלכע וועלן ווערן בארייט דורכן ראפארטער.

ער וועט רעדן וועגן דער סאציאלער סאלידאריטעט-ארבעט וואס נעמט אן אלץ ברייטערע פארמען; וועגן דער פונקציאנירונג פון אונזער פרעכטיק אפרו-הויז אין לעווענס. ער וועט אונ-טערשטרייכן די באדייטונג פון אונזער רע-אנדענק-צערעמאניעס און די בא-טייליקונג פון אונזער פארבאנד אין אלע מאניפעסטאציעס, וואס האבן פאר-א ציל צו באערן און צו דערמאנען אונזערע העלדן און מארטירער, וואס האבן אוועקגעגעבן זייער לעבן אין קאמף קעגן נאציזם און פארן כבוד פון יידישן פאלק.

דער באריכט-אפגעבער וועט זיך אפשטעלן אויף די אויפטוען אין שייכות מיט דער פארטיידיקונג פון די רעכט פון די געוועזענע פראג-קעמ-פער און נאצי-קרבנות נוגע פענסיעס, אנטשעדיקונגען פאר קריגס-געפאנגע-נע, רעכט באפרייט צו ווערן פון מילי-טערי-דינסט פאר יונגעלייט פון דער-פארטירטע משפחות, מיליטערישע אויסצייכענונגען א.א.וו.

ער וועט ארויסברענגען די פריינט-לעכע באציאונגען וואס עקזיסטירן צווישן פארבאנד און דער גרויסער קאמבאטאנט - משפחה פון לאנד און גאר באזונדערס מיטן "אופאק".

דער רעפארטער וועט רעדן וועגן דער זעקסטאגיקער מלחמה, וואס האט דאמינירט די יידישע געזעלשאפטלעכ-קייט במשך פון לעצטן פעריאד, וועגן אירע אויסווייכונגען אויף אונזער אר-גאנצאציע, וועגן דער שטעלונג, וואס מיר האבן אנגענומען און וועגן די פארשידענע איניציאטיווען אין שייכות מיט די דאזיקע געשעענישן.

עס איז געווען נאטירלעך, אז די גורלדיקע טעג פון מאי - יוני 1967, וועלכע האבן געשטעלט אין סכנה די עצם - עקזיסטענץ פון מדינת ישראל (און געוויסע אראבישע פירער האבן דאן נישט אויפגעהערט איבערצוזאגן זייערע דראמאטען אין דער דאזיקער

אין א חודש ארום, גענוי דינסטיק דעם 26-טן מערץ, וועלן זיך צונויפ-קומען די געוועזענע יידישע פראג-קעמפער אויף דער יערלעכער אלגע-מיינער פארזאמלונג, וועלכע וועט פאר-קומען אין גרויסן זאל פון האטעל מא-דער.

די טראדיציע וויל, אז ערב אזא צו-זאמענטרעף, ווי עס ווערט אונטערגע-

פייערלעכער צוזאמענטרעף פון אקטיוו



דעם 28-טן יאנואר איז פארגעקומען דער יערלעכער פייערלעכער צוזאמענטרעף פונעם אקטיוו פון אונזער פארבאנד. די טוער, וואס געבן אוועק טעג און וואכן לטובת דער געזעל-שאפטלעכער טעטיקייט, וואס שווינען נישט זייער צייט און געזונט לטובת דער ארגאניזאציע, האבן זיך אין א פריינטלעך-חברישער אטמאספער, צוזאמען מיט זייערע פאמיליעס געפרייט מיט די דערגרייכונגען פון זייער גרויסער משפחה, דעם יידישן קאמבאטאנטן-פארבאנד. אויף דער פאטא : א טייל פון איבערפולטן זאל פון האטעל "פאוויאן" בעתן מיטאג-עסן.

דער יידישער פאוויליאן אין אוישוויץ וועט געעפנט ווערן אין א חודש ארום

די אויסשטעלונג וועט געעפנט ווערן אין חודש אפריל 1968, צום 25-טן יאר טאג פון אויפשטאנד פון ווארשעווער געטא. די זאלן פון יידישן פאוויליאן וועלן ווערן רעאדאפטיזירט. בעת די באזוכן וועט זיך הערן די מוזיק פון מרדכי געבירטיגס "ס'ברענט", אזא נישט קיינמאל, יידישע לידער פון די גע-טאט און טויט-לאגערן, יידישע פאר-טיזאזשער-לידער.

אינעם יידישן פאוויליאן וועלן אויך געוויזן ווערן דאקומענטאלע פילמען פון דער יידישער מארטיראלאגיע און ווידעו-שטאנד אין די יארן פון דער היטלערישער אקופאציע.

Vendredi 23 Février
SOIRÉE
Salle Yves Toudic
EN HOMMAGE
AU GROUPE
MANOUCHIAN

די ווייטערדיקע אפטיילן פון דער עקספאזיציע וועלן באווייזן דעם אנ-טייל פון די יידן אין די קאמפן קעגן היטלערישטישן אקופאנט אין ווארשע-ווער, ביאליסטאקער, טשענסטאקא-ווער, טארנאווער, בענדינער און אנ-דערע געטאס; אין די טויט-לאגערן פון טרעבלינקע, סאביבאר, אוישוויץ-בושע ושינקע, טראוונקי און פאניאטאוו, אין די פארטיזאנער-אפטיילונגען, אין די אלגעמיינע און ספעציעל - יידישע שלאכטס-אינהייטן, אין די רעגולערע ארמיען פון די פארבינדעטע מלוכות.

אויף דער אויסשטעלונג וועלן זיין מאטעריאל און דאקומענטן פון פיל ארכיוו, דערין פון יידישן היסטארישן אינסטיטוט, פון דער הויפט-קאמיסיע צו פארשן היטלערישטישע פארברעכנס אין פוילן, פונעם מלוכהשן מוזיי-אר-כיו אין אוישוויץ - בושעשינקע; פון יידישן דאקומענטאציע - צענטער אין פאריז; פון "יד ושם" און דעם קיבוץ "לוחמי הגטאות" א.א. די ארכיטעק-טאניש-פלאסטישע אויספארמירונג פון דער אויסשטעלונג גרייט דער באוויס-טער קינסטלער וויעלהארסקי.

א דעלעגאציע פון יידישן היסטא-רישן אינסטיטוט אין ווארשע האט צו-זאמען מיטן דירעקטאר פונעם מוזיי אין אוישוויץ, קאזשימיעזש סמאלען באזוכט דעם בלאק נומער 27, ווו עס וועט זיין דער יידישער פאוויליאן, גע-ווידמעט דעם קאמף און מארטיראלא-גיע פון די יידן אין די אקופירטע אייראפעאישע לענדער אין די יארן 1939-1945.

די אויסשטעלונג וועט פארנעמען 8 זאלן פונעם בלאק, עס וועלן זיך דא געפינען די אפטיילן : ראסיזם און אנ-טיסעמיטיזם אלס איינע פון די וויכ-טיקסטע עלעמענטן פון דער היטלע-רישטישער פאליטיק צום אונטעריאכן פעלקער; די ערשטע עטאפן פון דער יידישער מארטיראלאגיע (דאס איינ-פירן די געלע לאטע, געטאס ארבעטס-לאגערן, רויב פון פארמעגן, צוואנגס-ארבעט) אדא"ל; דאס קולטור - לעבן, ליטעראריש שאפן, ווי אויך די אליינ-הילף אין די געטאס; הילף מצד דער ארטיקער באפעלקערונג; אויסזידלונ-גען אין די טויט-לאגערן און הילף מצד דער ווידערשטאנד-באוועגונג.

דינסטיק, דעם 26-טן מערץ 1968, 8.30 אונט
אין גרויסן זאל פון האטעל "מאדערן" (פלאס דע לא רעפובליק)

יערלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג

פון אונזער פארבאנד

אונטערן פארזיץ פון פרעזידענט ב. פאנס

טאג - ארדענונג :

1. טעטיקייט-באריכט פון איזי בלום ;
2. פינאנציעלער באריכט פון ל. סאלאמאן ;
3. דיסקוסיע איבער די באריכטן ;
4. וואלן פון נייעם קאמיטעט ;
5. אפשטימונג פון די רעזאָלוציעס.

וויכטיקע באַמערקונג :

די אלגעמיינע פארזאמלונג איז אפן אויסשליסלעך פאר די מיטגלידער פון פארבאנד, וועלכע האבן רעגולירט זייער מיטגליד-אפצאל פארן יאר 1967. די וואס האבן עס נאך נישט געטאן וועלן קענען איינצאלן ביים אריי-גאנג פון זאג, זיי וועלן דארפן מיטברענגען די איינלאדונגס-קארטן, וועלכע זיי וועלן באקומען צוגעשיקט דורך פאנס, אדער זייער מיטגלידס-קארטע.

Nº 117 Février 1968

①

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945
58, rue du Château-d'Eau — PARIS-X* — Tél.: 607-49-26

LES ANCIENS COMBATTANTS contre le racisme

par
Pierre PARAF

La deuxième guerre mondiale a été voulue, déclenchée par le racisme hitlérien. C'est au nom d'une prétendue race supérieure que l'Europe a été dévastée, asservie, que six millions de Juifs, des centaines de milliers de Gitans ont été assassinés, en attendant que les Slaves et les Latins les rejoignent dans l'extermination.

La victoire des Alliés en 1945 a été une victoire sur le racisme. Les années de décolonisation qui suivirent devaient marquer aussi un recul décisif sur le plan international.

Et pourtant le racisme demeure, tantôt provocant, tantôt insidieux, toujours prêt à prendre sa revanche, si des succès du néonazisme ou la venue d'une crise économique lui en donnaient la possibilité.

Sur la carte géographique du racisme, l'Union sud-africaine bénéficie d'une honteuse primauté. Elle est le seul pays qui ose l'inscrire dans sa Constitution, le pratiquer, à l'encontre de ses populations « colorées » sous la double forme de l'oppression et de la plus stricte ségrégation. Non seulement la fréquentation des Noirs et des Blancs est interdite, mais ils ne peuvent s'asseoir sur les mêmes bancs, voyager dans les mêmes wagons ou les mêmes bus, fréquenter les mêmes écoles, être malades dans les mêmes hôpitaux, reposer dans les mêmes cimetières. L'Apartheid ne cesse que lorsqu'il s'agit de groffer le cœur d'un Noir dans la poitrine d'un Blanc.

Dans la grande République des Etats-Unis, au pays de Lincoln, de Roosevelt et de Kennedy, le racisme antinoir continue de sévir. Les lenteurs de l'administration américaine à le combattre ont dangereusement dégradé la situation. Ceux qui ne demandaient que l'égalité réclament désormais le Pouvoir Noir. Là où la résistance passive, l'opposition légale ont échoué, la violence reprend ses droits et l'on peut craindre dans l'avenir le développement d'un racisme antiblanc.

Le racisme antisémite n'a pu être résorbé non plus dans le monde socialiste, malgré les nobles efforts révolutionnaires des premières années. Un demi-siècle n'a pas suffi

à anéantir les vestiges de la Russie tsariste. De récentes menées antisémites en Pologne ont alerté les plus fidèles amis de ces nations et de leurs régimes.

Les antiracistes ne se préoccupent ni de considérations nationales, ni de préférences politiques. Ils savent déjouer les pièges des nostalgiques de la guerre froide, mais se gardent de contester le mal, là où il existe. Leur devoir, sous tous les horizons, est de le détecter, d'y remédier dans la seule perspective du respect des Droits de l'Homme qu'il ne faut pas laisser défler, en une année proclamée justement l'année des Droits de l'Homme.

Mais en notre France aussi où ces Droits ont été solennellement, exemplairement proclamés, le racisme n'est pas éteint. Le Français, en réalité plus xénophobe que raciste, ne témoigne pas aux travailleurs immigrés les égards, l'amitié auxquels ils pourraient s'attendre. Ceux qui nous apportent leur travail, accomplissent parfois des besognes dont nos compatriotes ne voudraient pas ; on les accuse de prendre nos places, de manger notre pain. On les laisse vivre en des conditions sordides. On les abandonne à leur solitude, à leur isolement.

Et l'on rougit d'avoir à constater que, malgré d'incontestables progrès accomplis — en particulier chez les jeunes — l'antisémitisme existe encore dans le peuple de l'Abbé Grégoire et de Jean Jaurès, que certains s'obstinent à tenir leurs frères juifs qui, depuis si longtemps ont donné dans la paix, comme dans la guerre la mesure de leur patriotisme, pour des étrangers et des ennemis.

Sans doute, ne s'agit-il là que d'une faible minorité, une « racaille » qu'il faut traiter comme telle — celle qui nous adresse des lettres anonymes d'injures à chacun de nos appels à la fraternité des peuples et des hommes. Mais il nous faut plus que jamais rester unis et vigilants.

Et de cette union comme de cette vigilance, nous sommes, nous les anciens combattants, le symbole. Nous devons demeurer, par-delà les nuances qui légitimement peuvent diversifier des hommes libres, l'élément le plus actif et le plus efficace.

Lutter contre le racisme, c'est sauvegarder la réalité essentielle de notre victoire.

Lutter contre le racisme qui a semé sur la route guerrière tant de honte et tant de mort, c'est aussi lutter pour la paix.

Pierre PARAF.

**Le 12 Mars dernier,
brillante réception
au LUTETIA
pour l'attribution
du prix
MAURICE
VANIKOFF**

(Voir page 2.)

LE DIMANCHE 26 MAI 1968

CÉRÉMONIE du SOUVENIR

DEVANT NOTRE MONUMENT
AU CIMETIERE DE BAGNEUX

EN HOMMAGE

**A NOS HEROS MORTS POUR LA FRANCE
ET POUR LA LIBERTE**

Vous accomplirez votre devoir en venant
nombreux honorer la mémoire de nos morts.

**L'Union des
Engagés Volontaires et
Anciens Combattants Juifs**

**adresse à l'Etat d'Israël
à l'occasion
de son 20^e anniversaire**

**les vœux les plus chaleureux
de prospérité et de paix.**

Vers la Paix au Vietnam ?

La presse du monde entier commente avec optimisme les ouvertures de paix du président Johnson et la réponse favorable du président du Nord-Vietnam, Ho Chi Minh.

Au moment où notre journal s'imprimait nous ne savions pas encore si la rencontre entre les représentants des deux pays avait été fixée.

Nous voulons croire que l'espoir des millions d'hommes à

travers le monde de voir enfin terminée cette horrible guerre ne sera pas déçu.

Quant aux anciens combattants juifs, inutile de souligner à quel point ils se réjouissent devant cette perspective de paix dans le Sud-Est asiatique.

Ils veulent espérer que la voie des pourparlers choisie pour liquider ce dramatique conflit sera bientôt empruntée également pour mettre fin au conflit israélo-arabe.

Notre tombola annuelle

Comme tous les ans, nos camarades vont recevoir bientôt nos cartes de soutien.

Nos camarades savent que le produit de ces cartes nous permet d'alimenter le fonds de notre travail social, qui prend une extension de plus en plus im-

portante pour diverses raisons qu'il serait superflu d'évoquer ici. Cette collecte nous permet également de verser tous les ans quatre ou cinq mille francs pour la Forêt du Souvenir en Israël, où notre Union compte déjà plus de six mille arbres.

Les bons de soutien donnent droit de participer à une tombola gratuite comportant de nombreux lots de valeur. (Un voyage en Israël, un voyage de 3 jours à Londres, un voyage de 3 jours en Hollande, un téléviseur, trois voyages à Nice avec visite des « Lauriers Roses », etc.)

Le 26 juin, au cours d'une soirée cinématographique, salle de l'Entrepôt, 23, rue Yves-Toudic, aura lieu le tirage public de cette tombola.

Nous sommes convaincus que nos camarades et amis feront un effort pour que le succès de notre campagne de bons de soutien soit assuré. D'avance, nous les en remercions bien vivement.

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE A CONNU UN VIF SUCCES

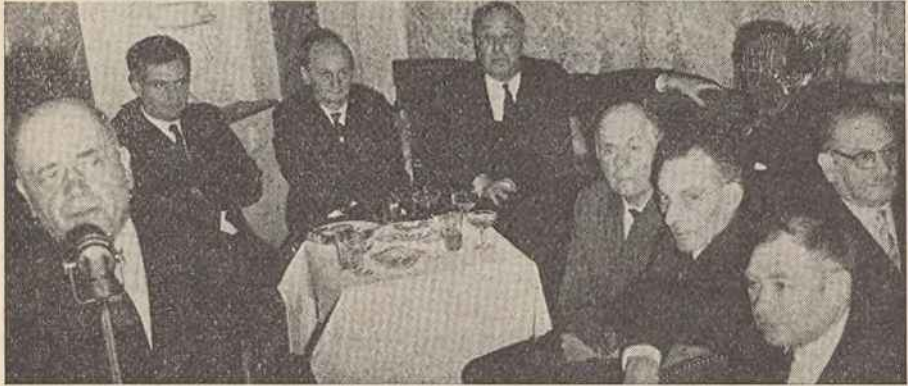


Une vue partielle de la salle de l'Hôtel Moderne archicomble. (Voir compte rendu en pages 4 et 5.)

L'Attribution du Prix MAURICE VANIKOFF



Le Président Jacques Madaule remet le prix au représentant de l'Ambassade d'Israël, destiné à l'organisation des Invalides de guerre qui a publié « Face à l'ennemi nazi » (à gauche) et à David Diamant (ci-dessous) pour son manuscrit « Avec ou sans armes ».



De gauche à droite : MM. Jacques Madaule (au micro), Kedron, attaché culturel de l'Ambassade d'Israël, G. Kenig, Paul Manet, Pierre Paraf, Joseph Fridman, M. Schuster et le Dr Danowski.



Notre président B. Pons prononçant son allocution devant le micro.



Mme Vanikoff saluée par le président Madaule.



De gauche à droite : notre ami H. Bulawko, Mme et le président Paul Manet et Charles Joineau.



De gauche à droite : MM. J. Pierre-Bloch, Pierre Paraf et notre secrétaire général Isi Blum.

UNE BELLE INITIATIVE QUI HONORE NOTRE UNION

EN créant le prix littéraire annuel Maurice-Vanikoff, nous n'avons eu qu'un seul objectif : inciter et encourager l'écrivain, l'historien, le chercheur pour qu'il éclaire, par son étude, l'opinion publique sur la contribution des combattants volontaires juifs d'origine étrangère à la libération de la France ainsi que sur leur lutte sans merci contre l'hitlérisme.

Le jury, composé d'éminentes personnalités, présidé par Jacques Madaule, a hautement apprécié « L'Orchestre rouge » de Gilles Perrault, pour ses qualités littéraires et surtout pour l'épopée historique qu'il retrace, en faisant ressortir les caractères de ces hommes et de ces femmes, pour la plupart d'origine juive, qui par leur héroïsme contribuèrent à l'anéantissement de 200.000 militaires allemands.

Les deux autres œuvres primées (« Face à l'ennemi

nazi », édité en hébreu en Israël, ainsi que le manuscrit de David Diamant « Avec armes ou sans armes », de 3.000 F chacun, ont répondu au but recherché. Les auteurs ont, en effet, par leur travail, contribué à faire ressortir la lutte des Juifs au cours de la dernière guerre, contre l'occupant nazi en France et dans d'autres pays occupés.

Si nous avons donné le nom de Maurice Vanikoff à ce prix, c'est qu'il a été durant toute sa vie, non seulement une grande figure du mouvement ancien combattant mais également un infatigable documentaliste, un chercheur et un lutteur farouche contre l'antisémitisme, pour le rapprochement juéo-chrétien et de tous les hommes de bonne volonté épris de paix.

Il est l'auteur d'une œuvre remarquable « De Rethondes à l'île d'Yeu », mettant en relief la complicité de Pétain

dans la déportation des 120.000 Juifs de France.

Le prix Maurice-Vanikoff, devenu une réalité, sera désormais une arme efficace dans la lutte contre l'antisémitisme et la xénophobie, lutte que notre organisation mène inlassablement depuis sa création.

Le prix littéraire ne se limite pas seulement à cela. Il représente en même temps une action culturelle qui honore notre Union. C'est une nouvelle tâche qui s'ajoute à nos multiples préoccupations.

Nous sommes certains que l'attribution de ce prix suscitera un nouvel élan parmi nos membres toujours à la pointe du combat pour la paix et incitera d'autres écrivains et chercheurs à publier des œuvres sur l'héroïsme des Engagés Volontaires Juifs de France.

M. SCHUSTER.

La brillante réception à l'hôtel Lutétia

Le 12 mars dernier, une brillante réception a été donnée à l'Hôtel Lutetia par notre Union, à l'occasion de la remise du prix Maurice-Vanikoff par le président Jacques Madaule aux lauréats : Gilles Perrault pour son œuvre « L'Orchestre Rouge » ; David Diamant pour son manuscrit « Avec armes ou sans armes », et à l'attaché culturel de l'Ambassade d'Israël pour l'œuvre collective de l'Association des Invalides de guerre en Israël : « Face à l'ennemi nazi ».

Devant une assistance nombreuse, notre secrétaire général Isi Blum remercia les personnalités venues en

grand nombre et cita le nom des membres du jury de ce prix.

Après que notre président B. Pons ait donné les raisons pour lesquelles ce prix a été créé par l'Union et pourquoi lui avoir donné le nom de Maurice Vanikoff, c'est le président du jury, Jacques Madaule, qui procéda à la remise solennelle des prix.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté :

Paul Manet, président de l'U.F.A.C. ; Pierre Villon, président de l'A.N.A.C.R. ; Joineau, secrétaire général de la F.N.D.I.R.P. ; Pierre Paraf, président du M.R.

A.P. ; Schwiltza, représentant B. Lecache, président de la L.I.C.A. ; Kedron, attaché culturel de l'Ambassade d'Israël ; Pierre-L..., ancien ministre ; Henry Sulawko ; Armand Kohn, président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres ; le colonel L'Hopitalier ; l'écrivain Charles Goldstein ; Mme Golgevit, secrétaire des Anciens déportés juifs, etc.

C'est avec une émotion particulière que les assistants accueillirent Mme veuve Vanikoff.

Le jury s'était réuni le 20 février pour décerner le prix Maurice-Vanikoff.

LE JURY DU PRIX MAURICE VANIKOFF

- MM. H. BULAWKO
- Isi BLUM
- René CASSIN
- Dr S. DANOWSKI
- J. FRIDMAN
- G. KENIG
- Bernard LECACHE
- Jacques MADAULE (président)
- Pierre PARAF
- J. PIERRE-BLOCH
- B. PONS
- M. SCHUSTER
- Dr H. SLOVES
- Pierre VILLON

LA LETTRE DE GILLES PERRAULT

Monsieur le Président,

Il est à peine besoin de vous dire combien je suis sensible à l'honneur qui m'est fait par le jury du Prix Maurice-Vanikoff. La personnalité éminente de ses membres fait de la distinction qu'ils ont bien voulu m'accorder la meilleure justification de mon travail et des peines qu'il m'a parfois données.

Mais je suis surtout heureux pour ceux dont j'ai raconté l'action aux jours sombres de la lutte antinazie. La plupart sont morts, certains sont encore vivants, mais tous sont restés dans l'ombre, après la guerre, pour des raisons diverses qui n'étaient jamais bonnes. La « mention exceptionnelle » accordée au livre retraçant leur action et leur sacrifice, c'est

avant tout à eux qu'elle s'adresse — et c'est la première fois qu'un hommage public leur est ainsi rendu. Je suis sûr que les survivants en seront profondément émus et que les familles des morts vous en auront beaucoup de gratitude.

Un engagement pris de longue date risque malheureusement de m'empêcher d'être des vôtres le 12 mars. Si je ne parvenais à m'en délier, je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir dire à vos collègues du jury mes excuses, mes regrets, et ma très vive reconnaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Gilles PERRAULT.

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C.

(les 2 et 3 Mars 1968)

Le Conseil d'administration de l'U.F.A.C. s'est réuni les 2 et 3 mars dernier au siège de l'Union des Aveugles de Guerre. Les membres du Conseil ont délibéré durant ces deux jours des problèmes intéressant le monde combattant. Il a adopté un certain nombre de motions et a décidé de convoquer l'Assemblée générale de l'U.F.A.C., les 5 et 6 octobre prochain.

Nous reproduisons ici de larges extraits de ces motions ainsi que de l'allocution d'ouverture du président de l'U.F.A.C., Paul Manet.

L'Allocution de Paul MANET

« Dans le passé, je m'attachais, dans chacune de mes allocutions, à souligner les difficultés de la lutte qui nous était imposée. Celle-ci, aujourd'hui, a pris un caractère très particulier.

« Nous n'avons plus comme titulaire du ministère des Anciens Combattants un homme qui ne savait opposer à nos justes revendications que la morgue et la hargne. Mais au moins nous savions que M. Sanguinetti avait adopté vis-à-vis des anciens combattants et victimes de guerre une véritable attitude de combat qui ne trompait personne. Tout était net et clair. Malgré les énormes moyens utilisés par M. Sanguinetti, celui-ci subit, sur plusieurs terrains, des échecs cuisants et retentissants dans les véritables affrontements que son zèle intempestif avait imposé aux anciens combattants et victimes de guerre.

« A ce ministre de combat, on a voulu faire succéder un ministre « du sourire » et du dialogue, mais le sort des anciens combattants et victimes de guerre ne s'est nullement trouvé amélioré.

« Mieux, M. Duviillard assimile à des attaques personnelles, l'action que nous poursuivons sans relâche contre les injustices.

« C'est ainsi que le ministre des Anciens Combattants s'est déclaré mécontent de notre meeting à la salle Wagram en novembre.

« Qu'aurait-il dit s'il avait assisté au défilé de plus de 100.000 anciens combattants et victimes de guerre de la place de l'Opéra à la place du Palais-Royal ! Le ministre des Anciens Combattants de l'époque avait poursuivi le dialogue avec les militants qualifiés en vue de rechercher des solutions.

« M. Duviillard, au contraire, a voulu « punir » le Comité national de Liaison en refusant de le recevoir, il a cru nécessaire de diminuer la subvention de fonctionnement de l'U.F.A.C. Les associations les plus représentatives du Mouvement Ancien Combattant se sont trouvées exclues du Comité d'organisation des cérémonies destinées à célébrer le 50^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Veut-on célébrer cette journée du souvenir en ignorant les survivants de ceux qui ont permis d'inscrire une grande date dans notre histoire nationale ?

Le Dr DANOWSKI
PRESIDENT D'HONNEUR
DE NOTRE UNION

Le Comité, élu à la dernière Assemblée générale, réuni le 2 avril dernier, a accordé le titre de Président d'honneur à notre camarade, le Dr Danowski, qui a été, pendant près de treize ans, à la tête de notre Union.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Notre camarade
L. DAVIDOVSKI
décoré

Notre camarade L. Davidovski, ancien combattant et prisonnier de guerre, vient de se faire attribuer la « Médaille des Evadés ».

Nous le félicitons bien amicalement à cette occasion.

cours les plus percutants, la dialectique la plus habile, les communiqués dont la large diffusion n'assure pas pour autant la véracité des affirmations, ne duperont personne et surtout pas ceux qui ont tout sacrifié au service de la France.

« Non, monsieur le Ministre, les anciens combattants et victimes de guerre ne pourront jamais considérer que de bonnes paroles suffisent pour que de justes revendications soient satisfaites ou pour que disparaissent de criantes injustices.

« Un dialogue sincère, loyal, dénué de toutes manœuvres, de tous faux-fuyants, de toute démagogie est nécessaire, indispensable si l'on veut bien tenir compte de l'intérêt bien compris du pays. »

Après avoir évoqué l'importance des problèmes internationaux, le président conclut :

« Je vous demande d'affirmer, par la clarté et la fermeté de vos décisions, la volonté unanime du Mouvement Ancien Combattant. »

50 ans après 1918:
Paix et Amitié en Europe et dans le Monde

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. réuni à Paris les 2 et 3 mars 1968,

Déclare qu'il ne faut pas confondre le rapprochement franco-allemand basé sur un ardent désir de paix et la lutte indispensable contre toutes les forces qui tendent à remettre en valeur des systèmes autoritaires qui nous ont conduit à l'hitlérisme, une des formes du totalitarisme et de l'esprit de revanche.

Il manifeste à nouveau son inquiétude face à l'influence grandissante du néo-nazisme en Allemagne Fédérale et au développement de l'agitation inspirée de théories raciales et nazies tant en France que dans d'autres parties du monde.

Instruits par l'expérience de l'accession de Hitler au pouvoir et de la guerre particulièrement sanglante et inhumaine qui s'ensuivit, les anciens combattants et victimes de guerre, les résistants, les déportés et toutes les victimes du nazisme, demandent que soient prises, partout, les mesures propres à juguler au plus vite les dangers du néo-nazisme. L'accession au pouvoir du N.P.D. en Allemagne Occidentale, en raison de son programme chauvin de reconquêtes territoriales et d'armements atomiques, placerait l'Europe occidentale, dont la France, dans une situation difficile, en même temps que s'aggravaient les menaces contre la liberté des peuples, l'indépendance des nations et la paix.

En raison de ces dangers, les anciens combattants de France et des autres pays, sont fondés à demander que, notamment :

- soit accélérée la procédure qui aboutira à l'adoption par l'O.N.U. de la Convention internationale sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ;
- soit instituée la Cour pénale internationale, prévue par les commissions de l'O.N.U., chargée de juger ces crimes ;
- l'Allemagne fédérale renonce à la prescription des crimes de guerre qui doit intervenir en 1969 ;
- les criminels de guerre soient châtiés effectivement pour leur participation aux crimes monstrueux du nazisme ;
- les frontières actuelles des Etats européens soient solennellement reconnues par tous les Etats qui composent l'Europe ;
- l'Allemagne renonce à tout armement atomique sous quelque forme et quelque prétexte que ce soit ;
- l'application des accords in-

ternationaux, signés pendant et depuis la seconde guerre mondiale, prescrivant l'interdiction des organisations d'inspiration nazie, raciste et militariste d'anciens S.S. ;

- des mesures rigoureuses soient prises en France à l'encontre des organisations et des individus qui se livrent à la propagande et à des actes racistes, antisémites et pro-nazis.

L'U.F.A.C. rappelle que tous les peuples européens sont solidaires dans le maintien de la paix. Elle attache donc une importance particulière au développement des relations Est-Ouest fondées sur le respect des indépendances nationales et des droits légitimes de chaque Etat. Elle formule à nouveau le souhait que s'organise entre tous les Etats européens une sécurité collective qui encourageait le développement de la coexistence pacifique par l'intensification des échanges économiques, sociaux, culturels et sportifs qui favoriseraient le désengagement atomique de l'Europe et la solution des problèmes posés par le désarmement général, progressif, simultané et contrôlé, condition essentielle pour l'instauration d'une paix durable.

Dans cet esprit, l'U.F.A.C. :

- entend multiplier ses relations bilatérales avec toutes les associations d'anciens combattants, de résistants et de victimes du nazisme ;
- se félicite de la décision de la dernière Assemblée générale de la F.M.A.C. de convoquer, en septembre prochain, un colloque des dirigeants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre et de résistants de tous les pays européens ;
- adresse l'expression de sa solidarité confiante aux camarades anciens combattants, aux jeunes et aux autres forces qui, au-delà du Rhin, s'opposent courageusement à la montée du néo-nazisme, apportant leur contribution à la construction de la paix dans la liberté et la justice et fécondent ainsi l'amitié entre les peuples allemand et français.

En cette année du cinquante-naire de la fin de la première guerre mondiale qui a ensanglanté l'Europe, l'U.F.A.C. proclamant son attachement indéfectible à la cause de la paix et de la fraternité entre les hommes, invite les millions d'anciens combattants et de victimes de guerre qui lui font confiance à saisir toutes occasions propices pour agir en faveur de la paix juste et durable qui est leur ultime espérance pour les générations à venir.

Problème du Moyen-Orient

Le Conseil d'administration, fidèle à la doctrine constante de l'U.F.A.C. pour le règlement, par la négociation, de tous les différends internationaux :

Approuve et soutient la résolution adoptée par le Conseil de Sécurité le 22 novembre 1967.

(La résolution en question a été publiée in extenso dans Notre Volonté du mois de décembre dernier.)

Souhaitant l'établissement d'une paix durable dans cette partie du monde,

DEFENSE DES DROITS

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C., réuni à Paris, les 2 et 3 mars 1968,

Après avoir entendu le compte rendu de l'action du Bureau de l'U.F.A.C., de ses entrevues avec l'Amicale des Députés anciens combattants et avec le ministre des Anciens Combattants ;

Approuve sans réserve l'action et les protestations de son président et de son Bureau ;

Exprime à l'Amicale des Députés anciens combattants sa gratitude pour le concours qu'elle leur a apporté ;

Regrette le refus du ministre des Anciens Combattants de recevoir le Comité national de Liaison qui groupe en son sein les représentants du plus grand nombre des survivants de toutes les générations du feu ;

Souhaite que le ministre des Anciens Combattants favorise, pour sa part, l'union de toutes les forces combattantes ;

Souhaite que le dialogue reprenne sans exclusive avec le ministre des Anciens Combattants dans la confiance et la loyauté réciproques.

Une telle attitude serait de nature à faciliter le règlement du « contentieux » qui, depuis des années, oppose gouvernement et anciens combattants et victimes de guerre.

En quelques mots, il s'agit :

- du sort des veuves de guerre, ascendants, orphelins, déportés, suppression des forclusions, reconnaissance de la qualité de combattant à ceux qui ont pris part aux combats en Algérie, mise en œuvre de l'article 55 de la loi de finances 1962 qui prévoit, notamment, l'égalité des droits ;

L'U.F.A.C. souhaite que, sans plus tarder, enfin, soit réunie, grâce à la mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale du rapport portant sur les cinq propositions, la commission tripartite qui élaborera un texte répondant sans ambiguïté à l'esprit dans lequel les législateurs avaient voulu ce rapport constant.

Confirme le mandat précédemment donné par l'Assemblée générale au Bureau, de prendre toutes mesures d'action utile pour agir auprès de l'opinion publique, des parlementaires, et du gouvernement, en collaboration avec le Comité national de liaison, pour le cas où le projet de budget ne comporterait pas les mesures attendues.

Dès à présent, le Conseil d'Administration appelle l'attention du ministre, du gouvernement, de l'opinion publique, sur les conséquences déplorable qu'aurait l'absence d'un dialogue nécessaire et efficace ayant pour but et effet de liquider tout au moins en partie, le « contentieux » actuel en une année où devrait être préparé en collaboration étroite avec l'U.F.A.C. le cinquantième de l'Armistice.

NOS PEINES

Nous présentons à la famille de notre camarade

Hersch LEMPEL

nos condoléances les plus attristées, à la suite du deuil qui la frappe cruellement.

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux membres de la famille de notre camarade

Maurice MAISNER

décédé, et leur assurons de toute notre sympathie.

Pour la Paix au Vietnam

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. considère qu'il convient de mettre d'urgence un terme au conflit du Vietnam.

En se prolongeant, cette guerre accumule les deuils et les ruines et inflige aux populations de l'ensemble du Vietnam des souffrances incommensurables.

L'U.F.A.C. rappelle que, seule, la négociation pourra mettre fin à cette guerre exterminatrice.

Cette négociation, pour s'engager, suppose que cessent immédiatement les bombardements américains sur le Nord-Vietnam, et que soit reconnu comme interlocuteur le Front National de Libération du Sud Vietnam.

La solution négociée de ce conflit doit être recherchée sur la base des Accords de Genève qui, en 1954, ont mis fin à la guerre d'Indochine et qui prévoyait la libre disposition du peuple vietnamien dans le respect de son droit à l'indépendance, sous garantie et contrôle internationaux.

Profondément bouleversée par les souffrances du peuple vietnamien, l'U.F.A.C. salue toutes les initiatives qui vont dans ce sens et invite les anciens combattants et victimes de guerre à prendre leur part des efforts entrepris pour conduire, à brève échéance, au rétablissement de la paix.

A SAINT-QUENTIN
COMMEMORATION
DE L'INSURRECTION
DU GHETTO DE VARSOVIE
LE 21 AVRIL PROCHAIN

Notre section de Saint-Quentin organise, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie, une commémoration solennelle qui aura lieu le dimanche 21 avril prochain à 9 heures du matin, au cimetière Saint-Jean.

A cette manifestation, qui sera présidée par notre camarade A. Glowiczower, président de la section, prendront la parole : le Préfet de l'Aisne, J. Pierre-Bloch, ancien ministre, Jacques Braconnier, maire de la ville et conseiller général, et le Rabbín de la région.

La cérémonie du 21 avril est organisée sur l'initiative de notre section avec toutes les associations juives de la ville.

Nos camarades sont invités à y venir nombreux.

NOTRE BELLE ASSEMBLÉE

Le rapport du secrétaire général

Notre secrétaire général commence son rapport par souligner les raisons pour lesquelles toutes les tentatives de porter atteinte à notre fraternelle cohabitation se sont encore soldées par un échec. Les A.C. juifs nous sont reconnaissants à divers titres. Il énumère toute une série de réalisations, des droits arrachés en faveur des catégories importantes des victimes de guerre qui n'auraient jamais vu le jour si notre organisation n'existait pas.

« Il y a encore autre chose, dit-il : le sentiment de lien et de fraternité scellé durant les longues années de lutte et de souffrances communes sur les fronts, dans les camps, dans la Résistance, reste tellement ancré dans le cœur de chacun d'entre nous qu'il serait difficile d'imaginer que ce sentiment puisse être brisé. »

« Mais une raison, non moins importante, est celle de la volonté inébranlable de l'équipe dirigeante, que vous avez désignée pour gérer les affaires de l'organisation, de servir honnêtement et pour le mieux, la cause de tous nos camarades. »

« Notre comité qui, par sa composition, reflète, nous le pensons, l'image fidèle de notre organisation, recherche toujours, dans un climat de tolérance, qui lui est propre, la solution des problèmes qui se posent devant l'organisation, des solutions tenant toujours compte des aspirations de la masse de nos adhérents. »

En abordant ces problèmes, il commence par celui de la guerre de six jours qui domina pendant une longue période la scène internationale.

cette partie de l'univers afin d'écarter le spectre de la guerre et de rechercher une solution pacifique aux questions en litige entre Israël et ses voisins arabes. »

Des lettres dans ce sens ont également été adressées aux gouvernements des trois autres Grands.

Il rappelle nos interventions à l'U.F.A.C. et l'échange des lettres à ce sujet avec le président Paul Manet.

Quand l'irréparable, malheureusement arriva, notre comité réuni le lendemain, 6 juin, exprima sa solidarité avec Israël et décida de participer à la collecte, et plus de 11 millions d'anciens francs ont été versés au Fonds de Solidarité.

« Il faut souligner que nous avons toujours préconisé une solution politique aux problèmes en litige entre Israël et ses voisins arabes. Nous avons toujours estimé que rien de durable ne peut être obtenu par la force. C'est pourquoi nous avons exprimé notre satisfaction après le vote unanime du Conseil de Sécurité du 22 novembre 1967, préconisant le règlement du conflit par des pourparlers. »

« Et malgré les graves événements de la semaine dernière, nous voulons espérer, nous voulons croire que l'année 1968 verra s'ouvrir le chemin de la négociation, seul moyen de mettre fin à une situation dangereuse aussi bien pour les pays concernés que pour la paix du monde. »

LA GUERRE AU VIETNAM

« Les événements du Proche-Orient ne nous donnent pas le droit de négliger les autres dangers qui directement nous concernent tous, en tant qu'hommes et en tant que Juifs. »

« L'agression américaine au Vietnam conduit à un véritable génocide ; les images horribles qui nous sont présentées par la presse et la télévision ne peuvent que révolter chaque homme épris de justice. »

« C'est pourquoi nous ne pouvons que faire nôtre la motion que vient d'adopter l'U.F.A.C. concernant ce problème douloureux. »

« Suivons donc les conseils de l'ensemble des organisations d'anciens combattants pour participer plus activement dans ce combat sacré pour la paix au Vietnam. »

LE DANGER NEO-NAZI

« La montée inquiétante du néonazisme de l'autre côté du Rhin, préoccupe de plus en plus sérieusement le monde combattant et en général ceux qui sont soucieux pour l'avenir de l'humanité et pour la paix dans le monde. »

« Inutile de souligner que ce grave problème figure parmi les plus importants dont doit s'occuper notre Union. Que le néonazisme s'avère comme un danger réel, personne ne le conteste plus à présent. »

« Le dernier congrès du N.P.D. à Hanovre a démontré, par la ma-

nière dont il s'est déroulé et par le programme énoncé, que ce nouveau parti allemand ne diffère point du parti national-socialiste d'Hitler. »

« Le succès de ses meetings à la nazi, ses manifestations revanchardes de plus en plus fréquentes, ses succès électoraux dans divers Landtags font planer un danger de voir dans le futur Bundestag un groupe important de ce parti nazi. »

« Ce développement dangereux n'est pas étonnant quand on sait que des hauts dignitaires de l'époque hitlérienne occupent des postes importants dans l'armée, dans la police, dans l'appareil judiciaire. Le chef de l'Etat, Luebké lui-même, n'est-il pas accusé d'avoir participé à la construction des camps d'extermination nazis ? »

« Il cherche à se disculper, il ne se souvient plus d'avoir signé des projets de ce genre. Et alors qu'il a perdu subitement la mémoire, nous apprenons qu'une délégation d'une association d'Israël d'anciens déportés, vient de se rendre à Bonn pour exprimer à Luebké leur sympathie... »

« Quant à nous, qui condamnons sévèrement ces lâches-bottes indignes, nous poursuivons notre combat tant que nous vivrons, pour démasquer les anciens nazis et contre la renaissance de la peste hitlérienne. »

Le secrétaire général mentionne quelques initiatives prises par notre Union pour contribuer à la lutte contre la renaissance du nazisme et du militarisme revanchard en Allemagne fédérale. Il souligne cependant que nous aurions pu faire davantage dans ce domaine et conclut ce chapitre en déclarant :

« Pour sauvegarder l'avenir de nos enfants, pour rester fidèles à nos camarades morts pour la France, et pour l'honneur du peuple juif, n'oublions pas ce que fut le nazisme, opposons-nous de toutes nos forces à ce fléau barbare. »

LUTTE CONTRE L'ANTI-SEMITISME

« L'antisémitisme, partout dans le monde où il peut se manifester et sous n'importe quelle forme, nous concerne directement. Il est donc de notre devoir de rester, comme toujours, vigilants et de réagir en permanence. »

« C'est pourquoi, quand nous avons constaté que certaines caricatures parues dans la presse soviétique, à la suite de la guerre israélo-arabe, pouvaient alimenter des survivances antisémitiques en U.R.S.S., nous avons protesté dans une lettre à l'ambassadeur à Paris, lettre que nous avons rendue publique. »

« Dernièrement, lorsque nous apprîmes que Kitchko, l'auteur du pamphlet antisémite « Le Judaïsme sans fard », venait de se faire attribuer une décoration en Ukraine, nous avons immédiatement réagi pour dire l'indignation des anciens combattants juifs, en rendant public le texte suivant :

« Nous avons pensé qu'après le retrait de la circulation de la

Les membres de notre Union sont venus plus nombreux encore que l'année dernière à l'Assemblée générale qui s'est tenue le 26 mars 1968 dans la grande salle de l'Hôtel Moderne. »

Leurs visages reflétaient une profonde satisfaction de rencontrer et de serrer la main à des copains, des camarades de luttes et de souffrances des années sombres de la guerre. »

La séance débuta à 21 heures très précises, après que les dirigeants de notre Union et les délégués de nos sections de province aient pris place à la tribune. »

Notre président B. Pons ouvrit la séance en saluant nos camarades A. Glowiczower, président de la section de Saint-Quentin ; I. Elson et Ratner, respectivement président et secrétaire général de notre section lyonnaise, et K. Juttner, vice-président de la section « Côte d'Azur ». »

Il fit ensuite observer une minute de silence pour « honorer la mémoire des soldats israéliens tombés au champ d'honneur pour la défense de l'indépendance de l'Etat d'Israël » en associant à cet hommage nos camarades décédés au cours de l'année écoulée. »

Après avoir souligné que notre comité avait largement rempli les tâches posées par l'Assemblée précédente, il dit notamment : « L'année 1967 a été une année riche en grands événements. L'événement essentiel, la « guerre des six jours »,

qui a dominé l'actualité, a été en entier et tout particulièrement

« Je tiens à souligner que les difficultés que traversèrent les Juifs, notre Union éprouve encore plus forte jamais. »

Après l'allocation du président, la parole est aux sections qui, en quelques mots de leurs groupements. »

Ils félicitèrent notre Union pour qu'elle mène dans divers domaines un plus grand bien de tous les

Après le rapport moral du secrétaire général, c'est notre trésorier, qui fait le compte de la section « Côte d'Azur ». »

La discussion générale est ouverte par A. Goldman, au nom de la section de la comptabilité et de l'Union. »

Dans les débats prirent la parole nos camarades Bimlich, Wager, Lewinbaum, Dr Borenstein, I.

G. Szulc, vice-président de la section de notre Union et pour la mission sociale, intervient pour la tance de l'activité que mènent nos camarades malades

fameuse brochure « Le Judaïsme sans fard » et le blâme infligé à son auteur par les autorités, on n'entendrait plus parler de Kitchko. »

« Or, nous apprenons avec stupéfaction que cet individu vient de se faire attribuer une récompense par l'Académie des Sciences d'Ukraine. »

« Notre Union, qui avait déjà protesté lors de la parution de ce « document », exprime à nouveau son indignation devant ce fait scandaleux. »

« Les récents événements en Pologne où, à l'occasion des manifestations estudiantines, certaines personnalités firent des déclarations à caractère antisémite, nous ont amené également à prendre position. »

« Nous reproduisons par ailleurs le texte de la lettre qui a été adressée à l'Ambassadeur polonais à Paris. »

« Mais si nous nous sommes occupés de ce qui se passe ailleurs, et nous avons raison de le faire, avons-nous fait le nécessaire pour balayer devant notre propre porte ? Avons-nous suffisamment réagi devant l'accroissement de l'antisémitisme dans notre propre pays ? »

« La littérature antisémite reflue ; il ne se passe presque pas de jour sans que la parution d'un livre sur les Juifs ne soit annoncée, les feuilles racistes se multiplient ; avec « Minute », « Aspects de la France », « Rivarol » et les « Charivari », etc., des centaines de milliers d'exemplaires de ces feuilles empoisonnent certaines couches de la société française. »

« Les groupements des nervis tels « Occident » couvrent les murs de Paris et des synagogues, de croix gammées et de slogans anti-Juifs. Les auteurs sont connus, mais le gouvernement ne les poursuit pas. Comme il ne prend aucune mesure pour interdire la parution des journaux excitant à la haine entre citoyens. »

« Les propos antijuifs prononcés par le Chef de l'Etat au cours de la conférence de presse du 24 novembre dernier, « autorisaient solennellement, comme le dit Raymond Aron dans son livre qui vient

de paraître, un nouvel antisémitisme. »

« Le lendemain de cette conférence de presse, nous avons publié une motion exprimant « l'amertume profonde et l'indignation de tous ceux qui ont combattu pour la France et pour la liberté. »

« Nous avons certes protesté à d'autres occasions, comme ce fut le cas au moment de la parution du premier numéro du « Charivari », consacré aux Juifs de France ; nous avons attiré l'attention de l'U.F.A.C. sur la recrudescence de l'antisémitisme en France, en lui demandant que la grande Fédération des Anciens Combattants prenne position dans cette affaire, qui ne concerne pas uniquement les Juifs, mais tous les démocrates. »

« Nous avons, comme l'année passée, participé à la deuxième Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. »

« Mais avons-nous assez fait ? Il faut dire honnêtement, franchement que nous aurions dû faire davantage dans la lutte contre l'antisémitisme en France. »

TROIS ANNIVERSAIRES

L'orateur indique que, faute de temps, il n'a fait ressortir que les aspects essentiels de notre activité qui déterminent l'orientation tenant compte justement du caractère unitaire de notre organisation. »

Il évoque ensuite les dates historiques qui seront bientôt célébrées dans le monde entier. »

« Le 19 avril prochain, il y aura en effet vingt-cinq ans que le Ghetto de Varsovie se souleva. Les quelque trente mille survivants, sur les cinq cent mille Juifs du Ghetto, affamés, presque sans armes, s'insurgèrent et infligèrent des coups sévères à l'ennemi nazi. »

« Cet événement ébranla le monde stupéfait ; le courage des combattants du Ghetto fut salué par tous les hommes subjugués dans les pays occupés. »

« Leur héroïsme fut cité en exemple partout où les hommes se

refusaient à l'ennemi. »

« Cette année-là, le peuple juif célébra son anniversaire en l'honneur de l'Etat d'Israël. »

« Après la guerre, les Juifs de France ont été réintégrés dans la nation française. »

« En avril 1968, nous célébrerons le cinquantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël. »

« Mais nous ne devons pas oublier que, dans le monde entier, les Juifs continuent de souffrir de la persécution. »

« Chers camarades, l'année 1968 sera pour notre Union une année d'effort et de victoire. »

« Dès que nous aurons vaincu, nous pourrons nous consacrer à la reconstruction de notre Union. »

« a) résister aux tentatives de destruction de notre Union. »

« b) défendre les intérêts de notre Union. »

« c) lutter contre le racisme et l'antisémitisme. »

« d) défendre les intérêts de notre Union. »



Les interventions de nos camarades. — De gauche à droite :

A. GLOWICZOWER, K. JUTTNER, I. ELSON, A. GOLD MAN, L. SALAMON, G. SZULC, I. PERTUNSKI, M. SCHUSTER et Joseph FRIDMAN.

CP

Les Volontaires Combattants de France 1967 en Assemblée Générale le 27 mars 1968 à Saint-Lazare. M. Bercoff convalescent de la guerre et hôte parmi tous une ambiance. Dès l'ouverture minute de silence pour le souvenir des camarades disparus, dont Waischur, Dr Kagan, Fédération et Adolphe

GÉNÉRALE

bouleversé le monde
ent les Juifs.

que malgré certaines
toutes les organisa-
est sortie de cette
et plus unie que

ésident, fortement ap-
représentants de nos
ots, retracent l'activité

pour l'intense activité
domaines et pour le
anciens combattants.

présenté par le secré-
amarade L. Salamon,
e rendu financier.

commence après que
la Commission de
tion pour la bonne
pour la saine gestion

notamment part les
eman, Dr Boruchin,
Epstein.

de notre Union et pré-
sident de la com-
pour souligner l'import-
ne sa commission en
les et déshérités.

I. Perstunski, vice-président et président de
notre Mutuelle, attire l'attention de l'Assemblée
sur l'importance de faire partie de cette mutuelle
qui groupe déjà plus de 100 familles.

M. Schuster, secrétaire de l'Union, s'arrête
particulièrement, dans son intervention, sur le prix
Maurice-Vanikoff qui nous a encore rendus plus
populaires dans divers milieux de l'opinion
publique.

Notre vice-président d'honneur, J. Fridman,
présente ensuite le projet de résolution qui est
adoptée à l'unanimité sauf une voix contre et
une abstention.

Après l'élection du nouveau comité et de la
Commission de contrôle, le président lève la
séance.

Il faut souligner le niveau élevé de cette
assemblée, le sérieux avec lequel nos camarades
ont suivi son déroulement.

Les applaudissements fréquents ont exprimé,
d'une façon éloquente, l'approbation, par l'en-
semble de nos camarades, de nos prises de posi-
tion et de notre activité en général.

Cette assemblée contribuera, nous en sommes
convaincus, au renforcement de notre unité, qui
est indispensable pour la cause que nous défen-
dons, la cause des anciens combattants juifs et
victimes du nazisme.

a courber l'échine devant

glorieuse épopée du
if sera transmise de gé-
n génération. Notre Union
n devoir pour s'associer
age, qui sera rendu cette
nos héros du Ghetto de

ril également, commence-
célébrations du vingtième
re de la naissance de
raël.

s des siècles et des siè-
persécutions et de souf-
incommensurables ; après
calvaire du peuple juif ;
massacre de six millions
enfants, le forum Interna-
N.U., accorda en 1948,
le droit de fonder l'Etat

ns ici, à la veille de ce
anniversaire, le jeune
dressons-lui, à cette occa-
meilleurs vœux de pros-
paix et de sécurité.

camarades,
ée prochaine, fin 1969,
on aura à célébrer son
anniversaire. Il y aura en
t-cinq ans qu'elle a été

que l'occupant fut chassé
rançais et bien que les
continuaient encore sur
fronts, nos camarades qui
du maquis après avoir
dans l'armée régulière en
groupèrent pour fonder
on. Ils se posèrent comme
essentiels :

ster fidèles à nos héros
le champ de bataille et
le combat pour la liberté,
fascisme, contre la re-
du militarisme allemand ;
défendre les intérêts des
et manifester à l'égard
mes du nazisme, la plus
ollicitude.

ard'hui, au seuil de notre
ulème anniversaire, nous
affirmer avec fierté que
imes restés fidèles à nos

CHEZ NOS AINÉS DE 1914-18

volontaires Juifs, Anciens
nts au service de la
1914-1918, se sont réunis
blée générale, le mercredi
1968, à leur siège, 29, rue
are, sous la présidence de
ovici Rubin, qui revient
ent d'une sérieuse mala-
heureux de se retrouver
ous ses camarades, dans
oiance fraternelle.

ouverture de la séance, une
le silence fut observée en
de nos camarades dis-
ont voici les noms :

nt, membre actif,
ganoff, président de notre
on,
phe Banet, grand mutilé

de guerre, dont les 2 fils, Albert et
Marcel Banet, étaient présents à
l'Assemblée.

Le président a rappelé le souve-
nir de son cher frère Bernard,
décédé en octobre dernier dans sa
soixante-neuvième année.

Après avoir donné lecture et ap-
prouvé le procès-verbal de nos di-
verses manifestations extérieures,
exposées par le secrétaire général
H. Libman, ainsi que le compte
rendu financier, l'Assemblée a voté
à l'unanimité la reconduction du
présent comité et adopté le projet
d'un prochain déjeuner amical où
seront conviés les délégués des
quatre associations afin de ren-
forcer l'unité de notre Fédération.

Les convalescents des « Lauriers roses » saluent l'Assemblée générale

Les convalescents des « Lauriers
Roses » à Levens, réunis ce jour,
26 mars 1968, ont pris connais-
sance de la tenue de votre Assem-
blée générale annuelle.

Tiennent à vous témoigner toute
leur reconnaissance pour votre
réalisation dans le domaine social.

Tiennent à vous dire toute leur
satisfaction, tant dans la tenue
qu'à l'esprit qui règne dans ce
haut lieu de la fraternité.

Catholiques, Juifs, Musulmans,
sans aucune distinction, vous re-
mercient d'avoir créé des condi-
tions si nécessaires à une bonne
convalescence.

Pour les convalescents :
Le Président,
M. HARTMANN.

DIMANCHE 21 AVRIL 1968 à 20 h 30
GRANDE SALLE DE LA MUTUALITE
SOIREE D'HOMMAGE
AUX COMBATTANTS HEROIQUES
DU GHETTO DE VARSOVIE

A l'occasion du 25^e anniversaire du Soulèvement du
Ghetto de Varsovie, le Comité d'organisation groupant de
nombreuses organisations de la Résistance, de la Dépor-
tation, et de Victimes du nazisme, ainsi que diverses
sociétés mutualistes juives, organise une importante soirée
d'hommage sous la présidence de M. Pierre PARAF,
avec la participation de nombreuses personnalités.

Au programme artistique : la CHORALE POPULAIRE
JUIVE, avec le concours de M. Jacques CHALUDE,
soliste, Mme Emmanuelle RIVA, comédienne, et projection
d'un film sur le Ghetto.

Pour les cartes d'entrée, s'adresser à notre siège :
58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e.
Tél. NOR. 49-26.

Le Comité de patronage de cette manifestation :

MM. Paul BASTID, Mme Simone de BEAUVOIR, MM. H. BIA-
LER, M^{re} André BLUMEL, J.-Paul BONCOUR, René CAPITANT,
René CASSIN, Jean CASSOU, Général CATROUX, Jacques
DEBU-BRIDEL, Gaston DEFFERRE, David DIAMANT, Jacques
DUCLOS, Général GANEVAL, Ch.-J. GOLDSTEIN, professeur
Bernard HALPERN, Charles HERNU, C. HETTIER de BOIS-
LAMBERT, Roger IKOR, professeur Vladimir JANKELEVITCH,
M^{re} Yves JOUFFA, professeur Alfred KASTLER, Joseph KESSEL,
Armand LANOUX, Henri LAUGIER, Bernard LECACHE, M^{re}
Charles LEDERMAN, Jacques LEDERMAN, Dr Marcel LEIBO-
VICI, Dr André LWOFF, Jacques MADAULE, professeur MAN-
DELBROIT, Roger MARIA, François MAURIAC, Albert MEMMI,
Darius MILHAUD, Jacques NANTET, Mme Maxa NORDAU, MM.
Pierre PARAF, Marcel PAUL, Mme Mathilde-Gabriel PERI, MM.
J. PIERRE-BLOCH, Max POL-FOUCHET, Bernard PONS, Vladi-
mir POZNER, RAB, Emmanuel ROBLES, Claude ROY, Révé-
rend-Père Michel RIQUET, Albert SADENFIS, Armand SALA-
CROU, professeur EVRY-SCHATZMAN, Dr Henri SLOVES,
Mme Dora TETTELBOIM, MM. VERCORS, Pierre VILLON, Isy
WINNY, et Mme Olga WORMSER-MIGOT.



A la tribune, de gauche à droite :

S. HERSZKOWICZ, G. SZULC, M. SCHUSTER, I. ELSON, L. SALAMON, G. KENIG, Isi BLUM, B. PONS (au micro),
Joseph FRIDMAN, A. GLOWICZOWER, K. JUTTNER, A. GARBAZ, M. KLAJDER.

PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE de notre section NICE - COTE D'AZUR

Le dimanche 10 mars s'est
déroulée à Nice, salle de l'U.F.
A.C., rue Gubernatis, la pre-
mière Assemblée générale de
notre section Nice-Côte d'Azur.
Des camarades sont venus d'un
peu partout, de Menton, Can-
nes, Juan-les-Pins, etc. Ils
étaient très contents de se ren-
contrer et de former une asso-
ciation qui a toutes les chances
de se développer. En tout cas,
tout le monde a pu constater
que le départ était satisfaisant
et prometteur.

Après que le vice-président et
secrétaire général, le Dr Juttner,
eut salué l'assistance et fait
l'historique de la section, le
président Glowiczower a rappelé
brièvement les buts de la nou-
velle section et souligné le suc-
cès que connaît notre maison de
repos à Levens.

Ensuite, notre secrétaire gé-
néral, Isi Blum, dans une brève
allocation, dit combien l'Union
était estimée dans tous les mi-
lieux et tout particulièrement
dans le monde Anciens Comb-
tants.

Les raisons sont simples : de-
puis que l'U.E.V.A.C.J. existe,
elle n'a cessé de déployer des ef-
forts pour défendre les intérêts
des A.C. et victimes de guerre,

elle a attaché une grande impor-
tance au travail social ; elle a
lutté contre l'antisémitisme et
contre les dangers du nazisme
renaissant en Allemagne Fédé-
rale ; elle a, à chaque occasion,
exprimé sa solidarité avec Israël.
La lutte pour la paix a toujours
occupé une place importante
dans le programme de notre ac-
tion. Notre secrétaire général,
après avoir souligné l'import-
tance d'implantation d'une sec-
tion dans les Alpes-Maritimes,
a salué les camarades qui se
sont dévoués pour que la pre-
mière assemblée soit une réus-
site.

Sur proposition du comman-
dant Berliner, l'assistance a ac-
clamé chaleureusement M. Weis-
mann, grand mutilé de guerre,
officier de la Légion d'honneur,
nommé président d'honneur de
la nouvelle section.

Il est procédé ensuite à l'élec-
tion du bureau. Sont élus à
l'unanimité des voix : prési-
dent : A. Glowiczower ; vice-
président, secrétaire général :
le Dr Juttner ; trésorier : Tres-
ser ; membres : nos camarades
Globen, Goihbaum, Landau,
Taïeb, Rosenberg, Jankelewitch,
Swierczewski, Burstein et Ber-
dugo.

LE 9 MAI A L'ETOILE CEREMONIE DE LA FLAMME

Comme tous les ans, la Fédéra-
tion groupant toutes les Associa-
tions d'Anciens Combattants Juifs
des deux guerres, ranimera la
Flamme du Tombeau du Soldat In-
connu, le 9 mai prochain.

Le rassemblement est fixé à
18 heures précises sur le terre-plein
de l'Etoile (angle avenue des
Champs-Élysées et avenue de
Friedland).

De nombreuses organisations,
ainsi que des personnalités ont été
invitées à cette cérémonie à la-
quelle sont conviés nos camarades.

Le 19 mai 1968 CONSEIL NATIONAL DE L'U.G.E.V.R.E.

Le Conseil national de
l'U.G.E.V.R.E. aura lieu le
dimanche 19 mai prochain
à 10 heures du matin, dans
son local, 20, rue des Vinai-
griers, à Paris (10^e).

Ce conseil examinera la
situation actuelle de l'U.G.
E.V.R.E., son avenir, le ren-
forcement des liens avec les
associations, la modification
des statuts, etc.

Au 1^{er} février 1968

TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS

Au 1^{er} février 1968

POINT
A 7,48

PENSIONS DE 10 A 80 %

INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

Degré d'invalidité	Pensions principales	Allocations aux Grands Invalides				Statut des G. M. Art. 36 ou 37	Total (*)
		Numéros 1-2-3-4	N° 5	N° 5 bis (1)	N° 6		
85 %	675,07	239,35					914,43
85 % avec statut		119,68				374,00	1.168,75
90 %	688,16	287,98					976,14
90 % avec statut		143,99				561,00	1.393,15
95 %	691,90	381,48					1.073,38
95 % avec statut		190,74				748,00	1.630,64
100 %	695,64	478,72					1.174,36
100 % avec statut		239,36				935,00	1.870,00
100 % + art. 16 (surpension). A partir de cette ligne les montants sont établis avec le statut G. M. par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.							
100 % + 1 degré	725,56	1.009,80				394,57	2.129,93
100 % + 2 degrés	755,48	1.015,41				435,71	2.206,60
100 % + 3	785,40	1.021,02				476,85	2.283,27
100 % + 4	815,32	1.026,63				517,99	2.359,94
100 % + 5	845,24	1.032,24				559,13	2.436,61
100 % + 6	875,16	1.037,85				600,27	2.513,28
100 % + 7	905,08	1.043,46				641,41	2.589,95
100 % + 8	935,00	1.049,07				682,55	2.666,62
100 % + 9	964,92	1.054,68				723,69	2.743,29
100 % + 10	994,84	1.060,29				764,83	2.819,96
Par degré en plus	29,92	5,61				41,14	
100 % + art. 18 (tierce personne)							
100 %	869,55	2.567,51				656,37	4.093,43
100 % + art. 16 (surpension) + art. 18 (tierce personne)							
100 % + 1 degré	906,95	2.567,51	93,50			712,47	4.280,43
100 % + 2 degrés	944,35		187,00			731,17	4.430,03
100 % + 3	981,75		280,50			749,87	4.579,63
100 % + 4	1.019,15		374,00			768,57	4.729,23
100 % + 5	1.056,55		467,50			787,27	4.878,83
100 % + 6	1.093,95		561,00			805,97	5.028,43
100 % + 7	1.131,35		654,50			824,67	5.178,03
100 % + 8	1.168,75		748,00			843,37	5.327,63
100 % + 9	1.206,15		841,50			862,07	5.477,23
100 % + 10	1.243,55		935,00			880,77	5.626,83
Par degré en plus	37,40		93,50			18,70	
(1) Sans changement, sauf pour les aveugles, bi-amputés, paraplégiques : 2.737,68							
100 % + art. 16 + double art. 18 (total avec 5 bis minimum)							
Cas avec 9 degrés	1.923,84	2.567,51	2.337,50	1.124,35			7.959,10
Cas avec 10 degrés	1.959,68						8.018,94
Par degré en plus	35,84		93,50	18,70			
(*) Dans cette colonne, le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accessoire n'est pas divisible par 4.							

INVALIDITE	
10 %	78,54
15 %	117,81
20 %	157,08
25 %	196,35
30 %	235,62
35 %	274,89
40 %	314,16
45 %	353,43
50 %	392,70
55 %	431,97
60 %	471,24
65 %	510,51
70 %	549,78
75 %	589,05
80 %	628,32

MAJORATIONS POUR ENFANTS
Aux invalides d'un pourcentage inférieur à 85 %

TAUX	
10 %	9,92
15 %	14,78
20 %	19,64
25 %	24,50
30 %	29,36
35 %	34,22
40 %	39,08
45 %	43,94
50 %	48,80
55 %	53,66
60 %	58,52
65 %	63,38
70 %	68,24
75 %	73,10
80 %	77,96

VEUVES (1) (ou orphelins totaux)

Normal	855,53
Réversion	570,35
Spécial	1.140,70
Majoration pour les bénéficiaires de l'article L 52/2 du Code des pensions (1)	261,80

(1) Veuves d'art. 16 (avec all. 5 bis B) aveugles, bi-amputés, paraplégiques) ayant au moins 15 ans de mariage et plus de 60 ans d'âge.

A l'Amicale des Anciens de Levens: notre soirée familiale - un succès

La rédaction de ce journal m'a demandé de faire un compte rendu de la première soirée familiale de l'Amicale des Anciens de Levens qui s'est tenue le 23 mars dernier, 58, rue du Château-d'Eau. C'est avec un plaisir d'autant plus grand que cette réunion fut, pour tous ceux qui l'avaient préparée, la meilleure récompense de leurs efforts. Vous, amis, qui lisez ces lignes et qui, pour des raisons diverses, empêchements de dernière heure, maladie, éloignement, ou... scepticisme, n'avez pas assisté à cette réunion, vous avez été privés de la joie qui a été la nôtre; aussi, c'est plus spécialement à vous que je m'adresse.

Voici ce que fut cette soirée: les responsables qui avaient passé une grande partie de l'après-midi à mettre la main aux derniers préparatifs étaient présents bien avant l'arrivée des premiers invités. Et chacun d'eux s'interrogeait, anxieux, impatient de connaître les résultats de leurs efforts. Les pessimistes pariaient pour 15 à 20 personnes, les très optimistes avançaient le chiffre de 40 à 50 personnes. Mais l'heure arriva et la sonnette de la porte d'entrée ne cessa de retentir qu'après que nous ayons dénombré 65 invités.

Oui, vous avez bien lu: 65 invités « Anciens de Levens », femmes et enfants. L'ambiance d'emblée fut très joyeuse, les conversations allaient bon train, heureux que nous étions de nous retrouver entre amis.

Le programme était le suivant: — Projection de diapositives en couleurs. — Projection d'un court métrage de Tati, « Soigne ton gauche ! ». — Journal humoristique et jeu. Il se déroula à la satisfaction de tous et l'on termina la soirée joyeusement autour du buffet où chacun put exprimer sa satisfaction et son plaisir, ce qui personnellement m'allait droit au cœur.

Des réunions familiales figuraient dans nos projets d'activité. Il nous

fallait tenter l'expérience; c'est chose faite et les résultats ont dépassé nos espérances.

Cela revêt une grande importance pour la vie et le développement futur de notre Amicale. C'est là la preuve que la réussite est dans l'action. Et qu'il faut parfois accepter les risques d'échec, faire table rase des objections, voire des mises en garde des tièdes, secouer l'engourdissement de certains pour connaître enfin les joies simples mais vraies d'amitiés partagées.

Ce n'est pas une expérience sans lendemain. Nous nous retrou-

verons je l'espère, très bientôt, plus nombreux encore. Nous sommes satisfaits certes, mais nous devons et nous ferons mieux encore. Toutefois, nos moyens financiers actuels étant très limités, nous disons par avance merci à tous ceux qui voudront bien nous aider matériellement à mener à bien nos projets.

Merci à vous tous qui êtes venus. Cela a été pour nous non seulement un encouragement, mais surtout une grande joie.

A très bientôt!

P. BLANCHET.

Prochainement sortie familiale

Dans le courant du mois de mai nous organiserons une sortie familiale dont le programme vous sera communiqué en temps voulu.

Cette sortie de la journée comprendra une excursion et un repas fraternel. Elle sera effectuée en voitures particulières. Nous demandons à nos amis possesseurs d'une voiture et désireux de participer à cette excursion de bien vouloir se faire connaître et nous dire le nombre de places qu'ils seraient susceptibles de mettre à la disposition d'amis qui ne possèdent pas

de véhicule, ceci dès le reçu des invitations qui leur seront adressées.

Ceux d'entre vous qui désiraient profiter de ces offres sont priés également de se faire connaître rapidement.

Pour ceux qui désiraient utiliser le train pour se rendre sur les lieux, la possibilité leur en sera donnée.

Pour tout ce qui précède, c'est-à-dire offre de places disponibles ou réservations de places, prière de téléphoner à notre secrétaire, Milner, MEN 49-64, après 19 heures.

Liste des Dons

Nous sommes heureux de pouvoir publier dans chaque numéro de « Notre Volonté » une liste des dons que nos camarades versent au profit de nos œuvres sociales. Cela prouve à quel point ils apprécient notre travail et l'estime qu'ils portent à notre Union. Merci à tous!

BRECHNER 250 F
COIN 30 F
D. L. 500 F
FRYDMAN 80 F

GOLDSTEIN 10 F
GROSSBERG 200 F
JAMPOLSKI 300 F
JUVENSPAN 100 F
LEBENSZTEIN 50 F
LIMONADE 1.100 F
PRIKORSKI 50 F
RUTSTEIN 200 F
SAFRAN 100 F
SCHEFFEL 10 F
VACHER 250 F
WAGMAN 126,40
WEISS 50 F
WELLER 100 F
ZUCKERMANN 200 F

Notre lettre à l'Ambassade de Pologne

A la suite des événements récents en Pologne, notre Union a rendu publique, le 15 mars 1968, la motion de protestation suivante:

« L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e, « Groupant des hommes ayant pris volontairement les armes pour combattre la barbarie nazie, ne peut rester indifférente devant

l'aspect nettement antisémite de certaines déclarations de personnalités officielles et de la presse polonaise.

« Certaine de traduire le sentiment d'indignation de tous les Anciens Combattants Juifs et Vétérans du nazisme, l'Union élève une protestation énergique devant ces faits qui bouleversent tous les démocrates et tous les hommes épris de paix et de justice. »

Cette motion a été adressée à l'Ambassadeur de Pologne à Paris.

Grande soirée à la Sorbonne, organisée par le M.R.A.P.

Le 21 mars dernier a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une grande soirée organisée par le mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, à l'occasion de la seconde Journée internationale pour l'élimination raciale, sur le thème: « Guerre et racisme, défi à l'homme ».

Tour à tour, MM. André Lwoff, prix Nobel de Médecine; Pierre Paraf, président du M.R.A.P.; Georges Balandier, professeur à la Sorbonne; Pierre Juquin, député, agrégé de l'Université; Vercors et Charles Chambrun, ancien ministre, qui présidait la manifestation, ont dénoncé le danger que le racisme, sous les formes les plus diverses, fait courir à l'humanité.

Le prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P., a été décerné à l'occasion de cette « journée », à M. Christian de Chalonge pour son film « O Salto », qui évoque la vie des travailleurs portugais émigrés en France.

Nos camarades étaient nombreux à cette émouvante soirée qui se

termina par une partie artistique avec Maria d'Apparecida et Bachir Touré, fortement acclamés.

Notre camarade
H. WELLER
a 60 ans



Notre comité a célébré le 60^e anniversaire de notre camarade H. WELLER au cours d'une réunion. Le président lui a souhaité, au nom de tous, longue vie et bonne santé.

Imprimerie A. Schipper, Paris.

Directeur: I. CLEITMAN.

אונזער ווילן

אדגאן פון פארבאנד פון די געוויינלעכע יידישע פראנס-קעמפער

די רעזאלוציע אפגעשטימט אויף דער פארזאמלונג

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג פון יידישן קאמבאטאנטן - פארבאנד וואס איז פארגעקומען דעם 26טן מערץ 1968 אין זאל מאדערן, באשטעטיקט דעם טעטיקייטס-באריכט און דעם פינאנציעלן באריכט פארן יאר 1967.

די פארזאמלונג דריקט אויס אנערקענונג דער אָנ־פירונג, וואָס האָט פאָרגעזעצט ווירדיק צו פארטיידיקן, אין משך וואו אָפגעפלאַסענעם יאָר, די אינטערעסן פון די געוועזענע יידישע פראַנט־קעמפער און קריגס־קר־בנות און פאר זיין ענגער צוזאמענארבעט מיט דער קאמבאטאנטן־באוועגונג אין לאַנד וואָס פירט אַ שווערן קאמף פאר דער פארטיידיקונג פון די קאמבאטאנטן־רעכט.

זי באגרייבט די אנפירונג פאר האָבן דערפאלגרייך רעאליזירט דעם באַשלוס נוגע דעם מאָריס־וואַניקאָפֿ־פרייז און דירקט אויס די צופרידנקייט מיטן אופן וויי־אזוי דער זשורי האָט לעצטנס צוגעטיילט די פרעמיעס פאר די יארן 1966-67 און 1967-68.

טריי די פרינציפן פון אונזער גרויסן, איינהייטלעכן, דעמאָקראַטישן פארבאנד, דריקט אויס די פארזאמלונג איר אנערקענונג מיטן אופן אויף וועלכן די אָפטרעטן־דיקע פארזאמלונג האָט רעאגירט אין די גורדיקע טעג פון דער זעקס־טאגיקער מלחמה.

זי באשטעטיקט די איניציאטיוון, וואָס דער פאר־באנד האָט אונטערגענומען ערב, בעת און נאָך די יוני־געשעענישן, וועלכע האָבן געברענגט צום אויסדרוק די טיפע זארג פארן קיום פון מדינת ישראל און די פולסטע סאָלידאריטעט מיט דער יידישער מדינה, וואָס האָט זיך געפונען אן אַ געראנגל פאר איר עצם־עקזיסטענץ. זי אפראַכט נעמלעך די פארעפנטלעכע קאמוניקאטן און ארטיקלען, די באשטייערונגען פון פארבאנד און זיין זאמלונג וואָס האָבן באַטראַפן צוזאַמען איבער 11 מיליאָן אלטע פר, איבערגעגעבן דעם סאָלידאריטעט־פאַנד, זי באַגרייבט אויך די איניציאטיוו איינצולאָדן קריגס־איני־וואַלידן פון ישראל אין אונזער אָפּר־וויז אין לעווענס. די פארזאמלונג באַנייט דעם הייסן באַגער, אַז עס זאל

ענדלעך קומען צו אונטערהאַנדלונגען, בכדי די שטרייט־פראַגן צווישן ישראל און אירע אַראַבישע שכנים, זאלן דערפירן צו אַ לאַנג־דויערנדיקן שלום און פרוכטבאַ־רער צוזאַמענארבעט פון ביידע פעלקער.

די פארזאמלונג באשטעטיקט דעם אַנטיל פון פאַר־כאָנד אינעם קאמף קעגן דער שטייגנדיקער געפאַר פון גע־נאַציזם אין מערב־דייטשלאַנד; קעגן דער אַמעריקאַ־נער אַגרעסיע אין וויעטנאַם און קעגן אַנטיסעמיטישע מאַניפעסטירונגען אין פראַנקרייך (אַנטיסעמיטישע פֿע־ריאָדישע אויסגאַבן; אַנטי־יידישע דערקלערונג פון דער־גאַל) און אין אויסלאַנד (ענין קיטשקאָ, לעצטע געשעע־נישן אין פּוילן א. א. וו.).

די פארזאמלונג שטרייכט אונטער דעם גרויסן באַ־דייט פון דער סאָציאַלער טעטיקייט אין אַ מאַמענט ווען די מאַטעריעלע לאַגע און דער געזונט־צושטאַנד פון פיל מיטגלידער האָבן זיך ווענטלעך פאַרערגערט און פון דער ביז גאַן באַפרידנדיקער פונקציאָנירונג פון אָפּר־וויז.

זי דריקט אויס די צופרידנקייט מיט די דערפאלגן וואָס דער פארבאנד האָט פאַרצייכנט אין לויף פון יאָר: געלונגענער באַל, דערפאלגרייכער רעזולטאַט פון דער טאַמבאַלאַ־אַקציע, איבערערגיסטראַציע פון איבער 1200 מיטגלידער א. וו.

די פארזאמלונג דריקט אויס איר גרויסע סאַטיס־פאַקציע פעסטשטעלנדיק, אַן איבעריק מאַל, די פעס־טע אייניקייט, וואָס כאַראַקטעריזירט דעם יידישן קאַמ־באַטאַנטן־פאַרבאנד, וועלכער קען זיין שטאַלין, אַרייַב־טרעטנדיק אינעם 25טן יאָר פון זיין עקזיסטענץ, צו האָבן שטענדיק טריי געדינט די אינטערעסן פון די גע־וועזענע קאַמבאַטאַנטן און נאַצי - קרבנות פון גאַנצן יידישן ישוב און געהאַנדלט ביי אלע געלעגנהייטן, אין הסכם מיט זייערע טיפסטע אַספּיראַציעס.

די פארזאמלונג דריקט אויס דעם ווונטש, אַז די ווייטערדיקע טעטיקייט פון דער אַרגאַניזאַציע זאל פאַר־געזעצט ווערן אינעם זעלבן גייסט.

אין „לוטעציע“ ביים צוטיילן דעם מאריס-וואניקאפֿ־פרייז

דעם דינאמישן „פארבאנד פון גע־וועזענע יידישע פראַנט - קעמפער“ קומט אַ באַזונדערן לויב פאר זיין אי־גיציאטיוו פון איינשטעלן אַ יערלעכן פרייז פאר אַ בוך, וואָס ברענגט ארויס דעם באַזאָפנטן אַנטיל פון די יידן אין פראַנקרייך אין קאמף קעגן היטלע־ריזם.

און אַט געפינען מיר זיך אין די שיי־גע סאַלאַנען פון „האַטעל לוטעציע“, כדי ביצוויינען ביים פייערלעכן אי־בערגעבן דעם פרייז, וועלכן דער זשורי — אין באַשטאַנד פון באַווסטע יידישע און פראַנצויזישע פערזענלעכ־קייטן — האָט באַשטימט.

ס׳זיינען געקומען אויפן אָוונט די טוער פון „פארבאנד“ און צאָלרייכע איינגעלאדענע געסט.

דער גענעראַל - סעקרעטאַר אַיזי בלוס עפנט די פייערונג. באַגרייבט די אַנוועזנדיקע און גיט איבער דאָס וואָרט דעם פרעזידענט פונעם קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאנד פערנאַר פאַנס.

— אונזער אַרגאַניזאַציע — זאָגט ב. פאַנס — האָט זיך געשטעלט אלס אויפגאַבע צו באַקעמפן דעם סם פון אַנטיסעמיטיזם, וועלכער באַדראַט גיט בלויז די יידן, נאָר אויך אַלע פרייהייט און שלום־ליבנדיקע מענטשן.

„כדי קעגנצוויירקן אַט דעם סם, האָבן מיר באַשלאָסן אַנצורעגן, דערמאָ־טיקן שרייבער, פאַרשער פון היינט־צייטיקער געשיכטע צו זאַמלען דאָקו־מענטן, פאַרעפנטלעכן ערנסטע סטודיעס און ברענגען פאר דער עפנט־לעכקייט דעם גרויסן בלוט־ביישטייער פון די פרייוויליקע יידישע קאַמבאַ־טאַנטן פון אויסלענדישן אַפּשטאַם צו דער באַפרייאונג פון פראַנקרייך און צום קאַמף קעגן די נאַציס.

„אזוי איז געשאַפן געוואָרן דער פרייז אויפן נאָמען פון מאָריס וואַני־קאָפּ, פון אַט דעם אוימערמיטלעכן קעמפער, וואָס סימבאָליזירט דעם פרייוויליקן יידישן קאַמבאַטאַנט.“

דער רעדנער שטעלט זיך אָפּ אויף דעם לעבנסוועג פון מאָריס וואַניקאָפּ, דעם לאַנגיאָריקן פרעזידענט פון די יידישע קאַמבאַטאַנטן פון ביידע וועלט־מלחמות.

„ביז צו זיין טויט, אין יאָר 1961, איז ער געשטאַנען אין די ערשטע ריי־ען פונעם קאַמף פאר שלום, קעגן רא־סיזם און אַנטיסעמיטיזם. זיין בוך וועגן דער דירעקטער שולד פון ווישי־רע־זשים אין דער דעפאַרטאַציע פון 120 טויזנט יידן פון פראַנקרייך, האָט גע־האַט אַ גאָר גרויסן אַפּקלאַנג. אין גאָר באַזונדערס שווערע באַדינגונגען האָט

ער געשאַפן אַ דאָקומענטאַציע־צענטער פון וועלכן זיינע יינגערע קאלעגן קע־נען איצט שעפן.

„ער האָט דעריבער טריי פאַרדינט אַז דער פרייז זאל טראָגן זיין נאָמען.“ בעת דער פאַרזיצער פון זשורי, פראַפ. זשאַק מאַדאַל, נעמט אַ וואָרט, קומט אַריין די לעבנס - באַגלייטערין פון מאָריס וואַניקאָפּ, וואָס ווערט זיי־ער וואָרעם באַגרייסט.

אין רירנדיקע ווערטער גיט זשאַק מאַדאַל איבער וועגן דער לאַנגיאָרי־קער פריינטשאַפט, וואָס האָט אים פאַרבונדן מיטן פאַרשטאַרבנעם, מ. וואַניקאָפּ, ער באַגרייסט דאָן דעם אַנ־וועזנדיקן אין זאל, חיים איצל גאַלד־שטיין און לויבט שטאַרק זיין בוך „7 דינט אַ פרייז“, ער איז איבערצייגט, אַז ער וועט נאָך אים באַקומען.

דעם „פרייז אויסער קאַנקורס“ — זאָגט ווייטער מאַדאַל — האָט באַקומען דער „רויטער אַרקעסטער“ פון זשיל פּעראַ פאר אַרויסברענגען אין אַ שיי־נעם ליטעראַרישן סטיל אַן אומבאַ־קאַנט קאַפיטל פון יידישן העראַאיזם. ער לייענט דערביי פאַר דעם בריוו פון זשיל פּעראַ, וועלכער דערקלערט, אַז עס איז פאַר אים אַ גרויסער כבוד

צו באַקומען דעם וואַניקאָפּ־פרייז, אינ־טער־שטרייבנדיק דערביי, אַז די אויס־צייכענונג, וועלכע איז אים צוגעטיילט געוואָרן דורך די פראַמינענטע פּער־זענלעכקייטן פון דער זשורי, איז די שענסטע באַרעכטיקונג פון זיין אַרבעט און מי, וואָס ער האָט זיך געגעבן.

דער פרעזידענט דערקלערט דאָן, אַז דער פרייז פאַרן יאָר 1966-1967 איז צוגעטיילט געוואָרן דעם ווערק „אַנט־קעגן נאַציזשן שונאַ“, וועגן אַנטיל פון יידן אין קאַמף קעגן היטלעריזם, גע־שריבן אין דער העברעאישער שפראַך און אַרויסגעגעבן אין מדינת־ישראל. אונטער אַלגעמיינעם בייפאַל גיט ער איבער דעם פרייז די צוויי פאַרטער־טער פון דער ישראל־אַמבאַסאַדע.

צום סוף גיט ער איבער דעם פרייז פאר 1967-1968 דוד דיאָמאַנטן, ער שטעלט זיך אָפּ אויף זיין בוך „מיט אַדער אַן געווער“, איבער וועלכן דיאָ־מאַנט האָט יאָר־לאַנג געאַרבעט, שטו־דירט אויטענטישע דאָקומענטן, גע־פאַרשט און גענישטערט, און אין אַ קלאַרער, לעבעדיקער שפראַך אַרויס־געבראַכט פאַרן פראַנצויזיש־רעדנדיקן לייענער דעם גאַנצן פאַרנעם פון יידי־יְהוּדִית קאַלמאַן

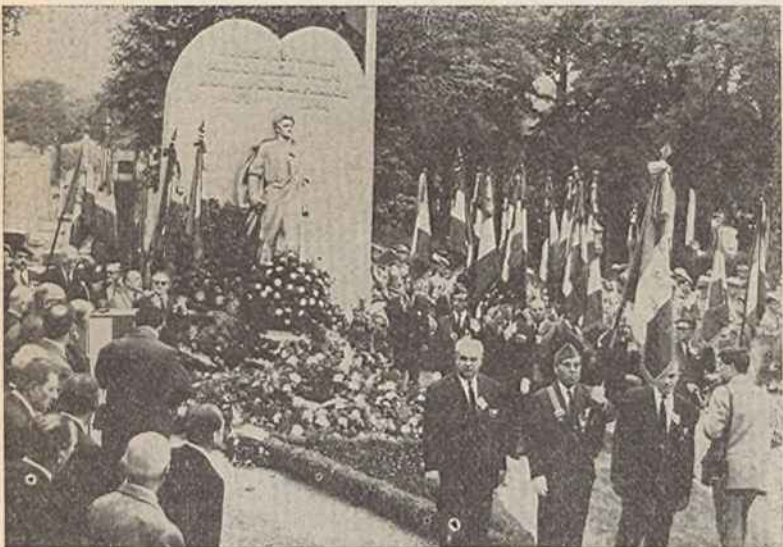
(סוף אויף דייט — 2)

רעזערווירט אייך די דאַטע פון

זונטיק, דעם 26 מאי 10.30 פרי

אויף דער

טראדיציאנעלער יערלעכער אנדענק-צערעמאניע



וואָס קומט פאַר אויפן בית-עולם באַניע

די דאָזיקע רירנדיקע אנדענק - מאַניפעסטאַציע וועט פאַרקומען ביים מאָנומענט פון דער יידישער גבורה אויפן בית עולם פון באַניע אין דער אַנוועזנהייט פון פראַמינענטע יידישע ווי גיט יידישע פערזענלעכקייטן און פון צאָלרייכע דעלעגאַציעס פון אַרגאַניזאַציעס און לאַנדסמאַנשאַפטן

אַ מיליטערישער אַרקעסטער, וואָס וועט צווישן אַנד. אויספירן דעם געטאַ-הימן „זאָג נישט קיינמאַל...“ וועט זיך באַטיילן אין דער צערעמאָניע

דריי יאר לעווענס

אַליין, אַן הילף, צי וועט עס נישט אי־בערשטייגן אונזערע כוחות ?

רעכט האָבן געהאַט די אַפטימיסטן ווייל אונזער הויז איז שוין אַלט דריי יאָר און עס גייט אויסגעצייכנט, די „סעקוריעטע סאַציאַל“ פאַרעכנט עס פאַר אַ מוסטער־הויז.

עס איז אמת, אַז מיר האָבן אויך גע־האַט אַביסל מזל צו געפינען אַ פעאיקן יונגן דירעקטאָר, און זיין פרוי, וואָס זענען צוזאַמען אויפגעוואקסן מיטן הויז. היינט קומען אַלטע דערפאַרענע דירעקטאָרן פון אַלע זייטן לאַנד נאָך עצות „וויאָזוי האָט איר עס געמאַכט, אַז מען רייסט ממש זיך צו אייך צו פאַרן ?“ זיי קומען זען דעם עקספּער־מענט.

ריכטיק איז געווען דער פרינציפ „מיר ווילן נישט קיין ריווח“, אַלץ אָנ־ווענדן פאַרן ווילן פון קאַנוואַלעסצענט. דערפאַר האָבן מיר זיך געקענט דערלויבן צו געבן אַ חורף אויסגע־צייכנט עסן, באדינונג, און פלעגע, צו זאָרגן אויך דערפאַר, אַז עס זאלן זיין טעלעוויזיע, סינעמאַ, אַ זאל פאַר סטער־רעפּאַניע, אַ רייכע ביבליאָטעק פון 4 טויזנט ביכער, און עס זאלן אַרגאַני־זירט ווערן פאַרווילונגען און עקסקור־סיעס. אַ פערמאַנענטע זאָרג צו פאַר־שענערן כסדר דאָס הויז מיט דעם בלומען־פאַרק וואָס האָט שוין אַ שם אין דער גאַנצער געגנט.

אַנומלט קומט אַרויף אַ ייד אין ביר־ראַ פון אינזער אַרגאַניזאַציע און קלאַגט זיך פאַרן גענעראַל־סעקרעטאַר: „איך קום איצט צוריק פון לעווענס, אַלץ איז זייער פיין און גוט נאָר מען גיט צופיל עסן.“ ענטפערט מען אים: „איר האָט דאָך געקענט עסן ווייני־אילעקס בעלער

(סוף אויף דייט — 2)

N° 118 Avril 1968

י. פערסטונסקי

(וויצע - פרעזיד. פון פארבאנד און פרעזידענט פון מוטיעל)

עס איז אינו שוין אויסגעקומען צו רעדן און אפילו צו שרייבן אין אונזער צייטונג וועגן מוטיעל, און אויב מיר טוען עס היינט נאכאמאל איז עס דער פאר ווייל די אנגעהערדיקייט פון אונזערע מיטגלידער צום מוטיעל איז פון אן ערשטראנגיקער וויכטיקייט.

ביי זיין אנטשטיין האט דער מוטיעל זיך געשטעלט א זייער באשיידענע אויפגאבע:

שאפן א קאווע פאר די מיטגלידער, וועלכע האבן נישט געהערט צו קיין שום לאנדסמאנשאפט אדער סאסיעטע. היינט קען מען פעסטשטעלן, אז דער מוטיעל האט ווייט, ווייט איבערגע-שטיגן דעם געשטעלט ציל.

דאס לעבן און אירע געזעצן דיק-טירן אפט די אנטוויקלונג פון געשע-נישן און עס איז אויך בארמאל אז די טעטיקייט פון מוטיעל זאל זיך נישט באגרענעצן בלויז מיטן ענין קאווע.

במשך פון זיין עקזיסטענץ האט דער מוטיעל פארשטאנען די נויטונעדיקייט אויסצוברייטערן זיין טעטיקייט אויפן געביט פון קולטורעלע, וויסנשאפטלע-כע און מעדיצינישע אונטערנומונגען וווּ די מיטגלידער האבן געפונען אן אינטערעס און גלייכצייטיק א גענוס. טער און אריינגענומען אין זיין פראג-ראם, "הילף און מעדיצינישע פארוי-כערונג".

יעדער פון אונז ווייסט, אז אין די היינטיקע באדינגונגען, ווען דאס רעכט אויף געזונט איז געווארן א זעלבסט-פארשטענדלעכקייט און א פאדערונג פון אלעמען, ווען דער לעבנסדויער פון מענטש איז פארלענגערט געווארן א-בער ווען עס זענען גלייכצייטיק שטארק געשטיגן די הייליקאסטן, איז דער פראבלעם פון מעדיצינישער פאר-זיכערונג געווארן אן ערשטראנגיקע נויטונעדיקייט.

א פראבלעם מיט וועלכן דער מוטיעל על האט זיך באזונדערס פאראינטערע-סירט איז דער פראבלעם פון פריינט, וואס זענען געבליבן עלנט. אונזער סאציאלע טעטיקייט פון מוטיעל האט אן אויסערגעווענלעכע פאזיטיווע אויס-וויקונג אויפן דאזיקן געביט.

דאס זענען אין עטלעכע ווערטער, די ראשי פרקים פון אונזער טעטיקייט. מען דארף אויך דערמאנען, אז ביי אומגליקס-פאלן — קיינער פון אונז האט נישט קיין אייביקן קאנטראקט מיטן רבנו של עולם — איז דער מיר טיעל דא. ער איז דא, ווען די מענטשן

נויטיקן זיך אין א ווארעמער פריינט-שאפט. דער מוטיעל האט טאקע אין יעדן פאל ארויסגעוויזן די מענטשלע-כע געפילן פון סימפאטיע לטובת דער פארטרויערטער פאמיליע.

אויב מיר האבן גענומען א ווארט אין דער דיסקוסיע איז עס נישט כדי אפצוגעבן א באריכט וועגן דער טעטי-קייט פון מוטיעל, וואס איז אן און פאר זיך אויך וויכטיק. מיר האבן אבער באזונדערס געצילט צו ציען די אויפ-מערקזאמקייט פון אלע מיטגלידער פון פארבאנד, גאר באזונדערס, וואס גע-הערן נישט צו קיין לאנדסמאנשאפטן אדער א מוטיאליסטישער געזעלשאפט, אז זיי זאלן נישט פארנאכלעסיקן, און נישט אפלייגן אויף שפעטער דאס אג-שליסן זיך אין מוטיעל.

מיר האבן זיך פארן לעצטן פעריאד אנגעטראפן אויף אומגליקס - פאלן, וועלכע געפינען זיך אומבאהאלפן און פארצווייפלט צוליב זייער נישט אנגע-

ג. שולץ

(וויצע - פרעזידענט פון פאר-באנד און פרעזידענט פון דער סאציאלער - קאמיטע)

איך וויל דא בארירן אין א פאר ווערטער די טעטיקייט פון אונזער „פארבאנד“ אויפן געביט פון דירעק-טער סאציאלער הילף, א געביט, וואס מיט אונזער עלטער-ווערן האלט זיך אין איין אויסברייטערן און ווערט אלץ מער וויכטיקער אונטערן אויסדרוק „דירעקטע סאציאלע הילף“ מיינען מיר:

— דאס געבן מאטעריעלע שטיצע, אונטער פארשידענע פארמען, אונזער רע מיטגלידער, וועלכע ווענדן זיך צו אונז וועגן דעם, אדער, ווערן רעקא-מענדירט דורך אנדערע חברים.

— דאס פארנעמען זיך מיטן גורל פון אונזערע אלמנות, וועלכע געפינען זיך אין א שווערער מאטעריעלער לא-גע און וואס האבן מינדערעריקע קינ-דער;

— דאס פארנעמען זיך מיט קראנ-קע, אומהיילבארע חברים און מיט זיי-ערע פאמיליעס;

— דאס באזוכן אלע קראנקע חב-רים, וועלכע געפינען זיך אין א שפי-טאל אדער קליניק, און טראץ דעם וואס דער גרעסטער טייל פון אונזערע מיטגלידער געניסן פון דער אזוי גע-רופענער אנטשעדיקונג — טרעפן מיר זיך אן אויף פיל פאלן פון טיפער נויט. איבערהויפט אין סיטואציעס, וואס איך האב פריער דערמאנט.

מארים וואניקאז-פרייז

גרייט צו א „קאמפלאט“: אן אונט פארן מחבר פון „זיבן אין בונקער“, ביי איינעם פון די טישלעך, וווּ די געו. פראנט-קעמפער שמועסן געמיט-לעך, רופט זיך איינער פון זיי אפ:

„ליטערארישע פרייזן ווערן געווייג-לעך געגעבן דורך גרויסע מענטשן, אבער דעם פרייז פאר דוד דיאמאנט האט געגעבן דער פארבאנד פון די קאמבאטאנטן, דאס הייסט — עמך!“

יא, עמך, וואס שאפט, וואס ארבעט אויס אין מי, אין שוויס די רייכקייטן, די שיינקייטן פונעם לעבן; עמך, וואס זשאלעוועט נישט זיין בלוט, ווען עס גייט אין פארטיידיקן די פרייהייט, די מענטשלעכע ווירדע, דעם כבוד פון אונזער פאלק.

— זאל לעבן עמך!
(רעפארטאזש פון 'הודית קאלמאן' נייע פרעסע).

אינטערווענצן אויף דער אלגעמיינער פארזאמלונג

ל. סאלאמאן

(קאסירער פון פארבאנד)

דער קאסירער פון אונזער פארבאנד האט איבערגעגעבן דעם פינאנציעלן באריכט פארן אפגעפלאסענעם יאר. נאכן איבערגעבן די פאזיציעס פון איינקונפטן און אויסגאבן האט ער צו-געגעבן:

אָט די ציפערן באשטעטיקן די ווי-טאליטעט פון אונזער פארבאנד פארן אפגעפלאסענעם יאר. סיי די איינ-קונפטן סיי די אויסגאבן זאגן עדות, אז די אקטיוויטעט אונזערע האט זיך נאך מער אויסגעברייטערט טראץ אונזער עלטער ווערן.

דער איינקונפט פאר מיטגלידס-אפ-צאל איז גענוי דער זעלבער ווי פארן יאר 1966, נישט געקוקט דערויף וואס מיר האבן געהאט צו פארצייכענען, צום באדויערן, א נאטירלעכן פארלוסט פון א געוויסע צאל מיטגלידער; דער איינ-קונפט פאר דער טאמבאלא איז געווען דער זעלבער וואס א יאר פריער און וואס נוגע דעם באל איז אויב ער האט אריינגעברענגט מיט 5.000 פר. וויי-ניקער איז עס בלויז דערפאר וואס מיר האבן אויסגעגעבן פארן ארטיסטישן פראגראם מיט 3 טויזנט פר. מער און פאר קאמערציעלע אגאנסן האבן מיר באקומען ווייניקער צוליב דער שלעכ-טער עקאנאמישער סיטואציע.

די אויסגאבן זיינען היינאך געווען אויסערארדנטלעכע. ווי מיר האבן שוין

העריקייט צום מוטיעל. עס איז אונז אויסגעקומען לעצטנס צו באהאנדלען און צו דערליידיקן שווערע און פינלע-כע פאלן פאר מיטגלידער פון פאר-באנד, וואס זענען געבליבן פארעלנט, ווייל זיי האבן נישט געקלערט פריער צו געבן זייער אנשלוס אין אונזער מיר טיעל. ביז איצט, טראץ די קאמפליקא-ציעס, האבן מיר זיך באמיט אנטקעגנ-צוקומען אין געוויסע פאלן, אבער דער פארבאנד איז נישט אימשטאנדן כסדר צו האנדלען אויף אזא אופן פשוט צו ליב דעם ווייל ער קען נישט האבן פיי-נאנציעלע מעגלעכקייטן דערצו.

מיר מאכן א רוף צו די מיט-גלידער פון אונזער ארגאניזאציע, וועל-כע געהערן נישט צו קיין שום לאנדס-מאנשאפט, אז זיי זאלן אין דער קורצסטער צייט געבן זייער אנגעהרי-קייט צום מוטיעל.

דאס איז לטובת זייערע אייגענע אינטערעסן.

ביים איצטיקן מאמענט פארנעמען מיר זיך מיט א צענדליק אזעלכע פאלן. אונזער הילף באשטייט אינעם צוטיילן פון א מאנאטלעכער שטיצע, און שיקן רעגולער שפייד-פעקלעך, און ווען עס איז נויטיק — צושטייער געבן אויף מעדיצינישע אפאראטן, דערליידיקן יורדישע פארמאליטעטן, העלפן א-רויספארן אין אן אפרוהיוז, העלפן א-רויסשיקן א קינד אויף וואקאנס א.א. אויסער צו די פון אונז פאטראניר-טע פאמיליעס שיקן מיר אויך שפייד-פעקלעך צו די חברים וועלכע געפיר-נען זיך אין אפרוהיוזער אויסער „לע-ווענס“.

אין לויף פון אפגעפלאסענעם יאר האבן מיר דורכגעפירט איבער הונ-דערט באזוכן ביי קראנקע חברים. דאס באזוכן קראנקע פארלאנגט פיל מי און צייט. אונזערע חברים, וועלכע טוען דאס, ווערן אבער רעקאמפענ-סירט מאראליש ווען זיי זעען די גרוי-סע צופרידנקייט און פרייד ביי די קראנקע ווען עס קומט זיי באזוכן א פארשטייער פון אונזער גרויסן „קאמ-באטאנט-פארבאנד“.

די דאזיקע „דירעקטע הילף-טעטי-קייט“ פירט אדורך די „סאציאלע קא-מיסיע“ אין באשטאנד פון 10 חברים, אונטער דער קאנטראל פון צענטראל-קאמיטעט.

אין לויפטנדיקן יאר האט דער בוד-דזשעט פון דער „סאציאלער קאמיסיע“ באטראפן א מיליאן מיט צוויי הונדערט טויזנט אלטע פראנק.

יעדע ערנסטע ווענדונג נאך הילף ווערט דורך אונז באטראכט אויף א פריינדלעכן און חברישן אופן, ווי עס פאסט פאר אונזער ארגאניזאציע.

עס איז נישטא דער פאל ווען מען טיילט אונז מיט וועגן א קראנק חב-ר אין א שפיטאל אז מיר זאלן אים נישט באזוכן, און זיך מיט אים נישט פאר-אינטערעסירן.

א דאנק דער געטריישאפט פון אונ-זערע מיטגלידער און דער איבערגע-געבנקייט פון אונזער אקטיוו גלויבן מיר צו קענען פארזעצן און נאך מער אויסברייטערן אונזער נאבעלע טעטי-קייט.

מיר רופן אלע מיטגלידער פון מיטועל אנטשילצונעמען אין דער
י ע ר ל ע כ ע ר צ ע ר ע מ א נ י ע פ ו נ פ א ר ב א נ ד
וואס קומט פאר דעם 26-טן מאי, 9.30 פרי ביים מאנומענט פון געוועזענעם יידישן ראנט-קעמפער אויף באניע, אפצוגעבן כבוד די געפאלענע חברים אויף די שלאכט-פעלדער
גלייכצייטיק מעלדן מיר, אז תיכף נאך דער צערעמאניע וועלן מיר אלע אנוועזנדיקע מיטגלידער פון מוטיעל, גיין צוזאמען צום צווייטן קאווע
צו ענטהילן דעם מאנומענט
דער קאמיטעט

געזאגט האבן מיר אויסער דער יער-לעכער סומע פון 4.000 פראנק פארן יער הקדושים ארויסגענומען פון אונז זער קאסע 50.000 פר. פארן ספעציעלן סאלידאריטעט-פאנד. מיר האבן אויך געהאט א ספעציעלע אויסגאבע פארן פארשענערן פון אונזער לאקאל, א נייע אויסגאבע איז געקומען מיטן צוטיילן דעם יערלעכן מאריס-וואניקאף פרייז, אויך די סאציאלע טעטיקייט האט זיך ווענטלעך אויסגעברייטערט און פאר-לאנגט אלץ גרעסערע פינאנציעלע אג-שטרענגונגען.

אבער א דאנק אונזער געזונטער ווירטשאפט, א דאנק דער גוטער פונק-ציאנירונג פון אונזער אפרוהיוז, א דאנק דער פארשטענדעניש פון אלע אונזערע מיטגלידער, וועלכע ענטפערן פאזיטיוו ווען עס האנדלט זיך וועגן דער טאמבאלא אדער באל, וואס שיקן צו זייערע פרייוויליקע באשטייערונ-גען, א דאנק אויך אלעמען, קען אונז זייער ארגאניזאציע, טראץ דעם וואס זי געניסט פון קיין שום אנדערע פאנדן, פראספערירן און פירן די דאזיקע פארצווייגטע טעטיקייט וועלכע איז נארוואס באזירט געווארן אינעם טע-טיקייטס-באריכט.

אונזער אנפירונג איז איבערצייגט אז אויך אין דער צוקונפט וועלן די מיטגלידער ארויסווייזן די זעלבע סימ-פאטיע צום פארבאנד, וועלכער וועט ווייטער שטיין אין דינסט און פארטיי-דיקן ווירדיק די אינטערעסן פון אלע געוועזענע יידישע פראנט-קעמפער.

דריי יאר לעווענס

עס אנטוויקלט זיך א הארציקע און אויפריכטיקע פריינטשאפט. עס פא-סירט זייער אפט אז מענטשן, וואס האבן זיך נאך מיט פיר וואכן איבער-הויפט נישט געקענט, נעמען זיך ארום ביים אוועקפארן און קושן זיך.

דער אמיקאל פון „די געוועזענע פון לעווענס“ איז דער בעסטער באווייז פון דערפאלג פון אונזער הויז. דער אמי-קאל איז געגרינדעט געווארן אויף דער איניציאטיוו פון א פאר געוועזענע קאנוואלעסצענטן, היינט זענען זיי א פאר הונדערט מיט ה' בלאנשע אלס פרעזידענט. יידן און פראנצויזן, א סך איבערהויפט נישט קיין מיטגלידער פון אונזער ארגאניזאציע, טרעפן זיך רעגלמעסיק צוזאמען און פירן אדורך א סאציאלע טעטיקייט צווישן די „גע-וועזענע“ לעווענסער, זיי שיקן מתנות צענטן, דאס געמיינזאמע, וואס בינדט זיי איז זייער פריינטשאפט, וואס פארן הויז און פאר די קאנוואלעס-דאס איינציקע געמיינזאמעס, וואס איז געשמידט בעת זייער צוזאמען פארברענגען א פאר וואכן אין לעווענס. צוויי מאל אין יאר קומט זיך צוזאמען די פאריטעט-קאמיסיע, וואס איז צו-זאמענגעשטעלט פון פיר פערזענלעכ-קייטן פון דער סעקיריטע סאציאל און פיר פון אונזער אנפירונג.

די אויפגאבע פון די אפיציעלע פאר-שטייער איז צו קאנטראלירן די הונ-דערטער אפרוהיוזער אין גאנץ פראג-קרייז. אויף דער לעצטער זיצונג האט זיך אן אינספעקטאר פארטרויט און געזאגט: „ווען איך קום צו איך איז ביי מיר א יום-טוב. איר האט אליין אויפגעבויט דאס הויז, עס קלאפט ווי א זיגער, קיין דעפיציט איז נישטא, ביי אייך הערשט אן איבערגעגעבנקייט און א חברישקייט ווי אין א „קיבוץ“.

חברים קאמבאטאנטן, לאנגע יארן נאך זאלן מיר צוזאמען שעפן נחת און הנאה האבן פון אונזער „לאריע-ראו“ אין לעווענס.

אילעקס בעלער

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau — PARIS-X^e — Tél. : 607-49-26

LA PAIX = NECESSITE VITALE POUR ISRAEL

UNE nouvelle poussée de fièvre agite le Moyen-Orient. Il ne se passe pratiquement pas de jour sans que le canon ne tonne, sans que des incidents sanglants ne se produisent sur les lignes du cessez-le-feu. Des attentats meurtriers sont de plus en plus nombreux et celui de Tel-Aviv, à la station centrale des autobus, a tout particulièrement suscité la colère parmi la population israélienne.

Cette situation, plus d'un an après la victoire de juin 1967, inquiète tous les Juifs profondément attachés à Israël.

Il frémissent à l'idée qu'une nouvelle guerre, avec toutes ses conséquences tragiques, pourrait encore embraser le pays.

Pour que le jeune Etat puisse se développer, prospérer, il a besoin de la paix, comme un être vivant a besoin d'oxygène pour vivre.

Nous déplorons que la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil de Sécurité du 22 novembre 1967 soit restée jusqu'à présent lettre morte. Et pourtant, en dehors des négociations, en dehors d'une solution politique des problèmes en litige entre Israël et ses voisins arabes, il n'y a pas d'autres voies possibles.

C'est pourquoi, une fois de plus nous renouvelons notre ardent désir de voir s'engager au plus tôt des pourparlers qui mèneraient à un règlement de tous les problèmes de la région

en assurant à l'Etat d'Israël la souveraineté, la sécurité et la paix durable.

N. V.

Notre

**24^e
BAL
annuel**
aura lieu le
**Mardi
24
DECEMBRE**

de
22 h à l'aube
dans les
**Salons du
PALAIS
D'ORSAY**
2 Orchestres
ATTRACTIONS

**TOMBOLA
BUFFET
SOUPER**

Réservation :
**58, r. Château-d'Eau
Paris-X^e - 607-49-26**

FAC-SIMILE DE LA CARTE DE REMERCIEMENTS QUE NOUS AVONS REÇUE DE L'AMBASSADEUR D'ISRAEL

*L'Ambassadeur d'Israël
et Madame Walter Eylan*

*très sensibles aux vœux que vous avez bien voulu leur adresser
à l'occasion du XX^e Anniversaire de l'Indépendance d'Israël,
vous expriment leurs sentiments de vive reconnaissance.*

Paris, Mai 1968

Contre l'antisémitisme en Pologne

Notre Union a publié, le 18 septembre dernier, une note de protestation concernant les discriminations antijuives en Pologne.

Cette motion — qui a été reproduite par plusieurs journaux — a été adressée à l'ambassadeur de la République Populaire de Pologne, à Paris.

Voici le texte intégral de cette motion, adoptée par notre Comité directeur le 17 septembre dernier :

« Des nouvelles de plus en plus alarmantes nous parviennent de Pologne concernant le sort des Juifs.

« Il est révoltant de voir des citoyens — qui ont toujours et dans les circonstances les plus rudes de combats et de souffrances, montré leur attachement au pays et au régime — subir des discriminations inqualifiables en raison uniquement de leur origine juive.

« Ils sont en effet systématiquement relevés de leur poste, ils sont humiliés de diverses manières et le climat créé est tel que la plupart d'entre eux se voient obligés de s'expatrier.

« Devant cette situation intolérable infligée à des survivants d'une communauté qui a si cruellement souffert de la barbarie nazie, l'UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS (58, rue du Château-d'Eau, à Paris) ne peut que réitérer sa profonde indignation et sa protestation énergique déjà exprimées dans une motion publiée le 15 mars 1968. »

LES PENSIONS SONT MAJORÉES DE 21,4% LE COMITE NATIONAL DE LIAISON SE FELICITE DES FRUITS DE SON ACTION CONTINUE

Le mouvement Anciens Combattants n'est pas resté les bras croisés durant les événements de mai-juin derniers.

Alors que les étudiants et les travailleurs luttent pour leurs revendications, les organisations, et tout particulièrement l'U.F.A.C. et le Comité national de liaison, agissaient pour défendre les intérêts des A.C. et victimes de guerre.

Plusieurs communiqués ont été publiés au cours de cette période, dans lesquels le Comité de liaison faisait connaître la position du monde combattant. C'est en vain qu'il réclamait une audience au ministre des Anciens Combattants.

Mais finalement, le gouver-

nement avait décidé d'appliquer aux pensions de guerre les augmentations concédées aux fonctionnaires.

C'est ainsi qu'au cours de l'année les pensions seront majorées de 21,4 %.

Dans un communiqué publié le 19 juin, « le Comité National de Liaison se félicite de cette mesure, fruit évident de son action continue pour le respect de la législation qui a établi un rapport constant entre les traitements de fonctionnaires et le taux des pensions de guerre.

« Cependant, le Comité National de Liaison constate que cette mesure ne règle pas pour autant l'important contentieux qui concerne encore l'appli-

notamment en ce qui concerne l'égalité des droits à la « retraite » pour tous les titulaires de la carte, la situation des veuves, des ascendants, etc.

En conséquence, il demande instamment à tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'assister à la grande REUNION D'INFORMATIONS qui, organisée sous ses auspices, aura lieu à Paris le samedi 19 octobre, à 14 h 30, au Palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor (5^e).

Nos camarades seront nombreux à cette manifestation pour défendre les droits de tous les Anciens Combattants et Victimes de guerre.

**ENEZ NOMBREUX
LE MERCREDI 16 OCTOBRE
A 20 H. 30**

**Salle de l'Entrepôt
23, rue Yves-Toudic, Paris (10^e)
(Métro : République)**

**A LA GRANDE SOIRÉE
CINÉMATOGRAPHIQUE**

**Au cours de la soirée sera projeté le film
« LES CULOTTES ROUGES »
avec BOURVIL.**

En raison des événements de mai-juin derniers nous nous sommes vus obligés de reporter la date du tirage de notre tombola annuelle qui avait été prévu pour fin juin 1968.

Le Comité a décidé de faire le tirage, comme toujours publiquement, le 16 octobre prochain, au cours d'une soirée cinématographique, salle de l'Entrepôt, 21, rue Yves-Toudic.

Seront projetés le film bien connu *Les culottes rouges*, avec Bourvil, ainsi qu'un documentaire sur Israël.

Nous sommes convaincus que vous viendrez nombreux à cette agréable soirée.

Les camarades qui ne l'ont pas encore fait sont priés de régler avant le 16 octobre le montant des cartes de soutien en leur possession.

A l'avance, nous les remercions.

**LE COMITE NATIONAL DE LIAISON
APPELLE AU GRAND MEETING
qui aura lieu
le Samedi 18 Octobre à 14 h. 30
AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ**

Le Comité National de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est réuni le 24 septembre 1968.

Il a procédé à un examen approfondi du « projet de budget » pour 1969.

Il n'a pu que constater qu'en dehors des majorations de crédits afférentes à la revalorisation des pensions découlant, en application de la loi sur le « rapport constant » de l'augmentation de traitement obtenue au mois de mai par les fonctionnaires, ce projet de budget laisse subsister l'ensemble du « contentieux » des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

notamment en ce qui concerne l'égalité des droits à la « retraite » pour tous les titulaires de la carte, la situation des veuves, des ascendants, etc.

En conséquence, il demande instamment à tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'assister à la grande REUNION D'INFORMATIONS qui, organisée sous ses auspices, aura lieu à Paris le samedi 19 octobre, à 14 h 30, au Palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor (5^e).

Nos camarades seront nombreux à cette manifestation pour défendre les droits de tous les Anciens Combattants et Victimes de guerre.

tion loyale du rapport constant lui-même, la situation des veuves, des ascendants, des titulaires de la retraite du Combattant, ainsi que certaines catégories de résistants et d'anciens combattants et victimes de guerre.

« Une fois de plus, le Comité National de Liaison, dénonçant avec force certaines manœuvres de division qui, sous couleur d'unité nationale, tendent à opposer les uns aux autres les défenseurs du pays, regrette que, malgré ses nombreuses et pressantes demandes, aucun dialogue véritable n'ait pu encore s'instaurer avec le gouvernement. »

Avec les anciens combattants ayant condamné l'intervention militaire en Tchécoslovaquie

Le 27 août, et bien que les vacances n'étaient pas terminées, nous avons réuni les membres du bureau, présents à Paris, en séance extraordinaire afin de prendre position sur l'intervention militaire en Tchécoslovaquie.

Le bureau décida, après un bref débat, de faire sienne la motion adoptée par l'U.F.A.C. le 22 août à ce sujet.

Nous reproduisons ici le texte intégral de cette motion :

« Profondément attachée aux principes du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, ainsi qu'au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, principes qui conditionnent la détente internationale et le maintien de la paix dans le monde,

L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) :

— Marque son émotion à la suite des événements dont est le théâtre la Tchécoslovaquie déjà si cruellement éprouvée au cours de la Seconde Guerre mondiale ;

— Condamne l'intervention militaire en cours dans ce pays ;

— Regrette d'autant plus cette intervention qu'elle porte préjudice à ses efforts tendant à réaliser un front commun des Anciens Combattants et des Résistants de tous les pays d'Europe pour lutter en

faveur de la détente internationale et de la paix ;

— Souhaite un retour rapide à une situation normale qui permettra au peuple tchécoslovaque de retrouver sa pleine souveraineté et fait appel en ce sens à ses camarades Anciens Combattants et Résistants de tous les pays concernés. »

Le Bureau National de l'U.F.A.C. Paris, le 22 août 1968.

Bernard LECACHE n'est plus

Au mois d'août est décédé subitement Bernard Lecache, fondateur et président de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme (L.I.C.A.).

En tant qu'ami de notre regretté camarade Vanikoff, Bernard Lecache accepta avec chaleur notre proposition de faire partie du jury du prix littéraire « Maurice Vanikoff ».

Nous saluons ici la mémoire de ce grand antiraciste et présentons nos condoléances émues à sa famille, à la L.I.C.A., à ses innombrables amis.

Le droit à la retraite du combattant

La retraite du combattant a été instituée par la loi de finances du 16 avril 1930.

Le bénéfice en a été ouvert à tous les titulaires de la carte du combattant dès l'âge de 50 ans.

Depuis, des modifications ont été apportées à ces dispositions en ce qui concerne le montant de la retraite dont les taux ont été différemment fixés compte tenu de l'âge des intéressés.

Les anciens combattants de la guerre 1939-1945 ont été inclus parmi les bénéficiaires de ladite retraite.

Cependant, l'ordonnance du 30 décembre 1958, est venue transformer ce droit en un simple avantage social, réservé aux titulaires de la Carte du Combattant bénéficiant du Fonds National de Solidarité, ce qui avait soulevé la réprobation de tout le monde ancien combattant.

Aussi, en raison de l'action, le gouvernement a été contraint de reculer partiellement.

C'est ainsi que le droit à la retraite du Combattant à l'indice 33 (1) a été rétabli en faveur des Anciens Combattants de la guerre 1914-1918 par les lois des 26 décembre 1959 et 23 décembre 1960.

Mais en ce qui concerne les titulaires de la Carte du Combattant au titre des T.O.E. ou de la guerre 1939-1945, ils n'ont droit pratiquement qu'à

une somme annuelle de 35 francs payable en une seule fois par an.

Toutefois, il est à signaler que certaines dérogations leur sont consenties pour bénéficier du taux le plus élevé calculé sur l'indice 33. (1)

En effet, ils peuvent bénéficier de cette retraite s'ils remplissent l'une des conditions développées ci-dessous :

S'ils sont âgés de 65 ans et plus, ils doivent être, soit bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité au titre d'un ou plusieurs avantages de vieillesse résultant de dispositions législatives ou réglementaires, soit titulaires d'une pension d'invalidité (pension militaire de guerre ou hors guerre, ou pension de victime civile de la guerre) au moins égale à 50 %.

Si leur âge de situe de 60 à 65 ans, ils doivent être, soit bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité à un titre quelconque, soit bénéficiaires d'une pension d'invalidité d'au moins 50 % (pension militaire de guerre ou hors guerre ou pension de victime civile de la guerre) et être titulaires de l'un des avantages ci-après :

— Allocation aux vieux travailleurs salariés ou pension

vieillesse allouée au titre d'un régime de Sécurité sociale portée au taux de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

— Allocation spéciale de vieillesse dans les conditions prévues à l'article L. 675 du code de la Sécurité sociale ou pension de vieillesse allouée par un régime de Sécurité sociale portée au montant de cette allocation spéciale.

— Aide sociale aux personnes âgées attribuée au titre de l'article L. 157 du Code de la Famille et de l'Aide sociale.

La retraite du Combattant à l'indice 33 (1) est payée semestriellement par rapport à la date anniversaire du bénéficiaire.

La demande de retraite du Combattant doit être formulée auprès du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants qui a délivré la carte du Combattant.

BERNIERE.

(1) La retraite du Combattant à l'indice 33 est calculée en multipliant ce chiffre par la valeur du point en vigueur. A compter du 1^{er} février 1968, cette valeur était de 7,48, ce qui donne un montant annuel de 246,84 F. A partir du 1^{er} juin 1968, cette valeur est portée à 8,55 F, ce qui donne un montant annuel de 282,16 francs.

La croix du Combattant Volontaire

Plus de 200 nouveaux dossiers de demande de la Croix du Combattant volontaire ont été déposés par notre intermédiaire pendant la période de la levée de forclusion.

Nous sommes heureux de publier la première liste de camarades ayant obtenu satisfaction en leur présentant nos chaleureuses félicitations.

BRAVERMAN Ico, BRONSTEINE Julien, CARNIOL Antoine, DZAZGA Icek, ERMAN Yzahar, FALKOWICZ Herz, HOICHEMAIN Jacques, UNTERMAN Samuel.

Notre camarade Grigory RITWAS vient d'obtenir la Médaille des Evadés. Nous lui adressons, à cette occasion, nos plus vives félicitations.

DANS NOTRE COURRIER

Le courrier nous apporte presque tous les jours des lettres de remerciements de nos camarades et amis en reconnaissance des services que nous leur avons rendus dans divers domaines.

Voici des extraits de quelques-unes de ces lettres :

— : —

Nous vous remercions beaucoup pour le colis que vous nous avez envoyé.

Famille G.

— : —

Nous avons bien reçu votre mandat et vous remercions. Malgré toutes les préoccupations que vous ont causé les événements de ces dernières semaines, vous vous êtes souvenus de nous.

Mme Z.

— : —

Après avoir obtenu les indemnités, je viens de recevoir la croix de combattant volontaire.

Je tiens à vous remercier bien vivement des efforts que vous avez déployés.

Permettez-moi de contribuer à vos œuvres méritoires.

CARNIOL.

(Un chèque de 1.000 francs était joint à cette lettre.)

— : —

Je tenais, par cette lettre, à vous adresser mes remerciements d'avoir délégué un représentant de votre associations aux obsèques.

Mon mari était fier d'être des vôtres. Il aurait été fier de faire son dernier chemin accompagné du drapeau tricolore. Vous avez su exaucer ce vœu.

Mme TABACHNIK.

— : —

Je voudrais vous faire savoir que le décret de ma naturalisation et celle de ma femme a paru dans le « J.O. » du 11 août 1968.

Je vous remercie de votre intervention en ma faveur. L. G.

Merci, camarades et amis !

Nous sommes heureux de publier dans ce numéro une nouvelle liste de dons provenant des camarades et amis qui ont ainsi exprimé leur reconnaissance à notre Union pour son activité en faveur des anciens combattants et victimes du nazisme.

A tous, merci !

AZARKH	2.000 F
AZEN	15 F
BUGAJSKI	50 F
CARNIOL	1.000 F
CERNOVICI	50 F
DIAMENT	100 F
FERSZTENFELD	25 F
FLAK	50 F
JUVENSPAN	50 F
KOWARSKI	150 F
KRAWTCHUNSKI	100 F
OGIEN	50 F
POPER	50 F
REISCH	100 F
RUBINSHON	50 F
SPITZBERG	200 F
STAROSTA	500 F
STERN	100 F
SZARFAJZEN	2.000 F
SZCZYPIOR	20 F
TAUB	100 F
TOBIAS	50 F
VULTAT	30 F

PETITE ANNONCE

Boulevard Jean-Jaurès (centre) BOULOGNE-SUR-SEINE

BAIL à céder magasin et arrière-boutique (40 mètres), cave, confection homme, femme, bonneterie, lingerie.

Téléphoner 605-37-24 le matin.

Imprimerie A. Schipper - Paris Directeur : I. CLEITMAN

Les 22 et 23 juin, venus de 13 pays, DES MILLIERS DE RESISTANTS ET DES RESCAPES DES CAMPS SE SONT RASSEMBLES A DACHAU ET A MUNICH

Le 22 juin, plus de 2.000 anciens résistants et anciens déportés se sont rassemblés sur la Wittelsbacher Platz, à Munich. Le lendemain, une seconde manifestation se déroula sur l'emplacement de l'ancien camp de concentration de Dachau. Ces deux rassemblements avaient été organisés par l'Association des Anciens Résistants et Victimes du nazisme de Bavière, à la suite d'une décision prise par la conférence européenne de la Résistance, qui s'était tenue à

Rome, les 2 et 3 mars.

Les divers orateurs — notamment le Dr Wehle, représentant les Résistants tchécoslovaques, et M. Oscar Mueller, ministre d'Etat de Hesse et ancien de Dachau, soulignèrent le danger réel que représentait pour la démocratie le N.P.D. et en demandèrent l'interdiction.

En raison des événements, la France n'a pu être représentée, mais la F.N.D.I.R.P. et l'A.N.A.C.R. avaient adressé aux participants un message de solidarité.



CÉRÉMONIE DE LA FLAMME

le 9 mai dernier par la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs

De gauche à droite : Dr Gorovitz, Berco notre camarade Perslunski et un représentant de l'U.F.A.C.

L'ASCENSION DANGEREUSE DU NÉO-NAZISME

LES néo-nazis continuent de s'agiter en Allemagne Fédérale. Le parti N.P.D., après avoir enregistré un nouveau succès inquiétant aux élections de Bad-Wurtemberg, a conclu des accords, dans certains endroits, avec les partis au pouvoir. Leur programme, leurs slogans, leur manière de se comporter ne diffèrent presque pas de ceux du parti nazi à ses débuts.

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs quelques faits seulement, parmi tant d'autres, mais qui sont suffisants pour justifier l'inquiétude et l'indignation de tous les anciens combattants, de tous les résistants et victimes du nazisme.

Notre Union, qui demeure vigilante face à ce dangereux développement, a fait part de son inquiétude au ministre français des Affaires étrangères, et en demandant l'intervention du gouvernement français d'agir dans le cadre des accords internationaux, pour obtenir l'interdiction du

N.P.D. et la dissolution de toutes les associations d'anciens et néo-nazis.

L'U.F.A.C., que nous avons informée de notre démarche, a, de son côté, publié un communiqué, au mois de mai, exprimant une fois encore la position du monde combattant devant la menace néo-nazie et demandant « l'application des accords internationaux, signés pendant et depuis la Seconde Guerre mondiale, prescrivant l'interdiction des organisations d'inspiration nazie, raciste et militariste d'anciens S.S. »

Signalons encore que le Congrès Juif Mondial a adopté récemment, à Genève, une résolution relative à la résurgence de l'antisémitisme en République fédérale allemande : il exprime également le souci causé par la croissance du N.P.D. néo-nazi. « Le véritable danger ne tient pas dans l'arrivée au pouvoir du N.P.D., mais dans son influence comme puissant groupe de pression sur d'autres partis » dit la résolution.

LES ACCORDS ELECTORAUX AVEC LES NEO-NAZIS CONSTITUENT UNE GRAVE MENACE déclarent les Juifs de l'Allemagne Fédérale

Le Conseil central des Juifs de l'Allemagne fédérale vient de publier une déclaration soulignant le grave danger que représentent les accords électoraux entre les partis gouvernementaux ouest-allemands avec le parti néo-nazi, le N.P.D.

En effet, de tels accords ont été conclus à l'occasion des élections qui doivent se dérouler dans cinq circonscriptions rurales, en Basse-Saxe. Sur les listes des candidats figurent, côte à côte, des membres du parti social-démocrate, du parti démocrate-chrétien et du N.P.D.

Le Conseil central appelle, dans sa déclaration, à prendre des mesures efficaces contre ce dangereux développement.

Plus de 5.000 nouvelles adhésions au N.P.D.

D'après une dépêche A.F.P. du 12 juillet, le N.P.D. compte désormais quarante mille membres. Au cours des six premiers mois de l'année 1968, le parti néo-nazi a enregistré plus de 4.600 nouvelles adhésions. D'après les statistiques du parti, 60% des adhérents du N.P.D. sont âgés de moins de 40 ans et plus de 30% de moins de 28 ans. Ainsi, la plus grande partie des membres du N.P.D. appartiendrait à la génération d'après-guerre.

Le président de l'organisation bavaroise du N.P.D. prenant la parole à Cobourg au cours du dernier congrès de son organisation, précisait que le nombre des sections d'arrondissement du N.P.D. était passé dans ce lander de 85 en 1966 à 140 actuellement.

De plus, le N.P.D. s'efforce d'organiser la jeunesse dans « l'association des jeunes nationaux démocrates » et dans « l'association nationale du sang et du sol ».

nationale démocratique universitaire » (N.H.B.) dont les adhérents viennent d'être utilisés en groupes de choc de Hambourg.

10 millions de Marks pour le N.P.D.

L'hebdomadaire « Die Zeit » signale que déjà pour le 18 mai dernier, 8 millions d'exemplaires de leur organe « Deutsche Nachrichten » furent distribués gratuitement aux participants de la « Journée du N.P.D. ». Pour préparer la prochaine campagne électorale, 12 millions d'exemplaires de la feuille du parti néo-nazi seront envoyés par la poste, pratiquement à tous les foyers ouest-allemands. Les mots d'ordre du parti resteront, comme pour le passé, ceux qui rappellent « le glorieux passé » du III^e Reich : « Ordre et propriété », « réunification dans les frontières de 1937 » (!), « bien public », « nation », « communauté de destin », « renaissance nationale », « famille saine », de même que « communauté du sang et du sol ».

Rassemblements inquiétants

Pendant la journée du dimanche 4 août, de nombreux rassemblements ont été signalés sur le territoire de l'Allemagne fédérale ; le thème proposé était partout le même : refus de reconnaître la frontière Oder-Neisse, retour à l'Allemagne des terres occidentales de la Pologne, de la Tchécoslovaquie.

Convoqués par « l'Amicale des Allemands des Sudètes », ils étaient 3.500 à Kelheim, en Bavière. Dans un message, Goppel, premier ministre du Land, leur a souhaité bon succès dans leur lutte pour « la restitution des terres perdues ».

A l'appel de « l'Amicale des Allemands de Poméranie », ils étaient 3.000 à Lubek pour applaudir l'orateur de la manifestation qui réclama, entre autres, le rattachement à la R.F.A. de villes polonaises.

Les honneurs militaires pour un criminel de guerre

Le 10 juillet ont eu lieu à Schleswig (R.F.A.) les obsèques du général Bernhard Ramke. Les honneurs militaires ont été rendus. Le mi-

nistre fédéral de la Défense, M. Schröder, a fait déposer une couronne sur la tombe de l'ancien général de parachutistes. La Bundeswehr était représentée par un général de brigade qui, dans son discours, a déclaré que Ramke « devait être un exemple de fidélité pour les jeunes soldats ».

Rappelons que Ramke fut un hitlérien fanatique. Chargé par Hitler, en juin 1944, de « tenir le réduit breton », il se distingua en faisant incendier et piller plusieurs quartiers de Brest. « Il ne restera plus ici un seul mur debout contre lequel les Américains puissent p... ! » avait déclaré ce soldat.

Sous son règne, les prisonniers furent torturés, 150 habitants de Brest, vieillards, femmes, enfants furent massacrés, fusillés ou brûlés vifs.

Encouragement à l'antisémitisme

En juin 1967, cinq voyous molestèrent un commerçant juif d'une petite ville en lui disant : « sale Juif, Hitler a oublié de te gazer ». Le principal accusé déclara devant la Cour qu'il continue d'être convaincu que les mesures hitlériennes d'extermination des Juifs étaient justes. Malgré cet état de

fait accablant, le tribunal de Balingen a pratiquement acquitté les prévenus, les condamnant seulement à des peines de prison ridicules avec sursis ou simplement à des amendes. Dans les attendus de ce jugement scandaleux, le tribunal a invoqué « le degré d'instruction réduit » et « l'immaturité » des jeunes voyous. Quant au climat qui rend possibles de tels actes, le tribunal ne s'en soucie pas, mieux, il le renforce par son indulgence.

Crimes sans châtiement

Une Cour d'assises de Stuttgart vient de prononcer son arrêt dans le procès contre 15 anciens S.S., convaincus d'avoir participé à l'assassinat de 440.000 enfants, femmes et hommes juifs en Pologne dans la région de Lwow (Lemberg).

Après 144 jours d'audience, 6 des 15 assassins furent purement et simplement acquittés bien que leur culpabilité ait été établie sans l'ombre d'un doute. Les neuf autres ont été condamnés à des peines de prison ; un seul à perpétuité, les autres à des peines allant de deux ans et demi à neuf ans. Tous les accusés avaient largement avancé, pour leur défense, l'argument de la contrainte à « l'exécution des ordres reçus ».



Quelques jours après le vote des lois d'urgence au Bundestag, les éléments nazis de Francfort ont barbouillé les murs du cimetière de la ville de mots d'ordre nazis tels que : « Allemagne réveille-toi » et « Garez les étudiants ». Le même « travail » fut fait sur les murs d'un terrain de sport et de la piscine de Francfort.

Nos peines

Nous présentons nos condoléances les plus émuës aux familles endeuillées par la disparition de nos camarades :

ALEKSANDROVICZ Tyria,
BEKER Joseph,
BIRENBAUM Chaskiel,
LIPECKI Lazare,
MAZOWIECKI Isaya,
STAWKOWSKI Joseph,
TABACHNIK Maurice,
WARTSKI Aron,
TCHURZ Abram,
ZEISEL Jacob,
ZILBERSTAIN Maurice,
ZYLBERBERG David.

Nous présentons nos condoléances les plus émuës à notre camarade A. Garbarz, trésorier-adjoint, et à ses enfants cruellement frappés par la mort subite de leur épouse et mère

Fruma GARBARZ.

Que nos camarades Abraham Bastok, Herz LASK et Jacques NAJMAN, qui viennent de perdre leur épouse

Ita BARTOK née DUBINSKA,
Rachel LASK,
Tauba NAJMAN-ALUCH
née STOLNIC,
trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie.

Le 16 juillet dernier devant l'ancien Vel' d'Hiv'

Jeudi 16 juillet 1942 ! Arrachés à leurs foyers, poussés à coup de bottes dans les camions de l'armée d'occupation, près de 30.000 Juifs parisiens, hommes, femmes, enfants, vieillards, malades, agonisants, étaient jetés dans l'ancien « Vel' d'Hiv' », sans aliments, sans eau, dans des conditions d'inhumaine promiscuité, en attendant d'être déportés vers les usines de la mort des camps nazis. Parmi eux, plus de 4.000 enfants. Aucun n'est revenu.

Vingt-six ans après ce drame atroce, la traditionnelle cérémonie du souvenir s'est déroulée devant la stèle élevée à la mémoire de ces martyrs. Cérémonie toujours bouleversante où la prière pour les morts d'Auschwitz et Maidanek arrache des larmes aux croyants et aux non-croyants. En présence de nombreuses personnalités représentant l'ambassade d'Israël à Paris, les associations juives, les amicales de camps et les associations de la déportation, le rabbin Bauer, Marcel Paul — au nom de la F.N.D.I.R.P. — et Henry Bulawko, secrétaire général des Anciens déportés juifs de France, évoquèrent ces tragiques événements. Tous trois firent appel à l'union de tous les hommes de cœur pour qu'il n'y ait « plus jamais ça »...

Une importante délégation de notre Union, avec le drapeau de l'organisation, participait, comme par le passé, à cette émouvante manifestation du souvenir.



STRAUSS CONTRE LA PROLONGATION DU DELAI DE PRESCRIPTION DES CRIMES NAZIS

Le ministre fédéral Franz Josef Strauss s'est prononcé, à plusieurs reprises, ces derniers temps, contre la prolongation du délai de prescription des crimes de guerre nazis. On sait que ce délai expire le 31 décembre 1969. Le groupe parlementaire des C.D.U./C.S.U. au Bundestag a invité le gouvernement fédéral à ne « prendre présentement aucune initiative à ce sujet ».

« La République fédérale », écrit à cet égard le Deutsche National-Zeitung und Soldaten-Zeitung, « n'a aucune raison de continuer à jouer l'enfant modèle du monde dans la non-reconnaissance de ses droits à la vie et de ses intérêts ».

Dans une déclaration, le Conseil central des Juifs en Allemagne exprime l'opinion que « les crimes capitaux de l'assassinat et du génocide ne devraient pas bénéficier de la prescription ». Le Conseil espère que Bonn trouvera les décisions essentielles « assez tôt pour que la prescription des crimes nazis ne se produise pas ».

A LYON

L'Assemblée Générale a désigné la nouvelle direction

L'Assemblée générale annuelle de notre section lyonnaise s'est tenue au mois d'avril.

C'est notre camarade J. Elzon qui présidait la réunion, assisté de Rattner, Brendel, Najdik et Klein.

Le président Gittler est venu à l'Assemblée, malgré son mauvais état de santé.

Après que le président eut rendu hommage à la mémoire d'Albert Cohen, un des plus dévoués militants de l'organisation, le secrétaire général, Rattner, présenta le rapport moral pour l'année écoulée. Ce compte rendu mit en relief l'intense activité de notre section.

Après le rapport financier présenté par le trésorier, Najdik, plusieurs camarades prirent la parole dans le débat.

Un nouveau comité fut élu et il s'est constitué de la façon suivante :

Président d'honneur : Rotberg.
Président : Elzon.
Vice-présidents : Abramovitch, Kam et Ores.
Secrétaire : Rattner.
Secrétaire adjoint : Neumano-vitch.
Trésorier : Najdik.
Trésorier adjoint : Swirc Abel.
Délégué permanent chargé des relations : Brendel.
Porte-drapeau : Queksilber et Klein.
Font partie du Comité : A. Gittler, Lemanski, Wongczowski et Zenderman.

Notre ami SCHECHTER n'est plus...

Dans le bouillonnement qui agitait les étudiants et les ouvriers, au mois de mai dernier, un groupe d'Anciens Combattants accompa-



gnait à sa dernière demeure, le 31 mai, un des meilleurs membres de notre comité directeur, notre doyen d'âge, le camarade Schechter.

Le manque de moyens de transport, ce jour-là, a empêché plusieurs de ses camarades, de venir témoigner leur amitié, à celui qui fut bien estimé, au sein de notre Union.

Notre camarade Schechter savait, par ses interventions logiques au cours de nos débats, gagner l'auditoire.

Pourvu d'une forte culture générale, parlant plusieurs langues, il savait colorer ses paroles, en citant de grands philosophes et poètes universellement connus.

Sa bonhomie, sa gentillesse, son dévouement lui valaient le respect de tous. La devise de sa vie pouvait se résumer en ces trois mots : Conscience, Droiture, Simplicité. Il savait écouter, avec patience, interroger avec à propos et dégager l'essentiel de l'accessoire. Il n'aimait pas l'injustice, mais savait toujours trouver quelque excuse pour tout pardonner.

Malgré l'âge déjà avancé, notre camarade Schechter n'hésite pas, dès septembre 1939, à souscrire un engagement volontaire pour servir la France, son pays d'adoption.

Quand, il y a quelques années, notre Union décida de construire à Levens une Maison de Repos, orgueil de notre organisation, Schechter lança l'idée d'y créer une bibliothèque. Il put ainsi doter, avec l'aide d'autres camarades, les « Lauriers Roses » d'une riche collection de livres qui demeurent à la disposition de ses pensionnaires.

Nous devons à notre camarade Schechter, qui laisse un grand vide dans nos rangs, un souvenir témoignant toute notre reconnaissance.

Honneur à sa mémoire !
Dr DANOWSKI.

Malgré les circonstances ayant empêché le déroulement de notre cérémonie annuelle

Nos morts n'ont pas été oubliés

En raison des événements, notre cérémonie annuelle au cimetière de Bagneux n'a pu avoir lieu.

Cependant, notre Comité a décidé, malgré la paralysie totale des transports et la grève de l'essence, de se rendre, par tous les moyens possibles, au cimetière pour marquer notre fidélité à nos morts.

Près d'une centaine de nos camarades se sont donc rassemblés ce dimanche 26 mai devant notre Monument aux Morts où fut déposée une superbe gerbe de fleurs.

C'est dans un silence émouvant que notre président, B. Pons, prononça quelques paroles très touchantes évoquant la raison du sacrifice de ceux qui, les armes à la main, se battirent contre la barbarie nazie, pour la France, pour la liberté.

A SAINT-QUENTIN

Hommage à l'Insurrection du ghetto de Varsovie

A l'initiative de notre section, toutes les organisations juives ont organisé, le 21 avril, en commun, une commémoration en hommage aux héroïques combattants du ghetto de Varsovie.

Parmi l'assistance, plus fournie encore que l'année dernière, on a noté, entre autres, la présence de M. Perreau Pradier, préfet de l'Aisne ; MM. Bricout, député, questeur à l'Assemblée nationale ; Braconnier, conseiller général-maire de Saint-Quentin ; Lardillier, secrétaire général de la sous-préfecture ; Ardhuin et Leporc, adjoints au maire de Saint-Quentin ; le lieutenant-colonel Avignon, commandant d'armes ; le capitaine Garnier, commandant la compa-

gnie de gendarmerie de Saint-Quentin ; le lieutenant Porcellini, représentant le commandant Evrard, de la C.R.S. 21 ; M. Lefort, commissaire de police ; Mme Cabot, conseillère municipale ; MM. Vitasse, représentant la Résistance belge en France ; Clairret, président de l'U.N.A.D.I.F. ; Viller, président de l'U.J.R.E. ; Hallade, secrétaire départemental des C.V.R. et Potard, président de la section locale des C.N.R. ; Loyeux, président d'honneur et Jaffary, président du C.E.C. ; une délégation de l'A.R.A.C., etc.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence demandée par M. Gliwiczower, au nom du Comité organisateur, le rabbin Ouak-

nin prononça au micro les prières à la mémoire des Juifs disparus dans l'écatoimbe du 19 avril 1943.

Puis M. Braconnier, maire de la ville, allait magnifier le courage de la population juive de Varsovie, déclarant notamment :

« Tout doit être fait, que nous soyons catholiques, protestants ou juifs, pour que jamais un pareil génocide ne puisse se reproduire. »

C'était ensuite au tour de M. Perreau Pradier, préfet de l'Aisne, de rappeler en termes émus le souvenir des héros de Varsovie qui, alors que les quatre cinquièmes de la population du ghetto étaient déjà exterminés, se soulevèrent contre l'agresseur dans une lutte gigantesque.

M. Gliwiczower, responsable du Comité de l'organisation, après avoir remercié les nombreuses personnalités et toute l'assistance, exalta à son tour le soulèvement du ghetto de Varsovie en ces termes :

« Il y a vingt-cinq ans, le 19 avril 1943, le monde entier suivait avec une émotion particulière le grand drame qui se jouait derrière les murs du ghetto en flammes, alors que les 40.000 survivants s'étaient révoltés pour livrer une bataille gigantesque autant qu'inégale. Les Juifs du ghetto de Varsovie sont morts pour qu'il n'y ait plus jamais de ghetto, pour que plus jamais les nazis ne puissent relever la tête, pour que plus jamais il n'y ait de massacres d'innocents. »

« Aujourd'hui, en exaltant leur sacrifice, nous devons nous souvenir des idéaux qui les animaient, idéaux de paix et de liberté, que nous avons le devoir de défendre pour leur rester fidèles. »

Nos peines

A notre camarade Léon Osman, trésorier de notre section de Saint-Quentin, qui vient de perdre son épouse

Madeleine OSMAN
née ZYLBBERBERG,

nous adressons nos condoléances attristées.

Les camarades du Comité de Saint-Quentin s'associent au deuil qui frappe la famille Osman.

La Section de Saint-Quentin présente ses sincères condoléances à Mme Max Gliwiczstein, à ses enfants et à toute la famille, frappés par la disparition de

Max GLICENSZTEIN, porte-drapeau de la section et l'un des fondateurs de notre Association dans cette ville.

Exemption du service militaire

Nos lecteurs savent que les fils de Déportés et Internés décédés depuis le retour des camps peuvent être exemptés du service militaire s'ils ont obtenu la mention « Mort pour la France » pour leur père. Ce dernier doit être décédé d'une maladie pour laquelle il était pensionné.

Les jeunes gens dont le père

était de nationalité étrangère mais pensionné peuvent également demander « une attestation » leur permettant d'être exemptés.

Dans ces deux cas et compte tenu de nouvelles directives administratives, les demandes doivent être adressées au Préfet du département du lieu de recensement.

Notre camarade SAM WAJSBORT est mort

C'est avec tristesse et une immense douleur que nos camarades apprirent la mort de notre dévoué membre du Comité directeur, Sam Wajsbort, survenue le 20 juillet dernier.

Ancien engagé volontaire, versé dans le 12^e R.E.I., il est fait prisonnier en mai 1945.

Après cinq années de captivité, il rejoind, dès son retour à Paris, les rangs de notre organisation.

Malgré ses multiples occupations dans la vie publique juive, il consacra beaucoup de son temps, en tant que membre du Comité directeur, à notre Union qu'il aimait tant.

Tout le monde l'estimait pour son extrême amabilité, toujours prêt à servir.

A son épouse, à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.



Le président, B. Pons, prononça une allocution devant la tombe de notre camarade le 24 juillet au cimetière de Bagneux et S. Appel, vice-président, rendit hommage au défunt à la soirée commémorative qui fut organisée en l'honneur de Sam Wajsbort par la Société Sedlice, le 21 septembre dernier.

Les archives d'Arolsen seront-elles sauvées ?

Par lettre du 20 juin, le secrétaire général de la F.N.D.I.R.P., s'adressant au nouveau Ministre des Affaires Etrangères, attirait son attention sur la question de « la conservation et l'utilisation des archives sur les camps de concentration rassemblés à Arolsen (R.F.A.) ».

Cette lettre précisait et demandait :

« Aux termes de la convention conclue à Bonn en 1955, le Comité International de la Croix-Rouge gère le Service International de Recherches d'Arolsen. Mais, depuis le 5 mai 1985, cette convention n'a toujours pas été renouvelée et ces archives importantes continuent d'être gérées sans aucun mandat par le Comité International de la Croix-Rouge. »

Nous aimerions connaître l'état des pourparlers pour le renouvellement de la convention ou l'établissement d'une nouvelle convention tenant compte du désir maintes fois exprimé par la plupart des associations de victimes du na-

zisme des différents pays, de voir transférer ces archives en Suisse ou sous une autorité internationale dépendant de l'O.N.U. »

Le 11 juillet, le ministre des Affaires Etrangères répondait à notre secrétaire général :

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que les documents relatifs au maintien en activité de cette Commission ont été adressés aux gouvernements intéressés le 24 mai dernier, et j'espère dans ces conditions que la Commission pourra, très prochainement reprendre, comme par le passé, ses activités malheureusement interrompues depuis le 5 mai 1985. »

Entre autres problèmes, elle aura à examiner celui de la dévolution définitive des Archives d'Arolsen et notre représentant au sein de cette Commission aura la possibilité à cette occasion de défendre le point de vue exprimé à ce sujet à maintes reprises par la plupart des associations de victimes du nazisme. »

Rien n'est donc encore résolu et l'avenir de ces importantes archives demeure incertain, ce qui appelle la vigilance de toutes nos associations nationales et internationales.

En même temps qu'elle informait la F.I.R., la F.N.D.I.R.P. remerciait le ministre des Affaires Etrangères de sa communication en lui demandant de vouloir bien la tenir informée de l'évolution de la question.

Notre 24^e bal annuel

aura lieu
AU PALAIS D'ORSAY
le 24 décembre 1968

Nos vœux

Le Comité directeur est heureux de féliciter le Président d'Honneur, le docteur DANOWSKI, et Madame, à l'occasion du mariage de leur fils Gilbert avec Mlle Catherine FAIVRE.

Nous présentons à notre dévoué camarade L. MENDELSON et Madame nos vœux chaleureux à l'occasion du mariage de leur fille Nicole avec M. Charles TEICHMAN.

Félicitations et vœux sincères à Mme Veuve ROZENCWEIG qui a marié sa fille Michèle avec M. Albert FHIMA.

Chaleureuses félicitations et meilleurs vœux à notre camarade RACHE et son épouse à l'occasion de la naissance de leur petit-fils THIERRY.

Nous adressons nos vœux les plus sincères à nos amis, M. et Mme HAIMOWICZ Lejzor, heureux grands-parents de la petite NATHALIE.

אונזער וויילן

ארגאן פון בארבענד בון די געוויידישע פראנט-קעמפער

אונזער פראטעסט קעגן אנטי-יידישן קורס אין פוילן

קעגנאבער אט דער אומדערלאזבאר-רער סיטואציע — וואס איז געשאפן געווארן קעגן די ניוול-געווארענע פון א באפעלקערונג, וואס האט אזוי גרויס-זאם געליטן פון דער נאציסער באר-באריי — באנייט דער יידישער קאמ-באטאנטן-פארבאנד זיין שארפן פרא-טעסט, וואס איז שוין געקומען צום אויסדרוק אין א רעזאלוציע, וואס איז פארעפנטלעכט געווארן דעם 15-טן מערץ 1968.

אן ענטפער „אונזער ווארט“

אלע קאמוניקאטן פון פארבאנד, וועלכער עס זאל נאר נישט זיין זייער אינהאלט, זענען שטענדיק אפגעדרוקט געווארן אין דער וועכנטלעכער קאמ-באטאנטן-רובריק גענוי אזוי ווי דער סעקרעטאריאט פון דער ארגאניזאציע שטעלט זי צו, מיט די טיטלען אריין-גערעכנט, נישט ענדערנדיק אפילו קיין איין אות. גענוי אזוי איז עס געווען מיטן טיטל פון אונזער פראטעסט - דעקלאראציע וועמענס אינהאלט עס איז איינשטימיק אנגענומען געווארן דורך דער פאר-וואלטונג פון פארבאנד, און איז אזוי איבערגעשיקט געווארן, אין יידיש, צו זאמען מיט דער גאנצער רובריק. ביי דער געלעגנהייט וואלטן אויך מיר פון אונזער זייט, געוואלט שטעלן פאלגנדיקע פראגע, „אונזער ווארט“ : פארוואס האט איר נישט פאר-עפנטלעכט די אויבנדערמאנטע פרא-טעסט - דעקלאראציע פון פארבאנד, וואס איז אייך צוגעשיקט געווארן אין דער זעלבער צייט (דורך א פנעמאטיק) ווי צו דער גאנצער פראנצויזישער פרעסע דעם 19-טן דעצעמבער ?

דעגולאציע פון וואניקאוו-פרייז

קאמף קעגן היטלעריזם, און די העל-דישע טאטן זייערע בעת דער לעצטער מלחמה, אין לעצטן נומער פון „אונזער ווי-לן“ האבן מיר באריכטעט וועגן די ערשטע צוגעטיילטע פרייזן פארן יאר 1966-67 און 1967-68.

מיר דערמאנען ווייטער דעם רעגור-לאמין פון דעם דאזיקן פרייז פאר די עווענטועלע אנטוויקלונגען אינעם צו-קונפטיקן קאנקורס.

ארטיקל 1 — עס איז געשאפן גע-ווארן, לויט א באשלוס פון צענטראל-קאמיטעט פון יידישן קאמבאטאנטן-פארבאנד אין פראנקרייך, א יערלע-מער ליטערארישער פרייז : „מאריס וואניקאוו-פרייז“. דער דאזיקער פרייז וועט זיין אין דער הויך פון 3.000 פר.

ארטיקל 2 — דער דאזיקער פרייז זעט פאר צו פרעמירן יעדעס יאר א ליטעראריש ווערק (קינסטלעריש, ווי-כנעשפטלעך אדער פילאזאפיש) וועל-כער וועט ארויסברענגען דעם קאמף פון די יידן אין פראנקרייך קעגן נא- (סוף זייט 2)

ארויסגעוויזן זייער צוגעבונדנקייט צום לאנד אין צום רעזשים, זענען קרבנות פון אן אומקוואליפיצירבארער דיס-קרימינאציע, בלויז צוליב דעם, וואס זיי זענען פון יידישער אפשטאמונג. זיי ווערן סיסטעמאטיש באזייטיקט פון זייערע פאסטנס, זיי ווערן דערני-דעריקט אויף פארשידענע אופנים. דער געשאפענער קלימאט איז אזא, אז די מערהייט פון זיי מוזן פארלאזן דאס לאנד.

„אונזער ווארט“ איז ארויס דעם 27-טן סעפטעמבער מיט אן ארטיקל, אזש אויף דריי שפאלטן, מיט פאלגנ-דיקן קאפ : „ווען די נייע פרעסע“ צענ-זורירט פראטעסט פון יידישע קאמבא-טאנטן קעגן אנטיעסעמיטיזם אין פוילן“. מיר וואלטן בכלל נישט גענומען קיין שטעלונג צו דעם אנגריף פון „אונזער ווארט“ אויף דער „נייע פרע-סע“ ווייל דאס איז אן ענין פון פאלע-מיק צווישן ביידע צייטונגען. אויך דערפאר וואס דער קאמבאטאנטן-פאר-באנד איז א סווערענע געאייניקטע ארגאניזאציע און אלס אועלכע דארף זי נישט אפגעבן קיין רעכענונג קיינעם אויסער אירע מיטגלידער.

אויב מיר רעאגירן יא איז עס בלויז דערפאר ווייל דער אויבנדערמאנטער ארטיקל, אין וועלכן די „נייע פרעסע“ ווערט באשולדיקט אין האבן געענ-דערט דעם טיטל פון דער פראטעסט-דערקלערונג, פארענדיקט זיך מיט פאלגנדיקע ווערטער : „וויילן מיר טא-קע זען וויאזוי דער קאמבאטאנטן-פאר-רייז וועט רעאגירן אויף דער צענוור פון דער „נייע פרעסע“.

אונזער ענטפער איז פאלגנדיקער :

אלץ מער אלארמירנדיקע ידיעות קומען אן פון פוילן בנוגע דעם גורל פון די דארטיקע יידן. עס איז רעוואלטירנדיק צו זען, אז בירגער, וועלכע האבן ביי די שווערס-טע באדינגונגען פון קאמף און לידן

מלחמה-וועטעראנען אין ישראל פיערן אונזער וואניקאוו-פרייז

נאך א שארפער קריטיק פון געווי-טע ביכער, וואס זענען דערשינען אין אפיציעלן פארלאג פון פארטיידיקונגס-מיניסטעריום „מערכות“, האט ויצחק זאנדמאן אפגעגעבן כבוד א רייע מחב-רים וועמענס ווערק עס זיינען לעצטנס דערשינען, דיינע ברוך לעווין (א העלד פון ראטנפארבאנד (אין די וועל-דער פון נקמה, יעקב גרינשטיין), (פאר-טיאן פון מינסקער געטא (אוד בכבר היובל), בנימין וועסט (זיי זיינען גע-ווען א סך) יצחק ניםצאוויטש (אין זייער זכות). חביב כענו (די 5-טע קא-לאנע, דייטשן אין ארץ ישראל 1945-1933) און שלמה מיטלמאן, געפאלן אין דער פוילישער ארמיי (60 ברייו פון פראנט).

מיר באגריסן הארציק די חברים פון ישראלדיקן „וועטעראנען - פארבאנד“ און ווינטשן זיי א סך דערפאלג אין אלע זייערע איניציאטיוון.

יוסף פרידמאן

אונזער פארבאנד

דריקט אויס צום נייעם יאר

די בעסטע ווינטשן

אלע מיטגלידער מיט זייערע משפחות,

פון פאריז און פון סעקציעס אין דער פראווינץ

דער 24-טער יערלעכער נאכט-באל

פון אונזער פארבאנד

וועט פארקומען זיי שטענדיק

אין די סאלאנען פון פאלע ד'ארטע'

אין דער נאכט פון „רעוועיאן“

רעזערווירט אייך די דאטע פון 24-טן דעצעמבער, כדי צו פארברענגען מיט אייערע באקאנטע און פריינט אין אן אנטוויקאטטישער און פאלקסטימלעכער אטמאספער די נאכט פון 24-טן דעצעמבער

די ארגאניזאטארן פון טראדיציאנעלן קאמבאטאנטן יום-טוב ווענדן אן אלע מאסמיטלען בכדי די ארקעסטערס, דער ארטיסטישער פראגראם זאל זיין פון א הויכן ניווא.

קומט צאלרדיך אויך דער ציאונג פון אונזער יערלעכער סאמבאלא דעם 16-טן אקטאבער אין זאל אנטרעפא

די יערלעכע טאמבאלא פון אונזער אפרבאנד, וועמענס ציאונג עס האט געזאלט פארקומען ענדע חודש יוני, איז, ווי באקאנט, אפגעלייגט געווארן צוליב די געשעענישן אין לאנד.

די דאזיקע ציאונג איז באשלאסן געווארן אויף מיטוואך דעם 16-טן אקטאבער, בעת אן אונט, וואס וועט פארקומען אין זאל אנטרעפא, 21 רי איוו טודיק.

עס וועט געוויזן ווערן דער באקאנטער פילם „די רויטע הויזן“ מיטן בארימטן ארטיסט בורוויל, זיי אויך א פילם וועגן ישראל.

קומט אויפן אונט פון 16-טן אקטאבער, איר וועט בייזווינען די עפנט-לעכע ציאונג פון דער טאמבאלא און וועט גלייכצייטיק פארברענגען אן אנט-געבעמען אונט.

אויב איר האט נאך נישט דערלעדיקט די באטרעפנדיקע סומע פון די טאמבאלא-קארנעטן, וועלן מיר אייך זיין דאנקבאר דאס צו טאן ערב דעם 16-טן אקטאבער.

אין דעם לעצטן אויגוסט-נומער פון זיין ארגאן „קול נבי המלחמה“ געפיר-נען מיר א ברייטערן באריכט פון באנ-קעט, וואס דער פארבאנד פון די מל-חמה - וועטעראנען אין ישראל האט איינגעארדנט אין סאקאלאווי-הויז אין תל-אביב לכבוד דעם דערהאלטן די „מאריס - וואניקאוו-פרעמיע“ פון אונ-זער פארבאנד.

די פייערלעכע מסיבה האט זיך פאקטיש פארוואנדלט אין א סימפאז-יום וועגן דער ליטעראטור אויף דער טעמע פון חורבן און גבורה און בפרט וועגן די צוויי שוין דערשינענע בענ-דער פון מאנמענטאלן ווערק „פנים אל פנים צום נאצישן שונא“, וואס איז פרעמירט געווארן דורך אונזער זשורי.

אין זייערע ארויסטרעטונגען האבן די אנפירער פון דער רעדאקציע יצחק זאנדמאן, אברהם דאקטאטשיק, משה יונגמאן, ווי אויך אנדערע רעדנער ווי אינזשניער אבראמאווטש אקאד, אליזייטיק אנאליזירט די תקופה פון קאמף מיטן נאצישן שונא אויף אלע פראנטן, אומעטום, אין אלע זיינע אס-פעקטן, און דעם טיפן איינפלוס וואס יענע גבורה פון יידישע קעמפער האט געהאט אויף די היינטיגטיקע יוגנע יידישע קעמפער פארן קיום פון פאלק.

נאך דעם, ווי דער פארזיצער פון פארבאנד, יצחק זאנדמאן האט אין זיין דערעפונגס-רעדע אויסגעדרוקט זיין פילפאכע פרייד, קודם כל פארן עצם באקומען דעם „וואניקאוו-פרייז“, ווי אויך פאר דער געלעגנהייט, וואס דער פאקט האט געגעבן צו פייערן ענדלעך דאס דערשיינען פון צווייטן באנד פון „פנים אל פנים צום נאצישן שונא“ און בכלל ארומצורעדן ברייטער די העכסט וויכטיקע טעמאטיק, האט ער אויפגע-קלערט דעם צאלרייכן עולם ווער איז געוועזן מאריס וואניקאוו, וואס שטעלט מיט זיך פאר אונזער פארבאנד און וואס מיר זענען אויסן געוועזן, גרינד-דיק די פרעמיע.

ער האט אויך איבערגעגעבן די פר-טים פון דער זשורי - פארהאנדלונג, באגרייכט דעם ווונטש, אז אין דריטן באנד פון „פנים אל פנים“ זאל ווערן געווינדעט מער פלאץ פארן קאמף פון די יידן אין פראנקרייך בעת דער מל-חמה און די הבטחה צוצוהעלפן אין דעם פרט וואס שטעלט נאטירלעך פאר אונזער פארבאנד אן ערנסטע אויפגאבע.

ער האט אויך איבערגעגעבן פרטים פון דער פייערלעכער צערעמאניע בעת

TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS

Au 1^{er} Octobre 1968

ASCENDANTS	avant 65 ans	à partir de 65 ans
Pension entière	444,50	488,95
Demi-pension	222,25	244,48
Pension pour ascendants dont un de 65 ans au moins et un n'ayant pas 65 ans		466,73
Majoration pour enfant décédé en sus		88,90

VEUVES (1) (ou orphelins totaux)	
Normal	1,016,80
Réversion	677,87
Spécial	1,355,73
Majoration pour les bénéficiaires de l'article L 52/2 du Code des pensions (1)	311,15

(1) Veuves d'art. 18 (avec all. 5 bis B aveugles, bi-amputés, paraplégiques) ayant au moins 16 ans de mariage et plus de 60 ans d'âge.

וויכטיקע אויפגאבע פאר אונזער פארבאנד

שאכן דאקומענטאציע פון יידישן אנטייל אינעם קאמף טעגן נאציזם אין פראנקרייך

מערערע עדות, קען פאררעכנט ווערן פאר אן ערנסטן דאקומענט. מיר זענען איבערצייגט, אז עס קען געשאפן ווערן ממש אן אדער אויפן דאקומענטאציע-געביט ווען עס זאלן אויפגענומען ווערן אלע דערנערונגען פון די הונדערטער און הונדערטער יידישע געוועזענע קעמפער.

אט פארנאמט מיר מאכן א רוף צו אלע געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן, וועלכע האבן דאקומענטן, וואס קענען דינען פאר דער דאקומענטאציע, אדער וועלכע האבן צו דערציילן וועגן גע-וויסע וויכטיקע קאמפס-טאטן, זיי זאלן זיך ווענדן צו דעם קאמבאטאנטן-פאר-באנד. זיי וועלן אזוי ארום בייטראגן צום רעאליזם אן אויפגאבע פון אן ערשטראנגיקער באדייטונג און וויכטי-קייט פאר דער געשיכטע פון דער בא-טייליקונג פון די יידן אין פראנקרייך אינעם קאמף טעגן נאציזם.

וואניקאו - פרייז

(סוף פון זייט 1)

ארטיקל 3 — די קאנדידאטן צום מאריס-וואניקאו-פרייז וועלן דארפן צושטעלן זייער ווערק אפגעדרוקט אדער אין מאנסקריפט, פארן ערשטן יאנואר פון יעדן יאר; דער זשורי וועט זיך דארפן ארויסוואלן אמשפעטט דעם 31-טן מאי.

ארטיקל 4 — דער פרייז וועט בא-שטימט ווערן דורך א זשורי, וואס וועט זיין צוזאמגעשטעלט פון פער-זענלעכקייטן פון דער ליטערארישער וועלט, פון די געוועזענע קאמבאטאנטן און ווידערשטענדלעך, וועלכע פאר-טרעטן די פארשידענע ריכטונגען פון דער פראנט-קעמפער - באוועגונג, די באשלוסן פון זשורי ווערן אנגענומען דורך א מערהייט פון זייער מיטגלי-דער.

ארטיקל 5 — דער סעקרעטאריאט פון מאריס-וואניקאו-פרייז געפינט זיך אינעם לאקאל פון יידישן קאמבאטאנט-טן-פארבאנד:

U.E.V.C.J., 58, rue du Château-d'eau, Paris-X^e.

זונטיק, דעם 16-טן נאוועמבער פארזאמלונג פון „מוטיעל“

די יערלעכע אלגעמיינע פארזאמלונג פון „מוטיעל“ ביי אונזער פארבאנד וועט פארקומען זונטיק, דעם 17-טן נאוועמבער, 3 ב. מ. אין לאקאל פון דער ארגאניזאציע.

עס איז פארניסגעווען אן ארטיסטי-שער פראגראם.

אין צוזאמענהאנג מיט די צוגריי-טונגען צום 25-טן יאריקן יוביליי פון אונזער פארבאנד, ווערט אינעם פרא-גראם, אויסער די פייערונגען, וואס וועלן פארקומען ארום דער דאזיקער דאטע, אויך פארניסגעווען צו שאפן א דאקומענטאציע וועגן דעם אנטהיל פון די יידן אין פראנקרייך, אין די קאמפן טעגן נאציזם, אין אלע זייערע פארשי-דנארטיקע אספעקטן.

אמת, אז געוויסע באמייאונגען זענען שוין אויף דעם דאזיקן געביט געמאכט געווארן. דער פארבאנד האט שוין א-ליין, אין צוזאמענהאנג מיטן ארויס-געבן פון זיין אלבום „אין דינסט פון פראנקרייך“, אין יאר 1954, אנגעהויבן א געוויסע טעטיקייט אויפן דאקומענט-טאציע-געביט.

מען דארף אבער צום באדייערן פעסטשטעלן, אז דער רעזולטאט פון אט די אלע באמייאונגען איז א מיני-מאלער. עס איז אמת, אז אין פראנק-רייך איז דער ענין נישט קיין איינ-פאכער צוליב דעם, וואס עס קענען נישט זיין קיין שום אפיציעלע סטא-טיסטיקעס נוגע דער באטייליקונג פון יידן אין די רעגולערע ארמיען, אדער אין דער רעזיסטאנס, ווייל די יידישע אפשטאמיג ווערט נישט דערמאנט אין קיין שום דאקומענטאציע און אין וועל-כער עס איז רובריק.

כדי צו שאפן די פעלנדיקע דאקו-מענטן פאר די צוקונפטיקע געשיכטע-פארשער, וואס זאלן ארויסברענגען די העלדן-טאטן פון די יידישע קעמפער אין די פארשידנסטע שלאכטן פאר פראנקרייך, בעת דער לעצטער וועלט-מלחמה, קען נאך פיל געטאן ווערן דורך גבית עדות.

יעדער געוועזענער יידישער פראנט-קעמפער, יעדער געוועזענער קריגס-געפאנגענער אדער ווידערשטענדלעך, האט זיכער וואס צו דערציילן וועגן א העראיישן אקט, וואס ער אליין איז געווען דער אויספירער, אדער וועלכן ער האט בייגעוויינט אויף א פראנט אין די טראגשייען, אין א סטאלאג, אין

דער אונטערערד.

יעדער מיליטערישער טאט, וועל-כער ווערט באשטעטיקט פון צוויי און

INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

Degré d'invalidité	Pensions principales	Allocations aux Grands Invalides				Statut des G. M. Art. 36ou37	Total (*)
		Nombres 1-2-3-4	N° 5	N° 5 bis (1)	N° 6		
85 %	802,33	284,48					1,086,81
85 % avec statut		142,24				444,50	1,389,07
90 %	817,88	342,27					1,160,15
90 % avec statut		171,14				666,75	1,555,77
95 %	822,33	453,39					1,275,72
95 % avec statut		226,70				889,00	1,938,02
100 %	826,77	568,96					1,395,73
100 % avec statut		284,48				1,111,25	2,222,50
100 % + art. 16 (suspension). A partir de cette ligne les montants sont établis avec le statut G. M. par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.							
100 % + 1 degré	862,33	1,200,15				468,95	2,531,43
100 % + 2 degrés	897,89	1,206,82				517,85	2,622,55
100 % + 3	933,45	1,213,40				568,74	2,713,68
100 % + 4	969,01	1,220,16				619,64	2,804,80
100 % + 5	1,004,57	1,226,82				669,53	2,895,92
100 % + 6	1,040,13	1,233,49				719,43	2,987,04
100 % + 7	1,075,69	1,240,16				769,32	3,078,17
100 % + 8	1,111,25	1,246,83				819,22	3,169,29
100 % + 9	1,146,81	1,253,49				869,11	3,260,41
100 % + 10	1,182,37	1,260,16				919,01	3,351,53
Par degré en plus	35,56	6,67				48,90	
100 % + art. 18 (tierce personne)							
100 %	1,033,47		3,051,50			780,10	4,865,06
100 % + art. 16 (suspension) + art. 18 (tierce personne)							
100 % + 1 degré	1,077,92		3,051,50			846,78	5,087,31
100 % + 2 degrés	1,122,37					899,00	5,265,11
100 % + 3	1,166,82					951,23	5,442,91
100 % + 4	1,211,27					1,003,45	5,620,71
100 % + 5	1,255,72					1,055,68	5,798,51
100 % + 6	1,300,17					1,107,90	5,976,31
100 % + 7	1,344,62					1,160,13	6,154,11
100 % + 8	1,389,07					1,212,35	6,331,91
100 % + 9	1,433,52					1,264,58	6,509,71
100 % + 10	1,477,97					1,316,80	6,687,51
Par degré en plus	44,45					22,23	
(1) Sans changement, sauf pour les aveugles, bi-amputés, paraplégiques : 3.253,74							
100 % + art. 16 + double art. 18 (total avec 5 bis minimum)							
Cas avec 9 degrés	2,293,82		3,051,50			1,336,17	9,459,41
Cas avec 10 degrés	2,364,74		3,051,50			1,336,17	9,530,53
Par degré en plus	71,12					111,13	
(*) Dans cette colonne, le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accessoire n'est pas divisible par 4.							

PENSIONS DE 10 A 80 %

INVALIDITE	
10 %	83,35
15 %	140,02
20 %	186,69
25 %	233,37
30 %	280,04
35 %	326,71
40 %	373,38
45 %	420,05
50 %	466,72
55 %	513,39
60 %	560,06
65 %	606,73
70 %	653,40
75 %	700,07
80 %	746,74

MAJORATIONS POUR ENFANTS

Aux invalides d'un pourcentage inférieur à 85 %

TAUX	
10 %	11,78
15 %	17,56
20 %	23,34
25 %	29,12
30 %	34,90
35 %	40,68
40 %	46,46
45 %	52,24
50 %	58,02
55 %	63,80
60 %	69,58
65 %	75,36
70 %	81,14
75 %	86,92
80 %	92,70

Ces majorations ne se cumulent pas avec les Allocations familiales.

די רעכט אויף „רעטרעט - קאמבאטאנט“

65 יאר, דארפן זיי געניסן פון נא-ציאנאלן סאלידאריטעט - פאנד א-דער זיין פענסיאנירט מינדעסטנס אויף 50 פראצענט אלס מלחמה-אינוואליד און דערצו באקומען שטיצע פון איינעם פון די פאל-גנדיקע ארגאניזמען:

— שטיצע פאר אלטע לויזן-ארבעטער אדער עלטערן-פענסיע דורך דער סאציאלער פארזיכערונג.
— א ספעציעלע עלטערן-שטיצע, וואס איז פארניסגעווען אינעם ארטיקל ל. 675 פון סאציאלן פארזיכע-רונגס-קאדעקס.
— סאציאלע שטיצע פאר אלטע לייט, וואס ווערט געגעבן אויף דער בא-זע פון ארטיקל ל. 157 פונעם פא-מיליע-קאדעקס און פון סאציאלער הילף.

דער „רעטרעט דע קאמבאטאנט“ ווערט אויסגעצאלט יעדע 6 חדשים לויטן געבוירן-טאג פון פענסיאנירטן. די ביטע אויפן דאזיקן „רעטרעט“ דארף געמאכט ווערן אין דעפארטא-מענטאלן „אפיס“ פון די געו. קאמבא-טאנטן — דארט, ווו עס איז ארויסגע-געבן געווארן די קאמבאטאנטן-קארטע.

מיטן באדינג, אז זיי זאלן באקומען שטיצע פון נאציאנאלן סאלידאריטעט-פאנד. ווי מען דערמאנט זיך, האט דער דאזיקער „ארדאנאנס“ ארויסגעזען א שטורעם פון פראטעסטן אין דער גאנ-צער קאמבאטאנטן-באוועגונג.

און אדאנק דער מעכטיקער קאמ-פאניע איז די רעגירונג געווען געצווי-נגען צו מאכן א געוויסן שריט צוריק. אזוי ארום איז די רעכט אויפן „רע-טרעט דע קאמבאטאנט“ צוריק איינגע-שטעלט געווארן לטובת די געו. פראנט-קעמפער פון דער ערשטער וועלט-מל-חמה דורך די געזעצן פון 26-טן דע-צעמבער 1959 און 23-טן דעצעמבער 1960 (קאלקולירנדיק אויף דער באזע פון 33 פיגטן האט די הויף פון דער דאזיקער עמפריטור באטראפן אנהויב יאר 246.84 נייע פראנט יערלעך).

מען דארף אבער צוגעבן אז עס זע-נען פאראן וואס נוגע דער לעצטער קא-טעגאריע, געוויסע אויסנאמען, וועל-כע קענען אויך געניסן פון דער יער-לעכער סימע פון 246.84 פראנט. כדי צו געניסן פון פולן רעטרעט, דארפן זיי אנטשפערעכען איינעם פון די פאלגנדיקע באדינגונגען:

— אייב זיי זענען אלט 65 יאר און מער, דארפן זיי געניסן פון נא-ציאנאלן סאלידאריטעט - פאנד א-דער זיין פענסיאנירט אויף מינ-דעסטנס 50 פראצענט פון אן אינ-וואלידן-מלחמה-פענסיע.

פיל פון אינזערע מיטגלידער דערגרייכן איצט די עלטער, אין וועלכער זיי קענען פרעטענדירן, אויב זיי האבן די קאמבאטאנטן-קארטע, אויף דער קאמבאטאנטן-עמפריטור.

מיר ברענגען ווייטער אן ארטיקל פון בערניער, יורדישער ראט-געבער פון „אראק“, וועלכער גיט אויפגעלירנטען בנוגע די רעכט אויף דעם „רעטרעט דע קאמבא-טאנט“.

דער „רעטרעט דע קאמבאטאנט“ (קאמבאטאנטן-עמפריטור) איז איינ-געשטעלט געווארן דורך א פינאנציע-זעץ, דעם 16-טן אפריל 1930.

עס האבן פון דאזיקן געזעצן גענאסן אלע די וואס האבן געהאט די קאמבא-טאנטן-קארטע אין דער עלטער פון 50 יאר.

זינט דאן זענען געבראכט געווארן ענדערונגען, וואס נוגע דער הויף פון דער סימע און נעמענדיק אויך אין בא-טראכט די עלטער פון פענסיאנירטן.

די געו. קאמבאטאנטן פון דער מל-חמה 1914-1939 האבן אויך אין פריי-ציפ געקענט געניסן פון דאזיקן רע-טרעט. אבער דורך אן „ארדאנאנס“ פון 30-טן דעצעמבער 1958 איז די דאזי-קע רעכט פארוואנדלט געווארן אין א פשוטן סאציאלן „אוראנטאזש“, פון וועלכן עס האבן געקענט געניסן די, וואס האבן די קאמבאטאנטן-קארטע

№ 119 Octobre 1968 (2)

« Notre Volonté »

Manquant

N° 120

1968